

Relance neuchâteloise: 10 millions pour les constructions agricoles ?

(Page 6)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

M. Brugger plaide en faveur du 3^{me} plan de relance

Le parlement aura à trancher sur une série de projets

LES IDÉES ET LES FAITS

Pour une culture fédéraliste

On ne peut dire que M. Gaston Clottu, depuis qu'il a résigné ses fonctions de conseiller d'Etat et de conseiller national neuchâtelois se soit montré inactif. Outre les diverses commissions qu'il a présidées ou qu'il préside encore, outre l'activité dont il témoigne à la fête de l'Institut neuchâtelois ou, sous sa direction, ont déjà été publiés tant de cahiers de haute tenue, il vient de mener à chef, avec un certain nombre de collaborateurs, le travail que lui avait confié le Conseil fédéral sur l'état de la culture en Suisse et sur les besoins qu'exigeaient son maintien et son développement.

Document impressionnant, paraît-il, qui contient quelque cinq cents pages, qui dresse un inventaire aussi complet que possible des trésors de notre pays, dans tous les domaines et qui propose enfin une véritable politique culturelle d'esprit fédéraliste.

C'est du moins ce que nous avons cru comprendre en lisant les extraits de presse consacrés à ce rapport, un ancien homme d'Etat comme M. Clottu étant au reste garant de cette authentique tradition helvétique qui veut que les cantons et les communes soient les véritables foyers de culture chez nous, la Confédération ou «Pro Helvetia» n'intervenant que par de discrètes subventions qui, dans tous les cas, ne laissent jamais maitresse du terrain.

Car, le disait déjà le grand Ramuz, une «culture suisse» est une ineptie. Elle n'existe pas. On atteint à l'universel, sur le plan artistique et littéraire, que par un enracinement profond dans son terroir, d'autant plus que la Suisse est l'image de la diversité.

Or, au début, on pouvait craindre que, le socialiste Tschudi, adepte de l'uniformité scolaire étant chef du département de l'intérieur et que l'écrivain gauchiste Frank Jotterand n'aspirent à rien de moins qu'à être le Malraux suisse (Malraux a fait de grandes choses, mais la France étant supercentralisée, tous les crédits étaient votés à Paris et le peu qui fut accordé aux provinces se ressentait forcément de l'influence malrusienne), on pouvait redouter, disons-nous, qu'une commission fédérale culturelle imposât partout le point de vue de Berne.

C'eût été grave pour la liberté créatrice de l'artiste et de l'écrivain, sauf à veiller que nos mœurs déjà trop corrompues ne le soient encore davantage sous l'effet d'une liberté qui dégénère jusqu'à la licence, celle de la pornographie, de l'érotisme et de la violence, encouragés trop souvent par l'image visuelle.

Heureusement, il découle tant des déclarations faites par M. Clottu que de celles du président de la Ville de Zurich (sur la nécessité précisément d'une politique culturelle fédéraliste), du représentant rhéto-romanche qui a parlé du patrimoine régional comme d'une identité civilisatrice et du Tessinois qui a déclaré qu'il ne pouvait y avoir seulement «une culture pour la Suisse», fondée sur les identités cantonales, il apparaît, disons-nous, que le rapport va vers le bon sens. Puisse l'application suivre les principes!

René BRAICHET

De notre rédacteur parlementaire à Berne:

Le débat d'entrée en matière — douze orateurs ont encore pris la parole hier matin — consacré aux nouvelles mesures proposées par le Conseil fédéral en vue de procurer du travail (3^{me} plan de relance) s'est terminé mardi peu avant midi, après un long plaidoyer du conseiller fédéral Brugger en faveur de la politique économique gouvernementale. L'entrée en matière elle-même, à laquelle personne ne s'opposait, a été adoptée tacitement, puis le Conseil national a abordé, mais abordé seulement, l'examen de détail des divers arrêtés définissant les diverses mesures et leurs modalités d'application: la Grande chambre en est arrivée seulement au deuxième de ces arrêtés, qui sont au total au nombre de cinq. Le débat se poursuit donc, et s'achèvera probablement aujourd'hui.

Une fois terminée la série des derniers orateurs, on entendit le président de la commission des finances, M. Stich (soc-SO), et le rapporteur de langue française, M. Mugny (pdc-VD), présenter leurs conclusions, puis ce fut l'exposé du conseiller fédéral Brugger qui rappela que toute une série de projets seront étudiés par la voie

normale et dont le parlement aura prochainement à trancher.

Le gouvernement, a notamment déclaré le chef du département de l'économie publique ne peut pas tenir compte seulement des intérêts d'une branche particulière. Il a au contraire le devoir de considérer l'ensemble des secteurs économiques. Or, comment se présente la situation d'ensemble?

CINQ MILLIARDS D'INVESTISSEMENTS

Les programmes que nous avons proposés représentent au total des investissements pour quelques 5 milliards. En outre, il existe d'autres projets ayant également un effet de relance économique, mais que nous voyons apparaître dans le cadre de la procédure normale: le doublement de la ligne du Lœtschberg par exemple, dont le coût, étalé sur plusieurs années, atteindra pour la Confédération plus de 500 millions. Face aux dépenses que nous engageons ainsi, il est intéressant de considérer certains chiffres, en particulier la réduction de 7% du produit national brut de 1974 à 1975, ce dernier passant donc de 148 milliards il y a 2 ans à 136 milliards l'an dernier.

E. J. (Lire la suite en page 9)

Nouvelle baisse du taux hypothécaire

A la suite de l'afflux, en Suisse, de capitaux étrangers et de la progression de l'épargne nationale, les banques de notre pays regorgent d'argent. Il en résulte une baisse persistante des taux d'intérêt qui ne peut être que profitable à l'économie nationale pénalisée par la cherté du franc.

Puisque les banques paient moins cher l'argent qu'elles empruntent en raison même de l'abondance des capitaux en quête de placement, elles répercutent dès qu'elles le peuvent cette baisse sur l'argent qu'elles prêtent, sur les taux hypothécaires en particulier.

C'est ainsi que la Banque cantonale neuchâteloise annonce qu'elle procédera à une nouvelle baisse de ¼% des taux de tous ses prêts hypothécaires dès le 1^{er} juillet prochain. Le taux des prêts sur immeubles locatifs, maisons familiales et domaines agricoles descendra donc à 5,5%, c'est-à-dire au niveau atteint avant la poussée inflationniste de ces dernières années.

Les autres banques de la place suivront bien entendu le mouvement, mais aucune décision définitive n'a été arrêtée encore quant au taux de réduction et à la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle baisse des taux hypothécaires. Il faut attendre que les trois grandes banques du pays se soient mises d'accord à Zurich.

J.H.

Réquisitoire modéré au procès de la tragédie de Grandvillard

De notre correspondant:

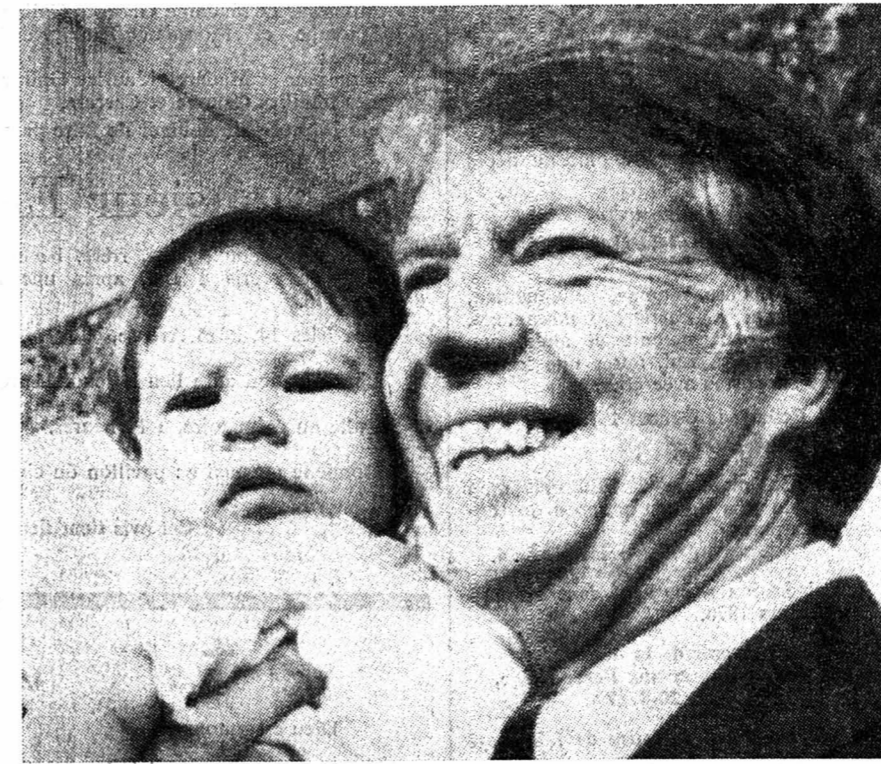
Que faut-il mettre en exergue de la deuxième journée du procès de l'affaire de Grandvillard? La modération du réquisitoire prononcé par le major Althaus, ou la place faite à un hommage rendu aux deux victimes de l'avalanche du 16 avril 1975? On n'avait guère parlé, le premier jour, des soldats qui trouveront la mort en service commandé, MM. Pierre Cerf, 30 ans, éducateur à Neuchâtel, et Jean-Michel Clerc, 25 ans, professeur à Fleurier. Hier, deux hélicop-

ters ont transporté le tribunal sur les lieux de l'accident. Au terme de la vision locale et des interrogatoires sur place, le grand juge Vaney a demandé une minute de silence à la mémoire des deux jeunes hommes. Avec autant de simplicité que de dignité, il s'est adressé au père de Jean-Michel Cerf qui répondit: «Je rends hommage à l'objectivité de tous».

Redescendu au château de Bulle, le tribunal entendit les derniers témoignages. Puis furent détaillées les qualifications des six accusés.



Deux des accusés. Au premier plan, le major Jean-François Henrioud. Derrière, le colonel Max-Lionel Hefti accompagné de son avocat (ASL)



Le bébé porte-bonheur ?

Une élection «primaire» particulièrement importante s'est déroulée mardi en Floride. Le démocrate Jimmy Carter, espoir de son parti, comptait beaucoup sur ce test pour devenir le vrai candidat démocrate à la Maison-Blanche. Il faut dire que Carter a mis tous les atouts dans son jeu. Malheureusement, les bébés ne votent pas encore. A cinq mois, Rachel David pouvait tout au plus inciter sa maman à voter pour l'ancien gouverneur de Géorgie. Mais aujourd'hui, Jimmy Carter aura-t-il le même sourire?

(Téléphoto AP)

54% des Suisses sont favorables à la création d'un canton du Jura

ZOFINGUE (AG) (ATS). — Si les Suisses devaient se prononcer aujourd'hui sur l'entrée du canton du Jura dans la Confédération, 54% d'entre eux voteraient «oui», et 35% «non», révèle l'hebdomadaire «Weltwoche» citant un sondage d'opinion Isopublic. Onze pour cent des personnes interrogées sont, quant à elles, encore indécises.

Il ressort de ce sondage que les sympathies pour le canton du Jura sont fort différenciées d'une région à l'autre du pays. Ainsi, en Suisse occidentale, 72%

des gens se prononceraient favorablement pour ce nouveau canton, contre 12% d'opposants. En Suisse alémanique, dans l'ensemble, 48% des personnes interrogées envisagent avec bienveillance l'entrée du 23^{me} canton dans la Confédération, et 42% refuseraient. Mais pris séparément, le nord-est de la Suisse (sur-tout Zurich) n'accueillerait pas le Jura: 47% des votants diraient «non», contre 44% de «oui».

Le Tessin n'a pas participé au sondage.

La France sous le signe de la grève

PARIS (REUTER). — La grève de 24 heures déclenchée mardi en France dans la fonction publique par l'ensemble des syndicats — à l'exception de la confédération générale des cadres — a été très largement suivie.

En effet, chez les enseignants, on faisait état à la fédération de l'éducation nationale d'une participation au mouvement supérieure à 80% avec des pointes de 90% dans l'enseignement primaire et dans les maternelles. Au ministère de l'éducation nationale, on donnait une évaluation partielle de 60% environ.

Autre point fort de l'action: les PTT, selon l'administration, comptaient un peu plus de 80% de grévistes. Ce sont surtout les services du tri et les bureaux-gares qui étaient affectés par le mouvement.

Dans les chemins de fer, des perturbations notables étaient enregistrées dans la circulation ferroviaire. Selon la direction, le service était réduit à un train

sur deux ou même sur 3 sur les grandes lignes. Le service banlieue semblait davantage affecté puisqu'il était réduit de 50% sur les réseaux Paris-nord et Paris-est et dans les autres gares seul un train sur 4, voire sur 5 circulait. En revan-

che, métro et bus ont fonctionné normalement à Paris.

Les personnels communaux ont suivi à près de 90% les mots d'ordre syndicaux ainsi que les agents des finances et des impôts.



Le cortège des grévistes dans les rues de la capitale française (Téléphoto AP)

L'inflation camouflée

«Il y a comme un mystère», dirait l'humoriste. Mais oui: nos journaux, nos magazines, nos télévisions, nos radios débordent de nouvelles sur la cherté de la vie, sur le chômage, sur l'inflation dans nos pays d'Ouest, où l'Etat-providence est, notamment, chargé de tous les maux. Pendant ce temps, dans les pays de l'Est européen et en URSS, les abominables plaies de notre système économique libéral sont, dirait-on, inconnues. Ignorées: pour la simple raison que, là-bas, les journaux, les magazines, les télévisions et les radios n'en parlent jamais. Mystère...

L'explication est pourtant, elle aussi, fort simple: l'inflation, derrière le rideau de fer, est systématiquement, autoritairement, habilement camouflée. Mais les populations en souffrent autant que nous autres, à l'Ouest, avec, pour elles, ce double inconvénient supplémentaire: défense d'en parler ouvertement, et impossible de se nourrir et de se vêtir avec autant de facilité qu'en Suisse, en France, en Allemagne fédérale et même en Italie.

Le mécanisme de l'opération «camouflage de l'inflation» est mis au point et commandé par le haut. Les gouvernements (en Pologne, en Hongrie, etc) bloquent les prix. Résultat: il est facile d'affirmer qu'il n'y pas d'inflation, puisque les prix à la consommation, ne bougent pas.

Mais, à ces prix officiellement bloqués, le consommateur ne trouve que des denrées et des produits médiocres, si même il en obtient. En Pologne et ailleurs, l'alimentation de base se trouve ainsi touchée au point que, dans les magasins d'Etat, où sont appliqués les prix «fixes», la viande, les fruits et les légumes se sont raréfiés. Pour se ravitailler, le Polonais s'adresse au marché noir, dont les tarifs sont bien plus élevés... mais que l'indice officiel des prix à la consommation ne mentionne pas. L'«indice officiel» n'a pas bougé depuis 1970. Sur le papier il n'y a pas d'inflation, et le tour est joué.

Mais l'inflation, direz-vous, c'est aussi la course infernale des prix et des salaires, ces derniers devant toujours, à l'Ouest, rattraper les prix. A l'Est, pas de problème: les salaires aussi sont bloqués. Toutefois, contrairement aux prix, où il est possible d'améliorer son ordinaire en recourant au coûteux marché noir, les salaires n'ont aucune chance d'être augmentés pour s'aligner sur les prix réels.

C'est que défense absolue est faite aux syndicats, dans les pays communistes, de présenter ou de soutenir des revendications salariales. Et voilà l'opération «camouflage de l'inflation» parfaitement réussie: les prix, officiels, ne bougent pas plus que les salaires.

R. A.

Michel GREMAUD (Lire la suite en page 3).



CHAQUE MERCREDI

En première au VIEUX VAPEUR

SOIRÉE AMÉRICAINE

Les Britchonnas choisissent leur Britchon et

MÈNENT LA DANSE

de 21 h à 02 heures

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

25.26.05
25.26.65

HÔPITAL 15
NEUCHÂTEL

FERMÉ

jeudi toute la journée
pour cause de deuil

ROHRER



**TOURING CLUB
SUISSE**

Section neuchâteloise

Jeudi 11 mars, à 20 h 30
AULA DE L'UNIVERSITÉ

Spectacle - diapos
TRISTAN DAVERNIS

Invitations à retirer gratuitement
au Touring Club Suisse,
Promenade-Noire 1

URGENT
NOUS CHERCHONS
PERFO-VÉRIFICATRICE
pour environ 2 mois

ADIA INTERIM S.A.
Rue du Seyon 8a
Tél. 24 74 14

Naissances

Madame et Monsieur
Christian CHATELAIN-ZACCOMER
ont la joie d'annoncer la nais-
sance de leur petit

Marc
le 9 mars 1976

Maternité Pourtalès
Neuchâtel

Parc 94
Neuchâtel

Etat civil de Neuchâtel

Naissance. — 23 février. Torsello, Antonella, fille d'Ottavio, ouvrier de fabrique, Colombier, et de Giuseppa, née Carluccio.

Publications de mariage. — 8 mars. Juriens, Marcel-Casimir-Auguste, enseignant, Corcolles-près-Payerne, et Wuite-regg, Françoise-Cosette, Neuchâtel; Maire, Pierre-Alain-Edouard, employé de maison, et Hedli, Latifa, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 6 mars. Rihs née Grundmann, Marguerite, née en 1900, ménagère, Pesieux, épouse de Rihs, Fernand, Gottlieb. 8. Buschini, Adrienne-Jeanne-Catherine, née en 1897, ancienne institutrice, Colombier, célibataire.



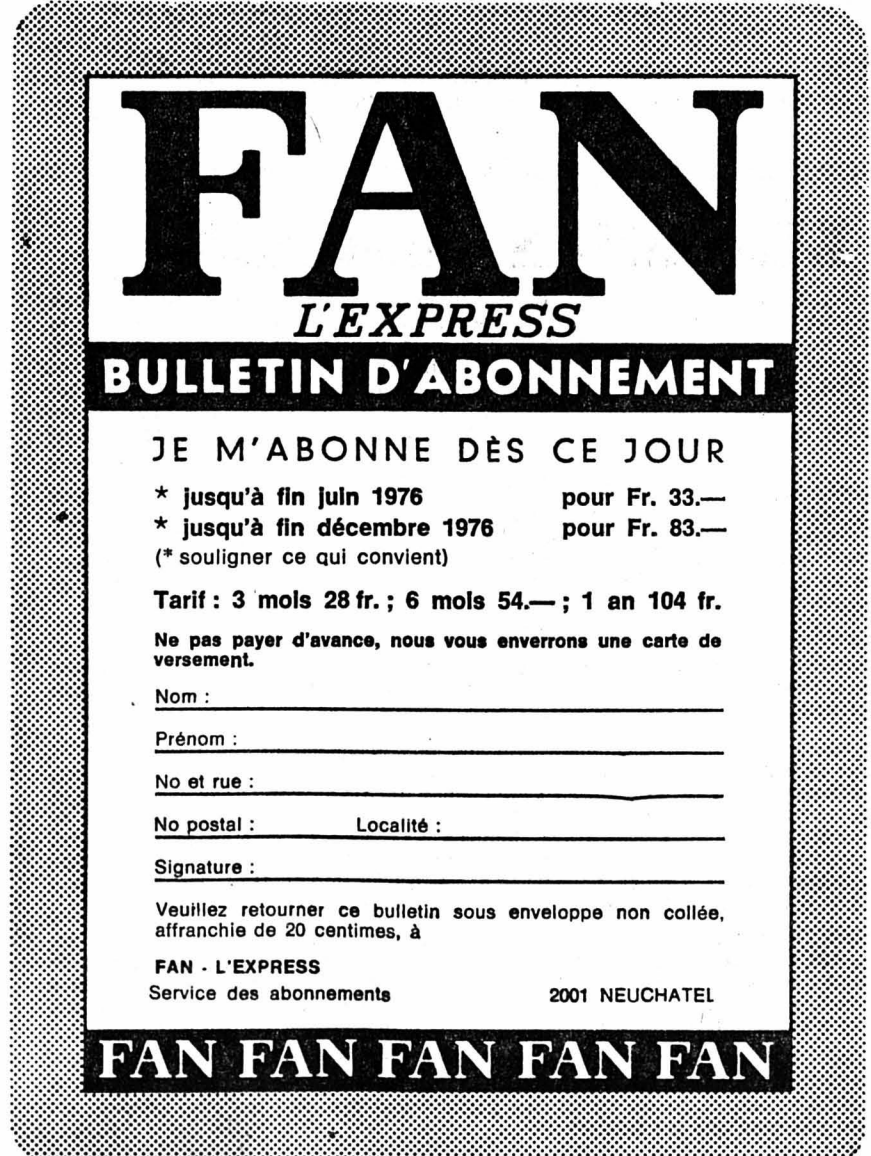
**Assurez aujourd'hui
votre vie de demain**

Charles Robert agent général
Neuchâtel Tél. (038) 25 49 92



Maculature

soignée au bureau du journal,
qui la vend au meilleur prix.



FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 33.—
- * jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 83.—

(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois 28 fr. ; 6 mois 54.— ; 1 an 104 fr.

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Ne pas retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

A qui le cherche honnêtement et ardemment, Dieu montre le chemin.

Monsieur Fernand Rihs ;
Madame et Monsieur Marcel Christinat, à Genève ;
Monsieur Michel Christinat et son fils, à Niederhasli ;
Monsieur Paul Grundmann, à Versoix ;
Madame et Monsieur Otto Funk, à Nidau ;
Monsieur et Madame Roger Rihs, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame René Rihs, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Marguerite RIHS

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie supportée avec courage.

2034 Pesieux, le 6 mars 1976.
(Carrels 9 a).

Et maintenant l'Éternel mon Dieu m'a donné le repos de toutes parts.

I Rois 5 : 4.

L'incinération a eu lieu, dans l'intimité, le 9 mars 1976.

En souvenir de la défunte,
vous pouvez penser aux Perce-Neige,
C.C.P. 20-8727

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La SFG Hommes de Corcelles-Cormondèche a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Fernand RIHS

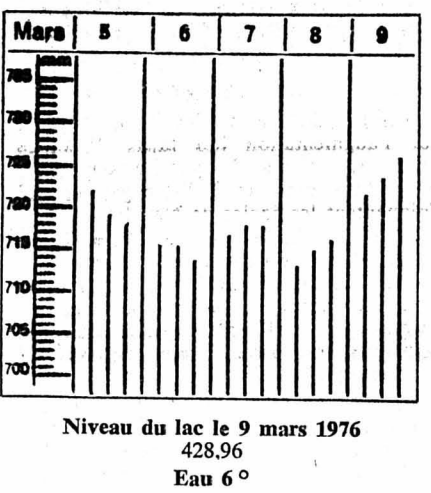
épouse de son membre honoraire.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité le 9 mars 1976.

Le comité.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : le 9 mars 1976. Température : moyenne : — 1,5 ; min. : — 5,7 ; max. : + 3,6. Baromètre : Moyenne : 724,4. Vent dominant : Direction : est, nord-est. Force : modéré. Etat du ciel : clair, brumeux.



Prévisions météo. — Nord des Alpes, Valais et Grisons, mises à part quelques formations nuageuses passagères, surtout dans l'est du pays, le temps sera ensoleillé, avec du stratus matinal sur le Plateau. La température sera comprise entre — 2 et — 7 degrés en fin de nuit et entre + 1 et + 6 degrés l'après-midi. Bise faible sur le Plateau et vent modéré du nord-ouest en montagne.

Sud des Alpes : beau temps, température d'après-midi voisine de 10 degrés.

Evolution pour jeudi et vendredi : au nord, stratus matinal sur le Plateau. Au-dessus d'abord ensoleillé, plus tard, nuageux. Au sud, généralement ensoleillé. Légère hausse de la température en montagne.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Il fut bon père et bon époux.

Madame Emile Dubois-Galley, à Areuse ;
Madame et Monsieur Argeo Venturini-Dubois, à Boudry ;
Madame et Monsieur Joseph Pizzera-Dubois, à Areuse ;
Monsieur et Madame Paul Galley, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Georges Galley et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Paul Ruedin-Galley, leurs enfants et petit-fils, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Maurice Galley et leurs enfants, à Monthey ;
Les familles Calame et Carrera, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile DUBOIS

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une longue maladie, dans sa 67me année, le 8 mars 1976.

Les Isles 14, 2015 Areuse.

L'incinération aura lieu le jeudi 11 mars, à Neuchâtel.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Dieu est amour

Que ta volonté soit faite.

Madame Germaine Rawlyer-Buschini, à Colombier, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Gaston Buschini, leurs enfants et petits-enfants, à Renage (France) ;

Madame Jules Buschini, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Jean Buschini, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Robert Buschini ;

Les enfants et petits-enfants de feu Paul-Adrien Buschini ;

Les enfants et petits-enfants de feu Natale Buschini,

ainsi que les familles parentes et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Jeanne BUSCHINI

institutrice retraitée

leur chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, munie des saints-sacrements de l'Église.

Neuchâtel, le 8 mars 1976.

Domicile de la famille : Madame Rawlyer, Coteaux 6, 2013 Colombier.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

La messe de requiem aura lieu en l'église catholique de Colombier, mercredi 10 mars, à 13 heures, suivie de l'ensevelissement.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jean-François Grauferrario et leurs enfants Mathias et Ludovic, à Troinex ;

Madame Rosa Schlup-Kohler, à Cressier ;

Monsieur Werner Schlup, à Zurich ;

Monsieur et Madame Pierre Grauf, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Daniel Bonhôte-Grauf, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Robert Legler-Grauf, à Prilly, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Piero Ferrario, à Neuchâtel, et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite GRAU

née SCHLUP

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 74me année, après une courte maladie.

2034 Pesieux, le 9 mars 1976.
(Rue de Neuchâtel 29).

Je lève mes yeux vers les montagnes : D'où me viendra le secours ?... Mon secours vient de l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre.

Ps 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 11 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des laitiers de Neuchâtel et environs a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Fritz SCHWAB

père de son membre, Monsieur Fritz Schwab-Reinhardt, laitier à Hauterive.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Dieu est amour.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Il fut bon père et bon époux.

Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.

Matt. 24 : 13.

Monsieur Jean Buret-Küffer, à Saint-Blaise ;

Monsieur et Madame Edouard Buret-Nicoud et leurs enfants, à Saint-Blaise et au Cap ;

Madame Lucienne Walther-Buret et son fils, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Jean-Jacques Buret-Moser et leurs enfants, à Saint-Blaise ;

Madame et Monsieur Teddy Perret-Buret, leurs enfants et petite-fille, aux Hauts-Geneveys ;

Madame et Monsieur Robert Comtesse-Buret, leurs enfants et petit-fils, à Cortaillod ;

Madame et Monsieur Antoine Pellegrini-Buret et leur fille, à Berne ;

Madame et Monsieur Marcel Quadri-Buret et leurs enfants, à Marin ;

Madame Yvonne Renard-Küffer et famille, en Belgique ;

Madame Jenny Jenner-Küffer et famille, en Angleterre ;

Madame Nadine Buret-Rougemont, à La Coudre ;

Monsieur et Madame Gérard Buret et leurs enfants, à La Coudre ;

Madame Madeline Buret, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, à Paris et San-Sébastien, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Jean BURET
née Suzanne KÜFFER

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 82me année.

2072 Saint-Blaise, le 9 mars 1976.
(Les Ouches 10).

Repose en paix épouse chérie et courageuse maman.

Prends en ta main la mienne, Et guide-moi ;

Que ton bras me soutienne, Je suis à Toi !

Sans Toi je ne puis faire Mème un seul pas !

Prends-moi donc, ô bon Père, Entre tes bras.

Cantique 330.

Culte au temple de Saint-Blaise vendredi 12 mars, à 13 heures, suivi de l'incinération dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société de chant « L'Avenir » annonce à ses membres le décès de

Madame Jean BURET

mère de Monsieur Jean-Jacques Buret, membre actif et ancien président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité.

Monsieur et Madame Humbert Terzi et leurs enfants, aux Diablerets ;

Monsieur et Madame Claude Terzi, à Neuchâtel ;

Madame Rose Bonhôte, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;

Monsieur et Madame Alexandre Terzi et leurs filles, à Cressier ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Roulin-Terzi et leurs enfants, à La Chaix-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Humbert Terzi et leur fils, à Saint-Blaise ;

Monsieur et Madame Fredy Mentha-Terzi et leur fils, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Kurt Aegerter-Terzi, à Cormondèche ;

Les enfants de feu Georges Bonhôte, à Neuchâtel et Morat ;

Les enfants de feu Paul Bonhôte, à Genève ;

Madame Suzanne Gobbi et son fils, à Pesieux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne TERZI

née BONHÔTE

leur chère maman, sœur, belle-sœur, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et cousine, survenue aux Diablerets, le 9 mars 1976, à l'âge de 83 ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 12 mars, à 15 heures, au crématoire de Vevey.

Domicile mortuaire : « La Résidence », 1865 Les Diablerets.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.

Madame Arthur Rohrer-Matile, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Arthur Rohrer-Stadler et leurs enfants Jean-Jacques, Christine et Pierre-Alain, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Rohrer-Facchinetti et leurs enfants Pascal, Micheline et Jean-Marc, à Lignières ;
Monsieur et Madame Daniel Rohrer-Andréanelli et leurs enfants Stéphane et Laurent, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Madeleine Rohrer, à Fontainemelon ;
Madame Arthur Vuilleumier-Rohrer, à Fontainemelon ;
Monsieur Raymond Vuilleumier-Tosalli et sa fille Arlette, à Fontainemelon ;
Monsieur et Madame Georges Sandoz-Studer, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Philippe Debély-Matile, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Willy Christinat-Matile, à Fontainemelon, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Josette Matile-Veuve, à Fontainemelon, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Maurice Matile-Veuve, aux Hauts-Geneveys, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Rohrer, Sandoz, Matile, Chappuis, parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Arthur ROHRER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après quelques heures de maladie, dans sa 72me année.

2000 Neuchâtel, le 9 mars 1976.

(Av. des Alpes 105).

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu à Neuchâtel, jeudi 11 mars.

Culte au temple des Valangines à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir du défunt, on est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Perce-Neige, Neuchâtel, C.C.P. 20-8727

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel du Garage Marcel Facchinetti ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Arthur ROHRER

père de Monsieur Jean-Pierre Rohrer, leur estimé directeur.

L'Amicale des contemporains 1905 de Neuchâtel et environs a le grand regret d'annoncer le décès de son ami,

Arthur ROHRER

Le comité de la Quinzaine de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arthur ROHRER

père de Monsieur Arthur Rohrer, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'Association Neuchâtel-Centre a le regret de faire part du décès de

Monsieur Arthur ROHRER

père de Monsieur Arthur Rohrer, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité du cercle National, Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Arthur ROHRER

membre du comité et membre d'honneur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Eric Mentha, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Eugène MENTHA

née Irène WENKER

leur maman, parente et amie, enlevée à leur affection.

2015 Areuse, le 7 mars 1976.

(Clos-Roset 7).

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les fleurs sont éphémères, la charité demeure, veuillez penser à l'œuvre de la sœur visitante de Boudry (C.C.P. 20-6282)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société chorale de Neuchâtel a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Paul BENNER

membre honoraire, choriste et épouse de celui qui fut pendant de nombreuses années le dévoué directeur de la Société chorale.

Le personnel de la boucherie Rohrer participe unanime au deuil qui frappe la famille de son patron.

Il gardera de

Monsieur Arthur ROHRER

(père)

un souvenir ému et reconnaissant.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun en particulier, la famille de

Monsieur Fernand CHÉDEL

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui y ont pris part par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Grandson, Ne

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le CID cherche un président pour succéder à M. A. Garcin

Trente personnes ont pris part, lundi soir au City, à l'assemblée générale du CID (Commerce indépendant de détail du district de Neuchâtel) présidée par M. André Garcin.

Dans son rapport d'activité sur l'année écoulée, le président a mis l'accent notamment sur l'ouverture prochaine du parking couvert du Seyon et le rôle qu'il doit jouer sur le plan de l'activité commerciale de la Boucle. Il s'est aussi réjoui de l'animation que va créer, dans quelques semaines, la Quinzaine de Neuchâtel; il a remercié Neuchâtel-Centre de son dynamisme et s'est également déclaré très satisfait du rôle joué par les expositions locales.

M. Garcin abandonne le fauteuil présidentiel. Entré au comité en mars 52, il a été appelé à la présidence en 1963. C'est donc au terme de treize ans à la tête du CID, avec une ardeur et un enthousiasme infatigable à défendre le commerce indépendant de détail, ses intérêts et ses membres, que M. Garcin se retire tout en restant au comité. Et voilà le CID désemparé. On s'habitue aux gens, surtout quand ils ont de la personnalité et du caractère et qu'à ces vertus ils ajoutent celles du dévouement et du dynamisme pour remplir leur rôle.

Il va falloir trouver un successeur. Et l'on ne se presse pas au portillon! Aussi le nouveau comité a-t-il reçu pour mission première de trouver l'oiseau rare prêt à remplacer M. Garcin que l'assemblée s'est empressée de proclamer président d'honneur en le couvrant de remerciements. Le secrétariat liquidera les affaires courantes tant que le CID sera à la recherche d'un président.

Enfin, il a parlé de questions plus directement administratives: le contrat collectif de travail, les ventes spéciales, la nouvelle ordonnance fédérale sur l'indication du prix de détail, et il a évoqué brièvement l'activité bénéfique de la Fédération romande des détaillants.

L'assemblée a pris acte de quelques changements au comité où MM. Ch. Monnier, A. Borloz, G. Jordan ont été remplacés par MM. Donzé, Geiser et Groux. M. Cl Bernoulli, secrétaire de l'association, quitte son poste qui sera pourvu au sein même du personnel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

Cette assemblée s'est terminée par une large information sur la nouvelle organisation «Fidélité CID» qui déploiera ses effets dès l'automne. Cette nouvelle prime à la fidélité de l'acheteur au CID n'est ni un escompte, ni un rabais.

Cette innovation a été accueillie avec enthousiasme et l'on prévoit déjà qu'elle sera d'emblée un succès dans le canton. G.Mt

SUITE Réquisitoire modéré au procès de Grandvillard

Sans doute ont-ils commis des «Imprévoyances coupables», comme dit l'accusation. Elles n'auraient pas été commises s'il n'y avait eu, en haut lieu, cet entêtement à jouer dans des conditions hivernales rigoureuses, un exercice d'infanterie de plaine.

«Il peut paraître curieux de parler de route et de chars en pleine montagne. Mais on était censé être dans le Jura. C'était une hypothèse de travail. Il s'agissait bien d'un exercice pour l'infanterie de plaine», a dit hier le colonel Hefli, commandant du régiment d'infanterie 8, sur les lieux du drame où les hélicoptères venaient de transporter le tribunal. Lors d'une reconnaissance, avant le cours de répétition d'avril 1975, l'intendant du camp militaire de Grandvillard avait dit au colonel Hefli que son régiment de plaine venait dans cette région un mois trop tôt: les conditions étaient celles du plein hiver. Et l'intendant, interrogé hier matin, de rapporter la réponse que lui avait faite le colonel Hefli: «Le divisionnaire voulait à tout prix, ici, un exercice de bataillon». Le propos n'a pas été contesté.

Longuement, méthodiquement, le grand juge Vaney a reconstitué les faits. On a entendu le conducteur de chien d'avalanche, solide Charneysan plein de bon sens, à qui rien n'a pu être reproché. Il est néanmoins le pivot de l'affaire. Lorsque le commandement du régiment fit appel à lui, immédiatement, parce que l'intendant de Grandvillard l'avait recommandé, on pensait s'adresser à un spécialiste des avalanches (l'ordre per-

manent de division pour la sécurité en hiver requiert la présence d'un officier alpin ou d'un guide). En réalité, le conducteur de chien est un soldat connu pour son expérience en matière d'intervention en cas d'avalanche, et non pas le spécialiste de la prévention qui était nécessaire. Néanmoins, le major Walter Schwarz, chef du service avalanches de l'armée, considère le Charneysan comme «polyvalent». Avis que ne partage nullement un autre spécialiste, M. Manfred Zehnder, ingénieur forestier: «C'était trop demander au conducteur de chien, cela ne correspondait pas à sa formation». Cela dit, rien ne prouve qu'un spécialiste patiné aurait jugé la situation autrement que le conducteur de chien qui a dit: «Danger il y avait, mais on n'en fait pas un horaire, des avalanches...».

Il n'en reste pas moins que la zone était clairement désignée comme dangereuse sur un calque établi par l'intendant du camp de Grandvillard. Les uns parce qu'ils étaient pressés, les autres parce qu'ils pensaient que les précautions avaient de toute façon été prises, tous par inexpérience, ont sous-estimé le danger ou l'ont ignoré. On n'en aurait jamais parlé s'il n'y avait eu deux victimes. Alors, on revient sur les précautions qui auraient dû être prises. L'état-major a notamment négligé de prendre l'avis de l'autorité communale de Grandvillard qui jugeait le danger évident. L'auditeur, lui, ne critique pas la décision du divisionnaire Christe de maintenir l'exercice. L'officier général avait rappelé les précautions à prendre.

C'est leur défaut qui a provoqué la catastrophe.

A DÉFAUT D'AUTHENTIQUE SPÉCIALISTE

Explication suffisante? Ce n'est pas l'avis du représentant de la partie civile, Me Bertrand Reeb. Selon lui, ce fut une erreur de laisser ce régiment inexpérimenté s'aventurer en montagne dans des conditions exceptionnelles. Il aurait fallu pouvoir changer de programme, a dit l'avocat. L'origine du drame, à son avis, est le défaut d'authentique spécialiste du service des avalanches.

Compte tenu du grade qui fait croire la responsabilité, de l'inexpérience, du fait que les négligences furent inconsistantes et des bons antécédents de tous les accusés, le major Althaus, auditeur, a formulé son réquisitoire; un mois d'emprisonnement au colonel Hefli, un mois et demi au major de Rougemont, deux mois au major Henrioud, 15 jours au capitaine Hainard et au premier-lieutenant Sandoz, acquittement pour le caporal Fuchs. L'homicide par négligence peut être sanctionné de trois jours à trois ans d'emprisonnement ou de l'amende de 20 à 20.000 francs. Les frais de la cause, selon l'auditeur, seraient partagés à raison d'un cinquième à chacun des cinq accusés qui subsistent. De plus, il faut considérer les réserves civiles des familles des deux victimes.

Les défenseurs prononceront aujourd'hui leurs plaidoiries. Les juges délibéreront l'après-midi. La lecture du jugement suivra immédiatement.

Michel GREMAUD



La coulée de neige fatale (Avipress Fleury)

M. Schaffter décidé à défendre son droit en matière de lieu de domicile civique

NEUCHÂTEL (ATS). — En raison de son domicile à Neuchâtel, M. Roger Schaffter, vice-président du Rassemblement jurassien et candidat à la constituante, risque de ne pas pouvoir se présenter devant le peuple le 21 mars prochain. En effet, pour que sa candidature soit valable, il faut qu'il soit légalement domicilié dans le Jura-Nord. Or, ce n'est pas le cas, puisque ses papiers sont déposés à Neuchâtel.

M. Schaffter a demandé à la police des habitants du chef-lieu une dérogation lui permettant de déposer ses papiers à Delémont tout en gardant son domicile à Neuchâtel. Celle-ci lui a été accordée. Mais le Conseil communal de Neuchâtel a fait opposition, estimant illégal de transférer ses droits civiques à Delémont en conservant son domicile en territoire neuchâtelois. Pour le Conseil communal, M. Schaffter doit choisir. Cette opposition sera prochainement

notifiée au vice-président du RJ qui pourrait faire recours auprès du Conseil d'Etat neuchâtelois.

(Réf. — Nous avons pu joindre M. Schaffter hier soir. Il nous a déclaré n'avoir toujours rien reçu de la commune de Neuchâtel. «Mais, précisa-t-il, si je reçois cette notification je recourrai auprès du Conseil d'Etat neuchâtelois qui avait déjà admis cette dérogation». En effet, l'exécutif cantonal avait écrit à la direction du Rassemblement jurassien pour l'informer de son accord au sujet du transfert des droits civiques de M. Schaffter à Delémont. Quant à la liaison du domicile de M. Schaffter avec son emploi, elle ne doit pas entrer en considération car il est fonctionnaire d'un syndicat de 15 communes et non seulement de celle de Neuchâtel. «Seul ce syndicat, ajouta-t-il, pourrait m'imposer un domicile et jusqu'à présent il ne l'a pas fait». Affaire à suivre.)

Bavarde-t-on et enfonce-t-on des portes ouvertes au Conseil général de Neuchâtel?

A la fin de l'été s'ouvrira le parking couvert du Seyon qui revalorisera le centre de la ville en tant que pôle commercial du Littoral neuchâtelois. Il est donc urgent d'aménager le carrefour Seyon-Ecluse-Berclès et de le doter d'une signalisation lumineuse pour laquelle le Conseil communal demandait au Conseil général siégeant lundi soir un crédit de 200.000 francs.

La question était de savoir s'il fallait ou pas accouper cette installation à celle du haut des Terreaux pour qu'elles fonctionnent simultanément. Ou au contraire les rendre indépendantes l'une de l'autre, comme le suggérait le Conseil communal, en prenant soin d'installer la télévision permettant le contrôle du trafic entrant en ville par l'Ecluse.

Alors que M. Reber, au nom du groupe radical, émit la crainte qu'aux heures de pointe, avec une installation autonome, la colonne de voitures bloquées au haut des Berclès ne s'allonge

jusqu'au bas de cette rue et paralyse ce carrefour, M. Bésomi (soc) en apportant l'adhésion de son groupe, souhaita que ces feux soient de meilleure qualité que ceux de la ville. M. Veillon (lib) évoqua la dépendance des installations et M. Grüter, au nom du groupe MPE, fut le seul de l'assemblée à contester cette installation en demandant le renvoi du projet au Conseil communal pour une nouvelle étude.

A quoi M. Frey, directeur de police, après un bref préambule, répondit avec une certaine vigueur en s'étonnant qu'aucune critique précise du MPE n'ait été faite de cette installation. Pourquoi donc demander le renvoi au Conseil communal ce qui équivaudrait à retarder les travaux de mise en place, à perturber le trafic à cet endroit et à nuire à la revalorisation du centre commercial?

On voudrait, dira encore M. Frey, pour répondre à une intervention de M. Meyrat (MPE) que l'on attende de

voir la circulation en pagaille pour que le MPE puisse ensuite dénoncer la carence et l'imprévoyance du Conseil communal! La circulation est déjà assez difficile certains jours à cet endroit pour penser qu'avec l'entrée et la sortie du parking elle s'aggraverait si l'on ne la réglait pas par des feux!

Ceux qui s'opposent à cette installation veulent paralyser le centre commercial. Alors qu'ils ne viennent pas plus tard se poser en défenseurs du commerce neuchâtelois!

M. Joly (MPE) prit soin, au terme du débat auquel avaient encore pris part M. Veillon (lib) qui justifia la nécessité des feux, de préciser que son groupe n'était pas opposé à cette signalisation, mais qu'il convenait de la réétudier...

Par 28 voix contre 5 l'assemblée baya la proposition MPE et accepta le crédit demandé par 28 voix contre 3.

un clin d'oeil à l'Etat car il sait que celui-ci ne pourrait pas subventionner un nouveau bâtiment de 20 à 25 millions! Et même si l'Etat acceptait, il faudrait aller devant le Grand conseil et le peuple pour un tel crédit. Ce n'est vraiment pas le moment, à moins que l'on veuille torpiller à coup sûr ce projet!

Plutôt que de consacrer 350.000 fr. de réparation aux Terreaux-nord, il vaudrait mieux trouver une autre solution: le transfert rapide des classes au quai Comtesse dans des pavillons (solution médiocre) ou étudier avec l'Etat une meilleure utilisation de ses bâtiments et de ceux de la ville dans ce petit quartier latin Gymnase-Université à l'est de la ville, compte tenu de certains changements prévus.

Dans la discussion M. Bolle (lib) égratigna M. Dubois qui semble ignorer ce qui s'est fait en réparations et se fera encore sur le plan de l'entretien de l'ESC. M. Koehli revenant aux abris de M. Raclé, aimait bien qu'on s'occupât plus de la jeunesse, que de la mort et M. Dubois (soc) prit acte que le Conseil communal ne veut rien faire aux Terreaux-nord, inutile de dire qu'il ne put se déclarer satisfait de la réponse de l'Exécutif!

Au tribunal de police du district de Neuchâtel Trois mois et vingt-cinq jours d'emprisonnement pour avoir cédé une nouvelle fois à la tentation

Cruel a été le sort pour R.M. Celui-ci, au mois de décembre 1974, alors qu'il était pris de boisson, céda le volant de son auto à un camarade également en état d'ébriété. Un accident se produisit peu après au Val-de-Travers et le conducteur fut tué. R.M. fut condamné, pour homicide par négligence en état d'ivresse, le 26 mai 1975 par le tribunal de police du Val-de-Travers à trois mois d'emprisonnement avec sursis durant cinq ans. Le procureur général avait fait recours, mais, par jugement du mois de septembre 1975, la Cour de cassation pénale du canton avait confirmé le premier jugement.

Finallement, le tribunal a condamné R.M. à 25 jours d'emprisonnement sans sursis, à 100 fr. d'amende et au paiement de 230 fr. de frais. Le tribunal a révoqué le sursis accordé au mois de mai. Si bien que, la peine à purger dépassant trois mois d'emprisonnement, Mlle Fiala a ordonné l'arrestation immédiate du prévenu.

J.C. qui s'était rendu coupable de vol et de vol d'usage, ne s'est pas présenté. Il avait déjà été condamné en janvier de cette année à huit jours d'emprisonnement ferme. Il a récidivé durant l'enquête pénale. Le tribunal a donc prononcé une peine complémentaire de 20 jours d'emprisonnement ferme. J.C. supportera également 50 fr. de frais.

durant deux ans pour tentative de vol. Ils paieront également 35 fr. de frais chacun.

L.F., prévenu d'abus de confiance, éventuellement d'escroquerie, a été libéré des fins de la poursuite pénale et les frais ont été laissés à la charge de l'Etat. J.-J.P. à qui on reprochait escroquerie et usure pour avoir acheté un fourgon 8500 fr. et l'avoir revendu quelques mois plus tard 10.000 fr., a également été acquitté. Il s'agit-là d'une affaire civile qui a trouvé sa solution. Le contrat de vente a été annulé, la somme de 10.000 fr. a été restituée à l'acheteur et le premier propriétaire a repris son fourgon.

domicile, ne s'est pas présentée à l'audience. Elle avait écrit au tribunal pour préciser qu'elle ne pouvait pas... déplacer un mardi! Elle aurait souhaité qu'une audience fut fixée, rien que pour elle, un lundi...

LES ECOLAGES

Pas grand-chose à dire du bref débat sur l'augmentation des tarifs d'écologie pour les enfants de parents domiciliés hors du canton et à l'étranger et qui fréquentent les écoles de Neuchâtel.

Après M. Raclé (rad) et Mme Guis-saz (lib) qui étaient sur la même longueur d'onde, M. Hofer (soc) souhaita qu'un concordat intercantonal vienne résoudre prochainement cette question afin que soit payé le prix coûtant de ces écoles.

C'est par 31 voix sans opposition que l'arrêté fut adopté. Les nouvelles taxes entreront en vigueur au début de l'année scolaire 76-77.

CAMPAGNE ELECTORALE

M. André Buhler (soc) et consorts demandaient une amélioration sur le plan de la propagande pré-électorale en ville sous la forme de l'affichage et par le truchement du BO ouvert aux partis.

M. Frey (conseiller communal) dira, au nom de l'Exécutif, qu'il ne s'oppose pas à la motion à la condition qu'elle soit modifiée par amendement, pour éviter une politisation de cet hebdomadaire. Admettez-vous, et la population accepterait-elle par exemple qu'au nom de la liberté démocratique le BO ouvre ses colonnes à la ligne marxiste révolutionnaire qui vise la destruction de notre société et de ses institutions?

Non, messieurs, dira M. Frey c'est impensable.

En revanche, le Conseil communal est prêt à voir de quelle manière améliorer l'affichage en période électorale.

A la suite de ce débat auquel prirent encore part MM. de Dardel, qui s'éleva contre une politisation non souhaitée du BO, et Porchet (rad), qui donna son adhésion à la motion amendée, celle-ci fut acceptée par 33 voix sans opposition.

DES EXCUSES

Hier donc, R.M. a comparu devant le tribunal de police du district de Neuchâtel présidé par Mlle Geneviève Fiala, assistée de Mme E. Bercher qui remplissait les fonctions de greffier. La prévention de menaces contre l'agent de police a été abandonnée, celui-ci ayant retiré sa plainte.

— Si j'ai effectivement menacé ce policier de mort, c'était auparavant à expliquer le prévenu, je retire mes paroles. Je n'ai aucune intention de le tuer.

R.M. a reconnu tous les faits qui lui étaient reprochés. Mais il a bien insisté: — J'ai toujours respecté mon engagement jusqu'à ce soir-là. Je m'étais toujours bien conduit. Mais pour finir, mon invalidité, le fait de ne pas trouver d'embauche, tout cela m'a altéré le moral.

POURQUOI SE GÉNER ?

Enfin A.P., accusée de vol, escroquerie, faux dans les titres, violation de

TROIS MOIS FERME

La prévenue, qui s'était vu confier la clé de l'appartement d'une voisine, en a profité pour prélever, en signant une fausse procuration, 1200 fr. sur un carnet d'épargne. En outre, elle avait astucieusement induit en erreur un de ses pensionnaires pour se faire remettre une somme de 11.900 fr. en échange de promesses fallacieuses. Elle a été condamnée à trois mois d'emprisonnement ferme et au paiement de 280 fr. de frais.

LA COLLEGIALE

A M. Bodinier (MPE) qui demandait, par voie d'interpellation, quelles seraient les manifestations destinées à commémorer le 700ème anniversaire de la dédicace de la collégiale, M. Zahnd (conseiller communal) précisa qu'une commission de coordination publiera sous peu le calendrier des manifestations laïques et religieuses prévues.

LES JEUNES RIVES, UN VIEUX SUJET!

Et bien sûr, on a réparé de ces jeunes rives, une vieille rengaine parce que M. Claude Joly et consorts ont demandé, par voie de motion, que l'on étudie l'aménagement de cet espace conquis sur le lac par remblayage.

M. Rémy Allemann, directeur des travaux publics dit d'emblée que le Conseil communal ne saurait accepter la motion (qui n'apporte, au demeurant, aucun élément de fond nouveau) sans un sérieux amendement.

Un étude? Il en existe vingt ou plus dans le volumineux dossier des rives!

Le MPE propose que les projets à venir s'inspirent de l'étude présentée par le MPE en octobre 74 («Neuchâtel retrouve son lac») mais, fera remarquer M. Allemann, il y a pas mal de défauts dans ce projet. Et puis, politiquement parlant, est-il concevable que si le Conseil général accepte cette motion telle quelle il accepte du même coup le projet MPE 74 sans avoir pu se prononcer sur sa valeur? Inacceptable.

M. de Montmollin (lib) proposa de créer une commission ad-hoc pour l'étude d'ensemble de l'aménagement des rives, mais plus tard se rallia à l'idée d'une commission des ports et rives élargies qui travaille en collaboration avec l'Exécutif pour définir les grandes lignes de l'avenir de ces rives, qui seront ensuite soumises au Conseil général.

Au cours de ce débat, un assez sérieux accrochage se produisit entre les groupes socialiste et MPE le premier reprochant au second d'enfoncer souvent des portes ouvertes, le MPE répondant que les bavardages de M. Koehli engendrent une grande lassitude. Et M. Buhler de s'élever contre les paroles et le procédé du MPE qui constitue une violation de l'ordre de cette assemblée.

C'est sur cette algarde parlementaire, qui elle aussi fleurit les élections, que la motion amendée comme le demandait le Conseil communal, fut acceptée par 17 voix contre 12. G.Mt

Cinquième concert d'abonnement Le «Festival Strings» de Lucerne

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé lundi — on se souvient du concert donné l'an dernier avec Aurèle Nicolet — cet ensemble d'élite que R. Baumgartner et W. Schneiderhan créent il y a une vingtaine d'années dans le cadre du Festival de Lucerne. Un ensemble de 12 musiciens qui se renouvelle constamment, puisqu'il est essentiellement formé de jeunes instrumentistes très doués, et de tous pays, qui font ici un «stage» plus ou moins prolongé.

Beauté et finesse de la sonorité, vivacité, brio, jeu d'ensemble d'une absolue perfection: telles sont sans doute les qualités les plus frappantes du Festival Strings. Et plus particulièrement cette absence totale d'inertie qui permet à Rudolf Baumgartner d'obtenir des changements instantanés de tempo, de couleur ou de plan sonore. Des qualités qui s'accordaient fort bien au programme plus léger que vraiment substantiel de l'autre soir. A cet égard, nous sommes un peu restés sur notre faim, les trois «Contrepoints» de Bach constituant, en fait, le seul véritablement nourrissant! Et nous aurions souhaité, en guise de dessert, un page moins archiconnue que les Danses roumaines de Bartok... compensée, il est vrai pas un Scarlatti peu connu et un Mendelssohn inédit.

Au début: une exécution très vivante, riche en contrastes du 3me Concerto grosso de cet Alessandro Scarlatti dont l'énorme production religieuse et dramatique — 115 opéras! — a fait oublier, assez injustement, les mérites de l'œuvre instrumentale. Puis une interprétation merveilleusement aisée et chantante de trois «Contrepoints» de l'Art de la Fugue de Bach. Ainsi mis en valeur, ce jeu de lignes et de rythmes apparaît d'une si sereine beauté qu'on se demande pourquoi ce testament du Cantor a si long-

temps passé pour un ouvrage sévère et d'aussi difficile.

Bon prince, le public a vivement applaudi le pianiste Peter Aronsky, russe d'origine mais de nationalité suisse, qui fit autrefois ses études au Conservatoire de Zurich. A vrai dire, son interprétation du Concerto K.414 de Mozart ne m'a pas du tout convaincu. Un jeu très fin sans doute, mais sans grand relief, et qui évoquait par trop l'image désuète du «petit Mozart» un peu frère, toujours aimable et souriant. A travers ces sonorités confidentielles, nous avions quelque peine à retrouver la couleur, l'intensité expressive d'un Concerto de la pleine maturité que le compositeur lui-même estimait «brillant»... En revanche, accompagnement orchestral d'une vivacité, d'une fraîcheur exéplaires.

Dans le bref Divertissement en fa majeur, le Festival Strings nous a donné une nouvelle démonstration de verve rythmique, d'élégance, voire de virtuosité instrumentale comme dans certain passage du Rondo final, joué à l'extrême limite du triantissimo. La précocité de Mozart a éclipsé celle, presque aussi incroyable, de Mendelssohn. Remercions R. Baumgartner de nous avoir révélé l'une des petites Symphonies que Mendelssohn composa à l'âge de 12 ans dont la veine mélodique, la couleur, la sûreté d'écriture sont proprement stupéfiants. N'y décèle-t-on pas déjà ce goût de la féerie qui nous vaudra, cinq ans plus tard, l'Ouverture du Songe d'une Nuit d'été?

Enfin, les Danses roumaines de Bartok, trop jouées sans doute mais en tout cas très bien exécutées l'autre soir, avec toute la poésie reprise dans la partie centrale, toute la «furia» populaire des dernières danses. J'ai pourtant préféré, et de loin, le célèbre Aria en ré de Bach, donné en bis: digne pendant des Contrepoints de la première partie. L. de Mr.

ABRIS

M. J.-P. Raclé (rad) développa sa motion demandant que Neuchâtel saisisse l'occasion des travaux de la N5 en métropolitain pour combler son retard en matière d'abris de PC en aménageant dans les tunnels de la future autoroute souterraine.

La discussion aura lieu à la prochaine séance, comme le veut le règlement.

L'interpellation socialiste de M. P. Dubois et consorts sur l'avenir de l'Ecole supérieure de commerce donna lieu à un assez long débat, puisque la discussion fut ouverte à la demande de l'assemblée.

De la nouvelle Ecole de commerce, on en parle depuis bientôt vingt ans. Aujourd'hui un millier d'élèves travaillent dans de très mauvaises conditions aux Terreaux. Alors, dira l'interpellateur, le Conseil communal devrait rappeler toute l'affaire à l'Etat en lui suggérant d'utiliser les nouvelles rives. Ou, à tout le moins, devrait-on songer à des réflexions aux Terreaux-nord et dans le bâtiment des Beaux-Arts.

M. Frey (conseiller communal) directeur des bâtiments de la ville, fit le tour du problème.

Trente millions avaient été prévus, mais on a renoncé au projet vu la situation économique et financière. Le Conseil communal ne tient pas à faire

LE BON TUYAU
POUR LES POTS D'ÉCHAPPEMENT

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.
 Seara 14 - Tél. 25 23 30

MONTAGE RAPIDE

IL SORT DE PRISON POUR CAMBRIOLER!

P.C. alors qu'il était sorti de prison depuis une quinzaine de jours seulement, a participé à trois vols par effraction dans deux magasins et un cabinet médical du chef-lieu! Il a été condamné à un mois d'emprisonnement ferme, peine réputée subie par la détention préventive et au paiement de 320 fr. de frais.

L.M. et A.V. se sont introduits, le 24 octobre 1975 au soir, dans les locaux de l'entreprise qui les emploie afin de soustraire deux châssis de fenêtre neufs d'une valeur de 600 fr. environ. Ils n'ont pas poursuivi jusqu'au bout leur activité délictueuse, car ils furent mis en fuite par l'arrivée d'un tiers. Les deux prévenus ont soutenu qu'il ne s'agissait pas de châssis neufs et qu'ils n'avaient nullement l'intention de faire des affaires avec ces objets.

POUR RENDRE SERVICE...

— C'était uniquement pour rendre service à un camarade...

— Ils ont été condamnés tous deux à cinq jours d'emprisonnement avec sursis

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NEUCHÂTEL
met au concours un poste de

CONCIERGE RÉSIDANT

au bâtiment des Beaux-Arts 30.

Exigences: personne mariée, sérieuse, ayant de l'autorité et de l'expérience.

Salaires et conditions de travail: selon règlements communaux.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 1976, ou à convenir.

La Direction de l'École de Commerce est à la disposition des candidats pour tous renseignements relatifs à ce poste.

Les postulants doivent être adressés à la Direction de l'École Supérieure de Commerce, Beaux-Arts 30, 2001 Neuchâtel avant le 20 mars 1976.

La Commission de l'École



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE

ADMISSION
de candidates
à l'enseignement préscolaire

Les candidates à la formation de maîtresse enfantine domiciliées dans le canton de Neuchâtel sont informées de l'organisation prochaine d'examen en vue de l'admission, en août 1976, d'une nouvelle volée d'élèves à l'École normale de Delémont, section maîtresses enfantines.

Examens d'admission
Ils auront lieu à La Chaux-de-Fonds les 4 et 5 mai 1976.

Délaï d'inscription
Les inscriptions seront reçues jusqu'au 8 avril 1976 à l'Inspection des écoles primaires, case postale 771, 2001 Neuchâtel, téléphone (038) 22 39 11.

Inscription et renseignements
Les formulaires d'inscription et les renseignements peuvent être demandés à l'adresse ci-dessus.

Il n'y aura pas de séance d'information publique.
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service de l'enseignement primaire



DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX
PUBLICS

A la suite de la mise à la retraite du titulaire, le Service des ponts et chaussées offre à recevoir

un poste

de cantonnier-chauffeur

pour le cantonnement N° 57, secteur Les Hauts-Geneveys - Chézard.

Si nécessaire, logement de service de trois pièces, entièrement remis à neuf, à Villiers. Conditions d'engagement: être citoyen suisse et en bonne santé; posséder, si possible, le permis de conduire pour poids lourds.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 1976 ou à convenir.
Traitement légal.

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, au Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel 1, jusqu'au 20 mars 1976.



Département
des Travaux publics
Service des ponts
et chaussées

Neuchâtel, le 23 février 1976

SOUSSION

Le Département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met séparément en soumission les travaux de réfection et de construction d'ouvrages d'art suivants, prévus pour le courant de l'année:

- T 10 - Neuchâtel, rue de l'Ecluse: purge de rocher et construction d'un mur de plaquage de 90 m² environ, ancré par tirants;
- T 10 - Haut-de-la-Tour: réfection de murs de soutènement et construction d'un mur de plaquage de 90 m² environ, ancré par câbles de précontrainte réinjectables;
- RC 169 - Le Locle - Les Brenets: travaux de drainage et de gunitage d'un tunnel de 90 m de longueur;
- RC 170 - Les Ponts-de-Martel: construction d'un mur de soutènement et d'un trottoir sur une longueur de 65 m environ.

Les entreprises intéressées à l'un ou plusieurs des travaux susmentionnés sont priées de s'annoncer par écrit, jusqu'au 20 mars 1976 à l'adresse suivante:

Service des ponts et chaussées,
Case postale 1162, 2001 Neuchâtel

Les documents de soumission seront ensuite envoyés aux intéressés.

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

SAMEDI 13 MARS, À 17 HEURES
AULA DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Séance publique

Remise du Prix 1976 à l'archiviste
Jean Courvoisier
par le professeur Louis-Edouard Roulet

- Intermède musical par un ensemble
sous la direction de M^{me} Pascale Bonet -

Conférence de Pierre Margot,
architecte à Lausanne:

«De la connaissance du patrimoine
architectural à sa sauvegarde»
(avec projections lumineuses)

- Entré libre -

IMMEUBLES

Je cherche à acheter, sur le Littoral
neuchâtelois,

ANCIEN IMMEUBLE

Faire offres détaillées sous chiffres
DT 540 au bureau du journal.

Littoral neuchâtelois
villa de 7 pièces

2 cuisines, 2 salles de bains, garage,
etc. Terrain de 800 m². Vue imprenable
sur le lac et les Alpes.
Prix à discuter.

Visite et renseignements:



PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale
et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

A vendre à Portalban,
à 300 m du port,

terrains

équipés, eau, électricité et eaux
usées.

Magnifiquement arborisés et accès
facile.

Surfaces selon entente de 650 à
1300 m². Fr. 70.— le m.

Faire offres sous chiffres OF 551 au
bureau du journal.

A vendre à l'est de Neuchâtel, dans
situation dominante,

ANCIENNE FERME

à transformer; possibilité de cons-
truire plusieurs appartements.

Adresser offres écrites à FW 542 au
bureau du journal.

A VENDRE
à Sauges

villa mitoyenne
neuve, 5 pièces,
cheminée, vue imprenable, belle situation;
prix forfaitaire.
Hypothèques à
disposition.
Fiduciaire F. Anker,
case postale 6,
2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 16 49.

A CHÉZARD, Val-de-Ruz,

entre lac et montagne, dans un très beau cadre de
verdure, à proximité des transports publics, deve-
nez propriétaire d'une

villa neuve

de 6 pièces, avec cuisine agencée, 2 salles d'eau,
grand salon avec cheminée, 4 chambres à cou-
cher, garage, 2 caves, buanderie installée avec
machine à laver, chauffage général avec produc-
tion d'eau chaude. Possibilité de choisir revête-
ments fonds et murs.

Terrain 800 m² engazonné.
Situation ensoleillée, vue imprenable.
PRIX 1974 AVEC HYPOTHÈQUES 70 %
ASSURÉES.

Renseignements auprès de

l'Entreprise Marcacci S.A.
Brévards 4, Neuchâtel, tél. (038) 25 14 79.

A vendre d'un seul bloc, à Frochoux (sur Cornaux),

PARCELLE AGRICOLE
DE 34.500 M²

Situation très favorable.

Bon ensoleillement, accès facile.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au
N° (038) 25 30 23.

Enseignant cherche
à acheter

maison
ou terrain

avec vue, à proximité
de communications;
région tranquille,
est ou environs
de Neuchâtel.

Adresser offres
écrites à HY 544
au bureau du journal.

A LOUER

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour
date à convenir, quartier de l'église
catholique (immeuble neuf),

APPARTEMENT
de 3 ou 4 pièces

avec tout confort. Ascenseur.
Balcon.
STUDIO NON MEUBLÉ
avec tout confort.

A LOUER tout de suite ou pour date à convenir

BEAUX STUDIOS

tout confort, ouest de Neuchâtel.
Fr. 304.—/Fr. 349.—, charges comprises.

Faire offres sous chiffres 28-900074 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A louer à
Neuchâtel,
rue des Gorges 6,
4^{me} étage,

BEAU 4 PIÈCES

Libre immédiatement ou pour date à
convenir.
Loyer 470 fr., charges incluses.

S'adresser à:
LA NEUCHÂTELOISE-
ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

A louer à Neuchâtel (Prébarreau) dès
le 1^{er} juin 1976,

LOCAUX COMMERCIAUX

environ 210 m²,
loyer mensuel Fr. 1700.—, charges
comprises.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A LOUER
à l'avenue de la Gare 3,
Neuchâtel,

MAGASIN avec vitrine,

pouvant être transformé
en boutique.

Faire offres à la Coopérative d'Habi-
tation de la Maison des Syndicats,
av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel.

A louer à
Travers

appartement de
3 chambres
+ 1 indépendante,
tout confort, jardin,
prix modéré.
Date à convenir.

Tél. 63 16 45
ou 61 16 19.

A louer à Neuchâtel
(rue des Moulins)
immédiatement
ou date à convenir

1 pièce
meublée
Fr. 210.—

avec cuisine et bains,
chauffage individuel.

Gérance
Bruno Müller,
Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel

appartement
4½ pièces

tout confort,
cuisine équipée,
lave-vaisselle.
Libre dès le 1^{er} mai
1976.

S'adresser à
Cretegnay et C^{ie}
Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

A louer en plein centre
pour 1^{er} avril et tout de suiteBEL APPARTEMENT
DUPLEX ET
3 STUDIOS MODERNES

avec bains, cuisinette, tapis mo-
quette, machine à laver, sèche-linge, jar-
din, etc.

Loyer: Fr. 420.— et Fr. 300.—
S'adresser à
l'Etude Ph. de Reynier,
rue du Coq-d'Inde 24,
Neuchâtel. Tél. 25 12 18.

A louer dans villa neuve, pour le
30 juin 1976 ou date à convenir,

MAGNIFIQUE
APPARTEMENT
DE 1½ PIÈCE

cuisine séparée équipée, réduit,
grande pièce, tapis tendus.

Loyer 320 fr. + 50 fr. charges.

Tél. (038) 25 30 23.

A louer à CORMONDRECHE

studio

cuisinette installée avec réchaud
électrique 2 plaques, frigo. Douche-
toilettes. Cave.

Dès le 24 mars, 235 fr. + charges.

appartement de 3 pièces

cuisine, bains-toilettes. Balcon. Cave
et galetas. Dès le 24 juin, 425 fr. +
charges. Garage 60 fr.

S'adresser à Agence 13 * 13,
Orangerie 8, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 13 13.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 mars ou pour
date à convenir, à la rue des Moulins,

APPARTEMENT MODESTE
de 3 chambres

cuisine, W.-C.

Loyer mensuel: Fr. 190.—

A LOUER à FLEURIER
dans immeuble neuf tout confort

de 123 m², salon avec cheminée,
2 salles d'eau
Loyer: Fr. 800.— + charges.

Au même étage:

locaux commerciaux
de 87 m² à aménager au gré du loca-
taire.
Convient particulièrement à mé-
decin, dentiste, notaire, fiduciaire,
etc. Loyer: Fr. 900.— + charges.
S'adresser à la
Banque cantonale neuchâteloise
Service des grâces
2001 Neuchâtel.
Pour visiter: s'adresser à l'agence
de Fleurier.

Nous louons à La Neuveville, pour
le 1^{er} mai 1976,

appartement
de 2½ pièces

loyer Fr. 290.—

appartements
de 3 et 3½ pièces

loyer Fr. 384.— et Fr. 478.—

appartement
de 4½ pièces

loyer Fr. 595.—
plus les charges.
Autres renseignements par la gé-
rante

ROBERT PFISTERAG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer pour le 30 avril 1976, à la rue
des Berthoudes (sous La Coudre),

MAGNIFIQUE STUDIO
MEUBLÉ OU NON

Cave, buanderie, balcon avec vue
imprenable. Ascenseur.

Loyer meublé Fr. 350.—
non meublé Fr. 310.—
+ 50.— charges.

Tél. (038) 25 30 23.

A louer à Cornaux

4½ PIÈCES

96 m², tout confort, dans immeuble
neuf, au rez-de-chaussée.
Loggia, cuisine agencée, ascenseur,
conciergerie.
Libre tout de suite
ou pour date à convenir.

Loyer: Fr. 550.—
+ 75.— de charges.

S'adresser à
l'Etude J.-J. Thorens,
Saint-Blaise, rue du Temple 16.
Tél. 33 27 56.

A louer à Neuchâtel (centre)

BUREAU

avec dépendances.
Loyer mensuel Fr. 310.—, charges
comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel
tél. 24 42 40.

A louer à Colombier
CH. DES ÉPINETTES

3 pièces dès Fr. 488.—, libre tout de
suite ou date à convenir.

VERGER 9
studio Fr. 327.— libre: 1^{er} avril 1976
2 pièces Fr. 430.—
libre: date à convenir
4 pièces Fr. 655.—
libre: tout de suite
Ces prix s'entendent charges
comprises.
S'adresser à FIDIMMOBIL S.A.,
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 03 63.

A louer tout de suite, à la rue de la
Dîme (sous La Coudre),

APPARTEMENT
DE 2½ PIÈCES

cuisine équipée, balcon, ascenseur.
Loyer 430 fr. + 65 fr. charges.

Tél. (038) 25 30 23.

A louer tout de suite ou pour date à
convenir
DOMBRESSON, allée des Peupliers,

appartements
de 2, 3 et 4 pièces

cuisine équipée, service de concier-
gerie.

Prix de location mensuel, charges
comprises:
2 pièces Fr. 350.— et 425.—
3 pièces Fr. 490.—
4 pièces Fr. 540.—

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 22 34 16.

A louer à Peseux pour le 24 juin,
appartement de

4 PIÈCES

520 fr. + charges, tout confort.

Pour visiter s'adresser:
M. Matthey, Venelle 2, Peseux.

Pour traiter:
E. Butterlin, ch. du Réservoir 1,
1012 Lausanne.
Tél. (021) 32 73 04.

A louer, dès le 24 mars ou pour date
à convenir,
NEUCHÂTEL, chemin des Pavés 30,

appartement
de 2 pièces

cuisine équipée, service de concier-
gerie, quartier tranquille.
Prix de location mensuel, charges
comprises: Fr. 375.—

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat,
Seyon 10, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 22 34 16.



A louer, rue des
Fahys, tout de suite
ou pour date
à convenir

appartement
2 pièces

coin-cuisine équipé,
confort, tranquillité,
Fr. 330.— + charges.

S'adresser à:
REGENCE S.A.,
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

NEUCHÂTEL

CENTRE
VILLE

BUREAUX

divisibles à remettre,
loyer intéressant,
à la rue du Trésor 9.
Veuillez contacter:

SERVICE IMMOBILIER
Place Pépînet 2,
Lausanne
tél. (021) 22 29 16.

A LOUER

DEUX STUDIOS
MEUBLÉS

quartier de Bellevaux (Neuchâtel),
immeuble tranquille et soigné.
Loyer 360 fr. avec charges.

Etude Cl.-E. Bétrix, notaire,
2017 Boudry,
Tél. 42 22 52.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 mars ou pour
date à convenir, à Gratte-Semelle,

APPARTEMENT
de 3 pièces

avec tout confort. Vue. Balcon.
Loyer mensuel: Fr. 440.—
+ charges.

A louer
Saint-Aubin
pour date à convenir

bel
appartement
3 chambres

confort, jardin,
350 fr. + charges.
Neuchâtel,
Comba-Borel,

1 chambre
meublée

pour jeune fille
sérieuse.
Libre 1^{er} avril, 140 fr.
par mois.
Tél. (038) 25 45 78.

A louer

studio

à Colombier.

femina

la revue des Romandes,
qui a encore quelque chose
à dire aux femmes.

SPÉCIAL-TRICOT
Les consommatrices en lutte
Les ouvrières à l'université

Aujourd'hui à votre kiosque.

W. von Burg PEINTURE

MARIN
Fleur-de-Lys 9 - Tél. 33 13 52

Elna: 45 fois en tête

63 publications de tests comparatifs neutres ont vu les divers modèles Elna testés être mentionnés 45 fois en tête (sous ou avec d'autres marques).



elna
championne du monde
des tests comparatifs

M^{me} M.-Th. Pitteloud

Rue de l'Hôtel-de-ville 6 - Saint-Honoré 2
Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus. Service rapide.

Notre offre sensationnelle

TV couleur à des prix extraordinaires

5 TV PHILIPS et MEDIATEOR K 151 (prix catalogue 3890.-) **Fr. 1490.-**

20 TV PHILIPS et MEDIATEOR 221 (prix catalogue 3890.-) **Fr. 2490.-**

TV grand écran 66 cm, Suisse-France Garantie - Facilités de paiement - Location

• Vous bénéficiez de notre grande expérience et rappelez-vous que Jeanneret & C^o est le meilleur marché



Jeanneret & C^o sa
Au Confort Ménager
Neuchâtel - Neuchâtel - Téléphone 24 57 77

Plus question pour vous de demeurer

CHAUVE

Ce n'est ni un TOP, ni un TISSAGE mais l'unique procédé scientifique existant qui vous fait retrouver définitivement une chevelure abondante et personnalisée - une technique qui vous garantit une chevelure directement et définitivement fixée au cuir chevelu. La presse (« La Suisse », « Illustré », « Genève-Home Informations » et « Votre Beauté ») est unanime à reconnaître notre procédé MAVIT comme étant l'un des meilleurs, si ce n'est le seul.

Pour information, écrire ou téléphoner à: **NEW-MAN I.M.A.C.H.**
2, rue Bovy-Lysberg • 1204 GENÈVE • Tél. (022) 21 59 20



Cet homme n'a pas résolu son problème
I.M.A.C.H. PEUT L'AIDER

DETES
résolues avec efficacité

Tél. 021 95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS
1510 MOUDON

REVUE
AUTOMOBIL REVUE
REVUE AUTOMOBILE



Spécialisé dans la taille, l'élagage, l'abattage de gros arbres

HERVÉ COLLOT

Paysagiste
Clos-de-Serrières 31
Tél. (038) 31 76 24

Créer, entretenir un beau jardin, votre souci, notre affaire.

armourins Discount

NEUCHÂTEL
Innovation Neuveville

DASH lessive complète pour toutes températures (30°-90°). Tambour 5 kg. seulement 15.90	TELA - papier ménage 2 rouleaux de 100 coupons, 23x27 cm. Prix indiqué 2.15 seulement 1.75
GLAENZER pour faire briller vos sols. 1 litre seulement 6.50	MELITTA cornets à filtrer No 102. 50 pièces. Prix indiqué 1.20 seulement 0.85
COLGATE dentifrice au fluor, 80ml. Prix indiqué 4.50 seulement 2.95	Papier WC avec dessins. Paquet de 4 rouleaux seulement 1.95
CHANDOR - laque pour cheveux «classic» et «antigras», 370 g. Prix indiqué 10.80 seulement 5.75	PHILIPS - Radio-recorder OM/OL/OUC, magnétophone à cassettes, contrôle automatique d'enregistrement, prise DIN, prise écouteurs. Garantie 6 mois seulement 289.-
MUM Rollette for men 42 ml. «Rose» ou «Bleu». Prix indiqué 7.90 seulement 5.-	Poêle TEFLON pour électricité ou gaz. Ø 26 cm. seulement 12.-
FA - mousse de bain 500g. Pour la moitié du prix indiqué de 18.80 seulement 9.40	DUROMATIC - marmite à vapeur inox, pour électricité ou gaz. 5 litres. Prix indiqué 110.- seulement 79.-

Toutes les voitures du marché mondial dans le Numéro catalogue 76

(Publication annuelle de la Revue Automobile)

Des données techniques de plus de 1500 autos.

Dans toutes les librairies et aux kiosques.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

LA NOUVELLE
PORSCHE 924
EST ARRIVÉE



Vous pouvez la piloter dès demain.

La Porsche 911, la Carrera et la Turbo ont maintenant une nouvelle sœur: la Porsche 924. Nouvelle de par son concept et son styling, la 924 demeure une authentique Porsche en qualité et perfection!

AGENCES OFFICIELLES

Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, Neuchâtel
Tél. (038) 24 28 24

Garage Hironde, P. Senn, Neuchâtel
Tél. (038) 24 72 72

LA CITÉ

PRIX CITE
POUR FILLE DE 6 À 14 ANS

PULLOVER

courtes manches, ras cou, acryl uni, en blanc, marine, turquoise, rose, orange

TOUTES TAILLES

10.-

La Cité

LA CITÉ

LE GRAND MAGASIN QUI FAIT PLUS POUR SES CLIENTS. TÉL. 25 64 64
Tous les jours ouvert sans interruption de 8 h à 18 h 30.
LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE DÈS Fr. 30.- D'ACHATS.

LA CHAUX-DE-FONDS

Mesure de relance annoncée par M. Béguin

Dix millions pour des constructions agricoles ?

De notre correspondant :

La société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds a siégé hier après-midi à l'Ancien-stand en assemblée générale. Près de 150 personnes ont suivi cette réunion à laquelle participaient également M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, le préfet des Montagnes, M. Jean Haldimann, MM. Roger Ramseyer, conseiller communal, et Bernard Vuille, président cantonal de la Société d'agriculture.

Un événement important a marqué cette journée. Selon la tradition, en effet, il appartient au chef du département d'agriculture, de traiter en ces occasions de l'actualité agricole. Après un rapide tour d'horizon des problèmes de l'heure, M. Béguin rappela que sur le plan cantonal, l'Etat doit en cette période conjoncturelle, prendre des mesures draconiennes pour faire tourner le ménage financier ; qu'il est également appelé à favoriser dans les limites de ses possibilités des programmes de relance. C'est la raison pour laquelle le Grand conseil sera saisi cette année encore d'une demande d'investissements de dix millions de francs (parts cantonale et fédérale)

destinée au secteur des constructions agricoles en fonction des nécessités établies. Il faudra attendre le dépôt de ce rapport pour en savoir davantage.

ADAPTATION AU COUT DE LA VIE

Par ailleurs, l'assemblée que présidait M. Roger Ummel, a rendu un dernier hommage aux membres disparus. M. Ummel, dans son rapport de gestion, évoqua les difficultés économiques, souhaitant cependant que chacun fasse montre d'optimisme en attendant que l'on ait dépassé le creux de la vague. L'agriculture, elle non plus, n'a pas été épargnée. Les paysans de montagne connaissent toujours un manque à gagner de 38 fr. par jour en moyenne. Rappelant les revendications de l'Union suisse des paysans, il émit le vœu que l'on en arrive à une adaptation de la rentabilité en fonction de la nature du sol.

D'une manière générale, 1975 a été une année moyenne, avec des récoltes variables. L'activité 1976 prévoit notamment une intensification des moyens de lutte contre les dévastateurs souterrains. Les dégâts se révèlent en effet de plus

en plus important. Enfin, il ne faut pas oublier la journée de l'agriculture au prochain comptoir régional « Modhac ».

FINANCES SAINES

M. W. Loosli, caissier, commenta le résultat financier qui se présente de manière satisfaisante puisque le solde en caisse à fin 1975 atteint près de 2000 fr. et que la fortune de la société est en augmentation de quelque 500 fr. pour s'élever à 15.000 fr. environ. Satisfaction aussi du côté de l'exercice et de l'activité de l'office commercial dont le gérant est M. Loosli. Les produits bruts ont atteint le montant de 900.000 fr. et les charges 880.000 fr., d'où un bénéfice net d'environ 20.000 francs. Le chiffre d'affaires en 1975 s'est élevé à 5,5 millions de francs contre 5,2 millions en 1974. C'est la première fois qu'un tel résultat est enregistré. En août 1975 également, il a été procédé à l'inauguration d'un nouvel entrepôt, l'ancien ayant été détruit par un violent incendie.

PRESSE AGRICOLE

Après que M. Jacques Béguin eut apporté les conclusions de l'expert comptable, un autre point de l'ordre du jour fut abordé : la fusion de « Campagne et coteaux », l'organe officiel de la Société cantonale, avec « La terre romande ». Un sujet que nous avons présenté à maintes reprises. C'est le 31 de ce mois que le comité cantonal prendra une ultime décision. Quatre des six sections ont déjà souscrit à ce projet. Le Locle se prononcera jeudi après-midi. Quant à La Chaux-de-Fonds, le vote final fut également positif puisque 68 membres contre 11 ont accepté cette fusion qui entrainera également une augmentation des cotisations (de 27 fr. à 35 fr., comprenant entre autre le prix de l'abonnement). Au cours de la discussion, les avis furent souvent partagés, bien que la plupart des participants admettent qu'il s'agit là d'une décision importante, « Campagnes et coteaux » connaissant des difficultés financières qui ne lui auraient peut-être pas permis de subsister bien longtemps. La nouvelle formule pourrait entrer en vigueur au début de l'année prochaine.

« Stop » non respecté

Hier, vers 13 h 35, M. J. S., de Fontenais (BE), circulait rue de la Promenade en direction Nord. A la hauteur de la rue du Manège, il ne respecta pas le signal « stop » et sa voiture entra en collision avec celle de M. B. P. de La Chaux-de-Fonds, qui empruntait cette dernière rue. Dégâts.

Igesa : des questions explosives

La société Igesa (Intercommunale gaz énergie SA) dont les deux principaux actionnaires sont les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle et qui fabrique du gaz de ville à base d'essence légère, traverse depuis quelque temps certaines difficultés. L'un de ses principaux clients, la Société générale pour l'industrie du gaz dont le siège se trouve à Zurich, et qui distribue cette énergie dans le Haut du val de Saint-Imier n'est plus en mesure d'honorer les factures d'Igesa.

Au 31 décembre 1975, elle devait une somme de plus de 100.000 fr. à la société neuchâteloise. Comme depuis la situation n'a guère évolué, un groupe de conseillers généraux des deux villes des Montagnes vont ou ont déposé des interpellations à leurs législatifs respectifs. C'est ainsi qu'à l'ordre du jour de

la séance que tiendra vendredi le Conseil général du Locle, vient de s'ajouter une interpellation de MM. C. Debieux et consorts.

En voici la teneur : « Les conseillers généraux soussignés ont appris que la société qui distribue le gaz dans le Haut du val de Saint-Imier ne paie plus, depuis plusieurs mois, les livraisons de gaz d'Igesa alors qu'elle encaisse les redevances des abonnés à son réseau. La société Igesa, dont la ville du Locle est l'un des deux actionnaires, risque de subir un préjudice important.

Le Conseil communal peut-il indiquer quelles sont les mesures prises pour éviter l'aggravation de la dette due à Igesa ? Peut-il donner l'assurance que les abonnés au service du gaz des Montagnes ne devront pas supporter la perte éventuelle subie par Igesa ? ».

Menaces d'implantation d'une grande surface Le CID engage une nouvelle bataille

Sous la présidence de M. Louis Mayer-Stehlin, le commerce indépendant de détail (CID) de La Chaux-de-Fonds a siégé hier en assemblée générale ordinaire dans les locaux du « Club 44 ». Une séance extrêmement importante qui a mis en relief les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les commerçants, mais surtout fait ressortir la force de ce commerce indépendant de revenir sur certains points de l'ordre du jour.

L'attention toutefois fut braquée sur le rapport présidentiel qui ne manqua pas d'évoquer, de manière très directe, la venue prochaine aux abords de la ville d'une grande surface. « En Suisse, dans le commerce de détail, le nombre des points de vente a diminué de plus de 40 % en moins de dix ans. La consommation privée connaît, depuis quelque temps, un fléchissement certain. Sans être dramatique, la situation devient de plus en plus préoccupante ».

« Alors que partout ailleurs les commerçants demandent aux autorités et aux citoyens, de faire preuve de plus de compréhension et de les soutenir dans leurs efforts visant à offrir toutes sortes de facilités aux consommateurs, et obtiennent des encouragements et des appuis, chez nous, des hommes et des partis politiques, certainement pas au courant des réalités quotidiennes du commerce local, négligent — et c'est un euphémisme — les intérêts et la survie d'une structure sociale indispensable à l'équilibre communautaire que sont les petits détaillants et les travailleurs de la

distribution, tous, faut-il le rappeler, citoyens et contribuables bon teint. »

RÉAGIR AUX MENACES

Le ton étant donné, on entre alors dans le vif du sujet : « Nous n'admettons pas, qu'un nom d'une liberté hypothétique et d'un développement que nous pensons anarchique, on laisse, entre autres s'implanter à nos portes un hypermarché superflu, ne correspondant actuellement à aucun besoin réel, qui ne fera qu'exacerber une concurrence ridicule tout en précipitant la fin de plusieurs indépendants ».

On sait en effet que le commerce local perdra au moins 10 % de son chiffre d'affaires dès l'ouverture de cette grande surface. C'est pourquoi le CID va réagir, sous de multiples formes dont quelques-unes ont été évoquées hier soir : — dynamiser les commerces et les entreprises ; — multiplier les campagnes, les services, et la propagande ; — offrir plus et si possible mieux ; — profiter des occasions d'animation et des manifestations locales, etc...

INNOVATION

Une innovation sera lancée sur le plan cantonal : la fidélité-CID, sous la forme de chèques de fidélité, cadeau permanent à une clientèle fidèle. Cette campagne devrait débuter dès septembre. Nous en reparlerons lorsque toutes les modalités en auront été définies. Il fut encore question de projets d'améliorations dans le secteur des heures d'ouverture des magasins, voire de permanence pour

tous les jours de la semaine, d'affichage des prix, etc...

Le comité du CID a pris note d'une foule de suggestions qui ont montré l'intérêt des participants et leur volonté de mieux s'unir encore afin de coordonner leurs efforts. Ph. N.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Le sauvagement » (16 ans, prolongations).
Eden : 18 h 30, « Infidélités » (20 ans) ; 20 h 30, « Harold et Maude » (16 ans).
Plaza : 20 h 30, « Au-delà de la peur » (16 ans).
Scala : 20 h 30, « Nashville » (16 ans).
TOURISME — Bureau officiel de renseignements : 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or : 21 h 30 à 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.
Musée paysan des Eplatures : année du patrimoine architectural dans le Jura neuchâtelois.
Vivarium (61, rue de la Jardinière) : de 14 h à 17 h.
Musée des beaux-arts : les collections.

Galerie du Manoir : Manuel Gargaleiro (Portugal) et Catherine Hethy (Hongrie).

Galerie du « Club 44 » : Claude le Boul. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Carlevaro, 81, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite, tél. 111.

DIVERS

Salle de musique : 20 h 15, festival Strings de Lucerne, direction Rudolf Baumgartner ; soliste, Peter Aronsky, pianiste.
« Club 44 » : 20 h 30, « La belle et la bête », film de Jean Cocteau.

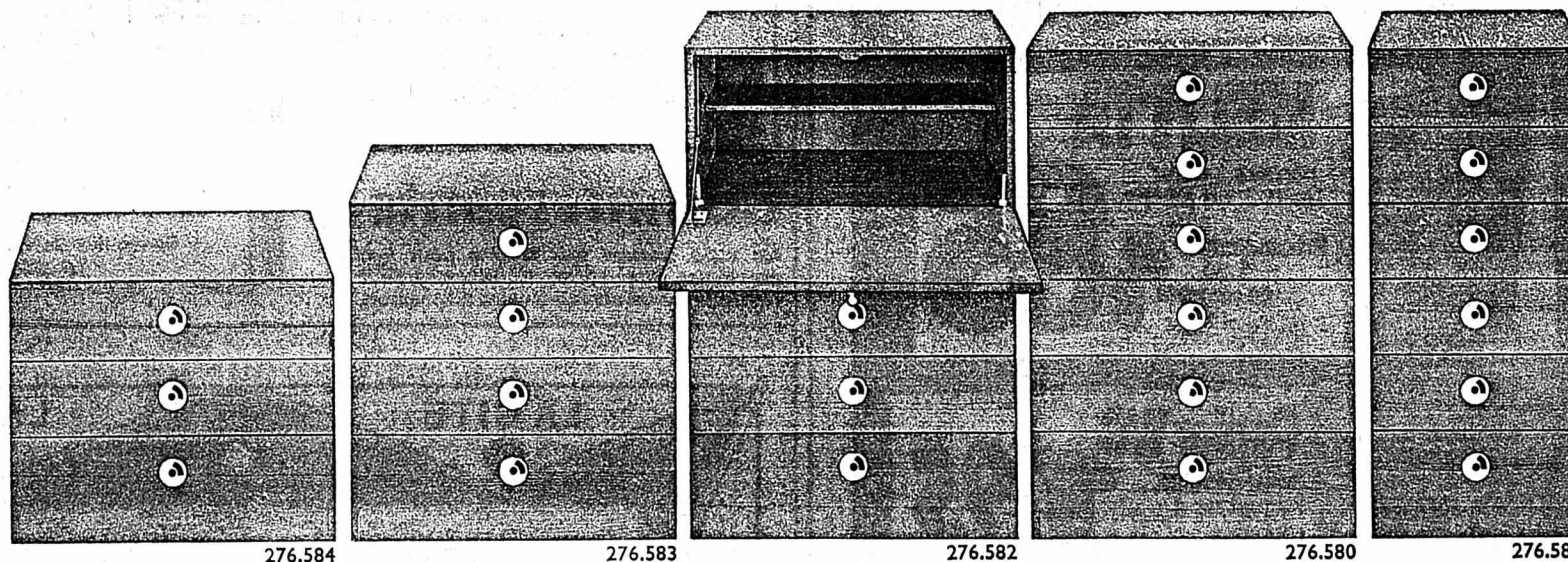
Le Locle

TOURISME — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITION
Musée des beaux-arts : Pierre Michel, peintre.
Pharmacie de service : Philippin, Daniel JeanRichard 27 ; dès 21 h, téléphone 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Commodes à « prix commodes » chez Home-Discount.

276.584 Commode
Frêne verni vert,
70/38/58 cm
108.-

276.583 Commode
Frêne verni vert,
70/38/74 cm
135.-



276.581 Commode
Frêne verni vert,
45/38/106 cm
148.-

276.580 Commode
Frêne verni vert,
70/38/106 cm
178.-

276.582 Commode-secrétaire
Frêne verni vert,
70/38/106 cm
178.-

HOME DISCOUNT Embarquez-le, déballiez-le et installez-le - quelle aïeure. **Pfister Meubles**

G3/9

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

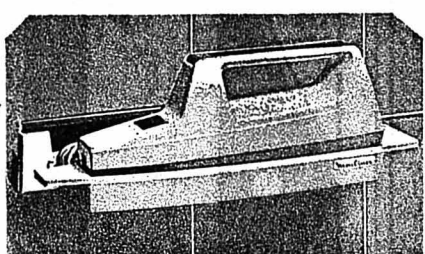
Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

POUR DAMES et MESSIEURS :
GRAND CHOIX DE

PULLOVERS
JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

Moulinex - le seul couteau qui offre autant d'avantages!

Pratique et indispensable à la cuisine et à table. Idéal pour trancher rapidement viande, poulet, saucisse, légumes, pain, fromage, gâteau, glace, etc. Sûrement, proprement, facilement!



Agréé par l'ASE.

49.-
Fr. seulement, support mural compris. *Prix conseillé

Découpage parfait grâce à la stabilité de la double lame.

Support mural pratique, prenant peu de place et contribuant au bon ordre.

La double lame s'aigüise d'elle-même. 1 année de garantie Moulinex.

Manche adapté à la forme de la main = plus grande sécurité!

Service après-vente de 48 heures.

Gratuit

Veillez m'envoyer vos conseils pratiques (L'art de découper)

Nom

Rue

NPA/Localité

Avec Moulinex tout est plus facile

Moulinex

Moulinex SA, 8029 Zurich, Forchstrasse 288, tél. 01 55 40 70

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

Selon l'Association des cadres techniques Pourquoi chercher loin à la ronde quand «le prophète est devant son établi»?

Nous avons, dans la FAN de lundi, donné le compte rendu de l'assemblée générale de la section du Val-de-Travers, affiliée à l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation, association qui groupe actuellement 15.000 membres répartis en 100 sections dans toute la Suisse.

A ce propos, il est intéressant de relever le point de vue de l'Association sur le rôle que devraient pouvoir jouer, dans les entreprises, les cadres, c'est-à-dire les entrepreneurs.

«Des spécialistes en économie politique, en gestion d'entreprises, en gérance de produits, étaient persuadés, relève l'Association des cadres techniques, qu'ils avaient en main l'avenir de l'économie.

Alors que, pendant des années, ils ont professé une euphorie exagérée de la croissance, aux premiers signes de faiblesse, ils ont changé leur fusil d'épaule. La récession serait d'une durée plus ou moins longue, généralement indéfinissable tout comme le temps qui ne dépend que des forces divines!

Le citoyen moyen, le travailleur, n'arrive plus à comprendre, se sentant manipulé ou trompé. Il ne faut, cependant, pas oublier qu'il y a toujours eu des gens avisés et critiques, qui répétaient inlassablement que le bonheur ne pouvait pas dépendre de la croissance quantitative seulement mais qu'il fallait aussi s'intéresser au développement qualitatif de l'économie. Ils n'ont été entendus ni par le patronat et ni les travailleurs.

POURQUOI CHERCHER MIDI...

Pour les cadres techniques, on a cherché au loin, avec persévérance et souvent à grands frais, ce qui se trouvait à portée de la main et qui s'y trouve encore! En effet, celui qui désire connaître la situation de son entreprise afin de fonder l'avenir sur quelque chose de solide, trouvera les éléments nécessaires non pas à l'extérieur, mais à l'intérieur même de cette entreprise. C'est-à-dire auprès des collaborateurs qui, par leurs fonctions et responsabilités ont une vue d'ensemble: les cadres d'exploitation.

Malheureusement, selon l'Association des cadres techniques, il y a encore trop de directeurs qui n'utilisent pas cet immense potentiel et n'écoutent guère la voix de leurs cadres. C'est pourquoi ceux-ci sont voués au pragmatisme. Ils affichent un scepticisme redoutable face aux envolées théoriques.

Ce scepticisme explique, peut-être, la réticence des dirigeants d'entreprises de discuter des problèmes avec les «incorrigibles réalistes».

Si le temps des «décisions solitaires» est désormais révolu, l'entreprise devrait être surtout dans la période actuelle une association de «conjugués» tirant tous à la même corde. Le vieil adage dit que personne n'est prophète en son pays. Cela concerne-t-il aussi «le prophète devant son établi», ce pronostiqueur réaliste de l'entreprise?

Les cadres d'entreprises s'en défendent et l'Association suisse des cadres techniques estime que ses sociétaires actuels et futurs doivent prendre désormais des initiatives.

G. D.

La ferme jurassienne en pays neuchâtelois

De notre correspondant :

A l'occasion de l'année du patrimoine neuchâtelois, le Centre de documentation pédagogique (*) vient de publier un dossier concernant la «ferme jurassienne en pays neuchâtelois». Une citation de M. A. Tissot introduit, fort à propos, le sujet: «Nos fermes ont beau être vieilles, elles n'en ont pas moins nos gestes, nos façons d'être, d'agir, de penser et surtout de sentir. Il est grand temps de prendre conscience que chaque mutilation, chaque dégradation de ces antiques demeures porte atteinte, sans espoir de réparation, à la personne même de chacun d'entre nous!».

Ce riche document permettra aux enseignants d'approfondir leurs connaissances personnelles et leur fournira les moyens de faire découvrir aux élèves la valeur immense de ce patrimoine et, si possible, de le faire aimer...

L'auteur de ce travail ne prétend pas à l'originalité. Sa modestie ne peut être comparée qu'à la qualité de sa recherche. Certes, il y a, dans le canton, des gens qui, depuis de nombreuses années, se battent pour que l'on protège, que l'on sauvegarde les vieilles demeures

paysannes. C'est à eux que, directement, ou à travers leurs écrits s'est adressé l'auteur du dossier, Mme Jacqueline Vivien, du Pâquier qui, comme dans le premier travail, a su découvrir l'essentiel, le plus coloré des témoignages du passé encore vivant, heureusement, parmi nous.

ICI ET LA

Quelques textes en guise d'introduction sur le Jura. On y trouve les noms bien connus de J. Baillods, A. Tissot et L. Perrin, J.-A. Steudler et... Jean-Jacques Rousseau.

Viennent ensuite quelques notions générales à propos de la maison rurale. Les caractéristiques principales de la ferme du Haut-Jura sont ensuite décrites avec dessins et croquis à l'appui et beaucoup d'originalité et de sérieux.

De l'extérieur, enrichissant en lui-même, on passe à l'intérieur de la ferme neuchâteloise: la cuisine, la cheminée, la chambre au poêle, les éléments vitraux de la maison.

C'est ensuite la découverte de quelques-unes des vieilles fermes typiquement jurassiennes: la Sorcière (grandes Crosettes); les Petites Crosettes, le Va-

lanvron, le Cernil sur les Sentiers, Les Bressels, la vallée de La Brévine, riche en vieilles bâtisses, le Petit-Bayard, très grande ferme qui abritait autrefois deux familles et qui possède, de ce fait, deux logements, deux granges, deux citernes encore intactes.

Mme Jacqueline Vivien a réalisé un travail remarquable sur le terrain... et dans les bibliothèques. Il n'en est pour preuve que la riche bibliographie qui figure à la fin du porte-feuille.

On ne doute pas que ce travail sera largement utilisé dans les classes du degré secondaire dont les élèves peuvent facilement être sensibilisés aux richesses de notre petit pays.

A. S.

* Neuchâtel, Faubourg de l'hôpital.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collisée: 20 h 15 «Macadam cow-boy (Ciné-club)».

Château de Môtiers: exposition sur les guerres de Bourgogne.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Buttes-la Robella: installations en service.

Fleurier, le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Sage-femme: tél. 63 17 27.

Fleurier, infirmière-visiteuse: téléphone 61 38 48.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou téléphone (039) 23 79 87.

Les Verrières, bureau de renseignements: banque cantonale.

FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Chronique du Val-de-Ruz

De nombreuses activités à la paroisse de Dombresson-Villiers-Le Pâquier

De notre correspondant :

L'assemblée d'église annuelle de la paroisse de Dombresson-Villiers-Le Pâquier s'est déroulée, dimanche dernier, après le culte. Le rapport du collège des Anciens, préparé par le pasteur, a été adopté.

Parmi les points principaux qui ont été traités figure le thème «Visite des paroissiens et cure d'âme», proposé par le Conseil synodal qui sera étudié, d'une manière approfondie, lorsque les conditions le permettront.

Pour l'instant, le sujet de préoccupation de tous les membres de l'église et de ses autorités, c'est le remplacement

du pasteur Schaefer, qui s'en ira, au début de l'été, à La Chaux-de-Fonds. Un seul candidat est en liste. Il s'agit du pasteur Yves Tissot, actuellement conducteur spirituel d'une paroisse du Jura bernois. L'élection de M. Tissot aura lieu les 20 et 21 mars prochains.

Le culte a été célébré régulièrement à Dombresson, une fois par mois, au Pâquier, tous les quinze jours au home «Mon foyer» et chaque dimanche en hiver à la chapelle des Bugnenges quand les conditions d'enseignement étaient favorables.

Le culte des enfants et le culte de la jeunesse sont célébrés régulièrement à

Dombresson et au Pâquier. Un fois par mois, enfants et adultes se retrouvent au culte des familles.

ACTIVITÉS DES GROUPEMENTS PAROISSIAUX

Les membres du collège des Anciens ont été installés dans leur charge le 8 juin. Le 7 septembre, les enfants nés en 1969, ont été accueillis dans la vie culturelle de l'église et l'ouverture du catéchisme, avec 20 participants, a eu lieu le 14 septembre. En 1975, 14 enfants (12 garçons et deux filles) ont été baptisés, huit mariages ont été bénis et seize services funèbres célébrés.

Au 31 décembre de l'année dernière, on comptait dans la paroisse 550 foyers soit 15 de plus qu'à la fin de 1973 et 138 de plus qu'en 1965. La «Jeunesse protestante» a préparé plusieurs cultes et repas de paroisse, animé une rencontre de catéchumènes et visité, avant Noël, les personnes âgées. Elle se réunit régulièrement.

Le chœur mixte travaille toujours avec le chœur du village voisin.

Les personnes âgées et isolées se réunissent régulièrement à la salle de paroisse où elles passent d'agréables moments de divertissements variés.

Grâce au groupe «Trois-Raïsses» le scoutisme se porte bien à Fleurier

De l'un de nos correspondants :

Sur le plan fleurisien, le scoutisme est scindé en deux groupes. Le groupe des filles, appelé «section Bayard» est dirigé par Mme L. Schlaeppli et comprend deux unités, celle des Lutins (anciennes Petites-Aïles) et celle des éclaireuses. Le groupe des garçons, baptisé «Trois-Raïsses» a pour chef J.P. Beuret et se subdivise en quatre unités: les louveteaux, les éclaireurs, les pionniers et, depuis septembre dernier, les routiers. Ces deux groupes forment ensemble le «Groupe scout de Fleurier». Si, naguère, il existait relativement peu de contacts entre ces deux ensembles, la création, le 25 avril 1975, d'un «Conseil du groupement scout» devait favoriser un rapprochement, en particulier grâce à l'appui accordé par un comité de parents aux responsables des groupes et des unités. Ce conseil est présidé par M. J. Troyon, alors que la vice-présidence est échu à Mme Ch. Berthoud. Il a mandaté deux commissions spéciales (construction et finances) pour résoudre le problème du logement des scouts fleurisins, problème en passe d'être résolu à la suite de l'acquisition d'une baraque du chantier de la Clusette; ces nouveaux locaux seront établis à proximité de la patinoire artificielle, sur un terrain mis à disposition par les autorités communales. Leur inauguration sera l'un des événements majeurs de l'année 1976.

caux; du 18 au 20 septembre, participation au camp cantonal dans le Val-de-Ruz; en octobre, on prévoit une récupération de vieux papier; enfin, le 10 décembre, ce sera le loto du «Groupe scout».

«Serait-il prétentieux de constater au terme de 1975 que le scoutisme à Fleurier se porte bien?», comme l'écrit dans son rapport annuel le chef du groupe «Trois Raïsses» qui ajoute: «Je m'en voudrais paraître trop optimiste en vous apportant une telle affirmation, mais force oblige de relever qu'il ne s'est porté aussi bien depuis fort longtemps.»

NOIRAIGUE

Cambriolage à la gare

(sp) Lundi, durant la journée, au moment où la gare CFF de Noiraigue n'est pas desservie, le distributeur automatique de billets a été cambriolé. Après avoir sectionné les fils électriques donnant l'alarme, le ou les malfaiteurs ont fait main basse sur une somme de 150 fr. environ.

Ratification

(sp) Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination de M. Francis Muriset à la fonction d'officier d'état civil de la commune de Noiraigue. M. Muriset doit remplacer M. Jean-Jacques Revaz, démissionnaire, également en qualité d'administrateur communal.

MÔTIERS

Un lecteur indigné

(sp) «Oh, scandale», c'est sous ce titre qu'un lecteur de Môtiers a écrit à la FAN pour s'indigner de deux choses: tout d'abord que l'on déverse de la neige sale, ramassée au bord de la route, chargée de plomb et de mercure, dans l'Areuse alors que l'on paie des millions pour construire des stations d'épuration; ensuite que l'on brûle, à la sortie de Môtiers en direction de Boveresse, des billes de bois entières alors qu'il y a quelques mois encore, la crise du pétrole battait son plein et que trouver du bois de chauffage était devenu un problème.

Ce sont là, en effet, deux points parmi bien d'autres sur lesquels il faudrait se pencher avec un certain intérêt.

LA CÔTE-AUX-FÈES

Concert de «L'Harmonie» de Môtiers

(c) Vendredi dernier, à la grande salle, de La Côte-aux-Fées, la fanfare «L'Harmonie», de Môtiers, a offert au public un concert, qui fut suivi d'une pièce humoristique. Les morceaux de cette fanfare furent très appréciés, grâce à leur excellente tenue.

Quant à la pièce intitulée, «Le bouton de culotte» elle fut jouée avec un brio qui plut au public. Il est regrettable que la participation soit si faible. La grippe et plusieurs grandes manifestations en sont, hélas la cause indiscutable.

FRANCE VOISINE

Téléphone automatique à Maïche

(c) Alors que, dans bien des régions du Haut-Doubs frontalier, et notamment dans les cantons de Montbenoit, Morveau, Villiers-le-Lac, on en est encore au téléphone manuel, un bulletin de victoire a été lancé à Maïche. Un central téléphonique moderne a été en effet installé au centre de ce plateau horloger.

Et, peut-être pour faire oublier qu'à côté il faut toujours passer par la poste pour obtenir le village voisin, on a annoncé à Maïche que le nouveau central allait bénéficier d'ici à six mois de l'automatique international. Voilà donc les Maïchois, d'un coup reliés au monde entier, eux qui attendaient souvent qu'on veuille bien leur accorder non pas un numéro, mais un poste. En France, vraiment on fait des progrès dans le domaine des communications!

A SUIVRE...

Si la pensée de Schelling est fascinante, on comprend néanmoins fort bien que Hegel ait senti le besoin de s'arracher à ces spéculations magnifiques mais hasardeuses dans le domaine de l'insoluble, pour revenir sur la terre et réactualiser la créativité humaine. Aussi souhaitons-nous qu'après avoir si bien parlé de Schelling, M. Cottier donne une autre fois une conférence sur les différences et les oppositions qui ont amené le jeune Hegel à devenir l'ennemi déclaré de Schelling.

P.-L. B.

Scaramouche fait «le plein» à la soirée du chœur mixte des Geneveys-sur-Coffrane

De notre correspondant :

Le chœur mixte paroissial de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmolin, placé sous la direction de M. René Grétilat, a donné, samedi, sa soirée annuelle à la salle de gymnasti-

que des Geneveys-sur-Coffrane. M. Henri Perregaux, vice-président, a salué le nombreux public et fit offrir des fleurs aux deux «cerveaux» de la Société que sont le directeur et la présidente, Mme Jacqueline Dubois.

Les choristes ont interprété cinq chants fort appréciés du public; on peut relever en particulier «Le temps de vivre», de Georges Moustaki, «Ave verum», de Mozart et «Le chant des saisons», de Remy Gagne que les spectateurs réclamèrent une seconde fois.

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane, est convoqué, en séance extraordinaire, jeudi, 18 mars, à l'aula du Centre scolaire.

A l'ordre du jour figurent notamment l'adoption du règlement des dessertes, deux demandes de crédit, l'une de 75.000 fr. dont il faut déduire 47.000 fr. de subvention cantonale et fédérale pour l'installation de barrières au passage à niveau du Vanel, l'autre de 20.000 fr. à titre de subvention à la communauté catholique pour la construction de la chapelle, enfin une demande de modification du plan d'aménagement.

SAINT-MARTIN

Les vitraux semi-figuratifs de l'église

(sp) Les artistes de Taizé, Paul Duckert et frère Eric, ont conçu les vitraux semi-figuratifs de l'église de Saint-Martin en s'inspirant de la campagne et des textes bibliques s'y rapportant. Les deux vitraux, placés aux fenêtres de la paroi Est, en face des fidèles représenteront, à gauche, le buisson ardent, à droite, l'Arbre de vie et, dans l'oculus, l'Agneau pascal.

Du côté sud, on pourra méditer sur la nature avec ses blés et ses moutons, méditations tirées des psaumes 65 et 126.

Au Nord, c'est la résurrection avec le psaume 116 qui est à l'honneur (délivrance de la mort, esquisse du filet de la mort d'où s'échappe un paon qui, dans l'art du vitrail, signifie l'âme délivrée de la mort).

Le second vitrail illustre le psaume 85 par un chandelier à sept branches et un olivier, le tout faisant allusion à la Vie éternelle glorieuse.

Signalons, enfin, que des vitraux seront encore posés durant la troisième semaine de mars. Actuellement, les travaux de peinture se poursuivent. Ils seront terminés prochainement.

CERNIER

Concert des écoliers de Bondy

(sp) Sous les auspices des paroisses de Cernier et de Chézard-Saint-Martin, les petits écoliers de Bondy, bien connus au Val-de-Ruz, donneront le 28 mars à La Fontenelle, un concert en faveur de l'action «Pain pour le prochain».

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane, le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

MANIFESTATIONS PAROISSIALES

Au nombre des manifestations paroissiales qui se sont déroulées pendant l'année écoulée, signalons la projection du film «La parabole», le 25 mars 1975 les repas-soupe pendant le temps du carême, la foire et son banc des missions, la 73me session du Synode qui s'est déroulée au village le 30 avril; l'étude de la participation, dans certains cas, des enfants à la sainte cène; le souper de paroisse; la soirée de Sylvestre à laquelle ont pris part une quarantaine de paroissiens; la semaine pour l'Unité des chrétiens, qui s'est terminée, une fois de plus, par la célébration commune de la messe et du culte à l'église; enfin signalons la présence d'un pasteur-stagiaire, M. Robert Tolck qui secondera le pasteur jusqu'au mois de juin. Dans les divers, il a été suggéré au collège des Anciens que l'assemblée de paroisse puisse se dérouler une fois au Pâquier et, si possible, à un autre moment le matin (à cause des ménagères). Les comptes de la paroisse, présentés par M. Raymond Cuhe, ont été adoptés. Signalons l'effort missionnaire constant des paroissiens: 7742 fr. en effet ont été versés aux œuvres d'outre-Mer en 1975. Le banc de la foire a rapporté la somme record de 6675 francs.

A. S.

VILLE DE NEUCHÂTEL

A l'Université: Schelling et la philosophie de l'identité, par M. Georges Cottier

Dans notre ère de scientisme et de matérialisme, il est bon parfois de se remettre dans une pensée philosophique qui s'inspire directement de l'absolu. C'est là que nous offre l'idéalisme allemand avec Schelling, le penseur mystique qui en est l'incarnation la plus complète. Faisant suite à Kant et à Fichte qu'il a profondément médités, il a servi de tremplin à Hegel, qui, tout en assimilant les conquêtes de l'idéalisme, la notion d'absolu comme celle de liberté, a réintroduit ensuite la vie et l'histoire dans la philosophie.

Comme l'a dit M. Jacques Bovet, président de la Société de philosophie, en présentant le conférencier, M. Georges Cottier, professeur à l'Université de Genève, est un excellent connaisseur de cette grande époque de la philosophie allemande. Il a fait une thèse de doctorat sur l'athéisme du jeune Marx et les sources hégéliennes et s'est intéressé au problème de la vérité chez Nietzsche.

et tout le reste apparaît. Mais alors, comment se fait-il qu'il y ait autre chose que l'absolu? C'est là le grand problème, le problème irritant, auquel Schelling n'a cessé de se heurter au cours de sa longue existence philosophique.

En fait, la finitude est intolérable. Si le moi est autosuffisant, s'il est libéré absolue et par là félicité totale, alors rien vraiment n'existe en dehors de lui. Les objets ne peuvent exister que par défaut, et la connaissance objective elle-même n'est qu'une faiblesse de la raison. La finitude est au fond quelque chose d'inconcevable.

Il ne devrait donc exister en philosophie qu'un seul système, celui de l'absolu. S'il en existe d'autres, c'est que nous sommes sortis de l'absolu pour nous livrer à la pluralité, c'est-à-dire pour nous considérer comme des objets. Il y a donc chez Platon comme chez tous les constructeurs de systèmes une part essentielle de vérité, mais la vérité totale n'apparaît que lorsque le moi pur retourne en lui-même.

chaque aimant est le symbole de la nature entière. L'univers est un immense jeu de miroirs, un grand texte écrit en hiéroglyphes, qui, pour être déchiffré, exige une interprétation magique.

La pensée de Schelling est donc mystique par essence.

Comme l'a écrit son commentateur Tilliette, elle va de la transparence extatique de l'un à la gloire du tout, qui s'épanche et ruisselle dans les choses singulières le tout étant l'individu universel comme le particulier est l'univers individualisé. Si donc chaque chose est l'idée diaphane, si la religion a la couleur de la nature, Schelling néanmoins se rapproche de la pensée chrétienne, lorsqu'il souligne que, détachés de tout, ayant quitté l'éternité pour entrer dans le temps, nous sommes des êtres marqués par la chute. Comme le dit encore Tilliette, c'est l'abîme du mystère maléfique, la chute comme soulèvement et rébellion, le néant actif du libre arbitre, la tragédie de l'ambiguïté humaine.

LE GÉNIE DE L'AMALGAME

On a raison, dit M. Cottier, de parler des philosophies de Schelling, car il y a chez lui une pluralité de points de vue; on a même dit qu'il avait le génie de l'amalgame. Mais à travers cette diversité déconcertante, on reconnaît la permanence d'un thème et d'une problématique: D'embrasser le philosophe entend penser du point de vue de l'absolu. C'est dire que de Kant, il va passer rapidement à la méditation de Spinoza.

Comment se pose l'absolu? A partir du moi pur, qui, rentrant en lui-même, intuitions l'immuable. Quelque chose «est», au sens absolu du mot «être».

LA PENSÉE S'ÉLARGIT ET...

Après avoir analysé la pensée de Schelling dans les «lettres sur le dogmatisme et le criticisme», M. Cottier passa à la phase suivante, représentée par la «philosophie de l'identité». Après avoir s'être centrée rigoureusement sur le moi, la pensée de Schelling s'élargit et englobe la nature. Qu'est-ce que la nature? C'est la duplicité dans l'unité. C'est le lieu éternel de l'autorévélation de Dieu, où l'infini noue le fini et se dénoue en lui. La nature est absolue productivité,

AVIS TARDIFS

La menuiserie G. DUBOIS et fils à Fleurier, est

FERMÉE

pour cause de deuil jusqu'au 15 mars prochain.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Il y a pour toutes choses un temps fixé par Dieu. Eccl. 3: 1-6.

Madame Emile Gertsch-Erb, à Fleurier;

Madame Marguerite Fawer-Gertsch, à Genève;

Madame Suzanne Latour-Gertsch, à La Tour-de-Peilz;

Madame et Monsieur Samuel Bucher-Gertsch, et leur fils, à Fleurier;

Mademoiselle Simone Gertsch, à La Vraconnaz;

Monsieur et Madame Jean Gertsch, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;

Madame et Monsieur Jean-Paul Reitzel-Gertsch, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Pierre Gertsch, et leurs enfants, à Fleurier;

Monsieur et Madame Fernand Erb, leurs enfants et petite-fille, à Boveresse;

Monsieur et Madame Bernard Erb, leurs enfants et petite-fille, à Paudex (Vaud);

Monsieur et Madame Jean Rebaud, leurs enfants et petite-fille, à Payerne;

les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile GERTSCH

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, survenu dans sa 74me année, après une longue maladie.

Fleurier, le 9 mars 1976.

(Bovet-de-Chine 3).

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Es. 30: 15b.

L'ensevelissement aura lieu, le vendredi 12 mars 1976.

Départ du domicile mortuaire: rue Bovet-de-Chine 3, à 13 heures.

Culte à la chapelle du cimetière, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La menuiserie G. Dubois et fils, et son personnel, à Fleurier, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile GERTSCH

leur ancien patron, dont ils garderont un très bon souvenir.

Fleurier et Buttes, le 9 mars 1976.

AVIS DIVERS

BROT-DESSOUS

BEAULIEU

Home pour personnes âgées. Très bonne ambiance, bons soins assurés, situation agréable.

Renseignements: tél. 67 12 22.

Propriétaires: Mlles Matthey et Beckers.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Un sondage qui a valeur d'heureux augure

De notre correspondant :

D'après le sondage d'opinion effectué pour le compte de la «Weltwoche» de Zurich, dans l'ensemble de la Confédération 54 % des citoyens et citoyennes sont favorables à la reconnaissance du canton du Jura, 35 % y étant opposés, tandis que 11 % sont encore indécis à ce sujet. En Suisse romande, le Jura est admis par 72 % et rejeté par 12 % des électeurs, tandis qu'en suisse alémanique le nouveau canton est considéré avec bienveillance par 48 % seulement de la population et rejeté par 42 %. Le Tessin n'a pas été associé au sondage. Une consultation des Tessinois aurait certainement augmenté le pourcentage en faveur du Jura.

Ces résultats ne sont évidemment intéressants que dans la mesure où l'enquête a été faite sérieusement, où l'échantillonnage est suffisant et où l'appréciation est représentative de l'opinion publique. A ce sujet nous manquons complètement de moyens d'appréciation. De toute manière, une étude de ce genre doit être abordée avec prudence. Les jurassiens le savent bien depuis qu'un sondage du même genre, fait avant le second plébiscite, s'était révélé faux. Mais de toute manière, l'opinion publique jurassienne sera intéressée par ces chiffres, d'autant plus intéressée même que, depuis bien des mois, on cherche de différents côtés à lui faire accroire que, si le vote fédéral nécessaire pour l'ascension du Jura au rang de 23me canton devait

avoir lieu prochainement, il serait sans doute négatif. Cette espèce de chantage — c'est du moins ainsi que le ressentent les Jurassiens — n'impressionne d'ailleurs nullement la population du futur canton, et surtout pas les milieux autonomistes qui ont déjà fait savoir à plusieurs reprises ce qu'ils en pensent.

QUESTION CONSTITUTIONNELLE

Il est bon de relever en premier lieu à ce propos que le vote qui se déroulera au niveau de la Confédération concernera, non pas la création du 23me canton, mais son inscription à l'article premier de la Constitution fédérale L'additif constitutionnel bernois, qui a permis les plébiscites et, par conséquent, l'autodétermination des Jurassiens et la création d'un nouveau canton, a reçu l'approbation de la Confédération.

Selon les juristes qui ont examiné ce problème, il n'y aurait pas autodétermination si le résultat du plébiscite pouvait être annulé par un vote ultérieur organisé en-dehors du territoire en cause. Autrement dit, le canton du Jura existe, mais il faut encore l'organiser, ce qui sera la tâche de la Constituante, et mentionner son existence dans la Constitution fédérale, ce qui, justement, sera fait lors du vote fédéral.

EN CAS DE REFUS

A supposer que ce vote soit négatif — et ce ne devrait pas être le cas si le sondage d'opinion publié

par l'hebdomadaire zuricois cerne de près la réalité — il règnerait en Suisse une grande confusion puisque le nouveau canton, doté d'une Constitution garantie par les Chambres, et sur le point de se donner un gouvernement, ne pourrait réintégrer le canton de Berne, qui d'ailleurs n'en voudrait pas. Le consentement de la Confédération et du canton de Berne à la création du 23me canton a été obtenu lorsque les Chambres fédérales ont accordé la garantie aux dispositions de l'additif constitutionnel bernois. C'est du moins ainsi que les Jurassiens l'entendent.

En ce qui concerne le faible pourcentage d'ouverture au Jura que révèle le sondage (54 %), disons qu'il sera certainement renforcé. D'abord la votation en question n'est pas pour demain, et les Suisses qui, à travers la presse, auront assisté à l'élaboration de la Constitution, donc à la naissance d'un nouveau canton, auront certainement, de cœur, une fois les passions atténuées, de recevoir cordialement ce nouvel Etat. D'autre part, le canton de Berne, qui est bien aisé de «larguer» un territoire lui ayant valu tant d'ennuis, et la Confédération qui est directement concernée par le problème, sauront exercer les pressions nécessaires au moment voulu. Le sondage d'opinion de la «Weltwoche» sera considéré certainement dans le Jura comme un heureux augure, dans un domaine cependant où l'on ne se fait pas beaucoup de soucis. **BÉVI**

A l'occasion de la Constituante Un ambitieux projet de télévision locale... pour autant que les fonds ne manquent pas

De notre correspondant :

Sur initiative de la section de Delémont de la Société jurassienne d'émulation, qui s'est associée à l'université populaire et le centre culturel régional, une télévision locale devrait fonctionner à Delémont pendant cinq jours au début du mois de mai. Il n'existe plus à ce sujet qu'un obstacle à franchir, mais de taille : trouver le financement nécessaire, c'est-à-dire une vingtaine de milliers de francs, 10.000 fr. ayant déjà été pris en charge par la société de l'antenne collective, qui se chargerait de la diffusion des émissions des studios aux petits écrans. Ces 20.000 fr. pourraient être alloués par «Pro Helvetia» dont l'éducation civique est une des préoccupations statutaires. Or, il s'agit ici justement de renforcer l'attitude critique du citoyen face aux décisions à prendre, d'instaurer un débat public sur la mise en place du nouveau canton, de permettre l'affrontement des thèses en présence sur des sujets importants tels que les relations entre l'Eglise et l'Etat, l'école, l'économie, les libertés individuelles, les mesures sociales, etc. C'est là de la politique, mais c'est aussi de l'éducation civique.

A la fin de ce mois, les initiateurs du projet sauront si «Pro Helvetia» met-

tra à disposition les moyens financiers qui permettront de tenter l'expérience. En cas de réponse négative, il est plus que probable que l'expérience ne pourra avoir lieu.

L'idée de l'Emulation, du Centre culturel et de l'université populaire est d'exploiter au maximum l'actualité directe, en opposant les chefs de partis qui se seront affrontés dans la journée à la tribune de la Constituante. Pour le cas où l'actualité directe ferait défaut, des dossiers, préparés à l'avance, seraient diffusés, de même que des interviews. Il est prévu aussi d'organiser ensuite des débats publics en salle, où les problèmes abordés sur l'écran de TV pourraient être approfondis.

DIFFUSION RÉDUITE

Quant au public qui sera touché par cette diffusion, il ne peut malheureusement s'agir que de celui qui est abonné au service de transmission par câble, donc d'un public exclusivement local estimé à 6000, voire 8000 personnes suivant les concentrations qui s'effectueraient à cette occasion devant les petits écrans. Comme il n'est pas possible de passer par la télévision officielle, il est exclu d'étendre les émissions à l'ensemble du territoire du futur canton.

A noter encore qu'une des conditions pour l'obtention de la concession requise est, pour les promoteurs, d'obtenir l'accord de la presse écrite locale. De ce côté, il semble bien qu'il ne surgira pas de difficultés à Delémont. D'autant plus que les initiateurs de l'expérience sont conscients des problèmes qui peuvent se poser, et bien décidés à tout faire pour les éviter. Leur intention est de produire des émissions complémentaires à ce que présente la presse écrite, de susciter l'intérêt pour une réflexion meilleure, pour un abord plus ouvert du journal. **BÉVI**

MOUTIER

Installation

d'un nouveau pasteur

(c) Dimanche matin, en la collégiale Saint-Germain à Moutier, a été installé un nouveau pasteur de la paroisse réformée de Moutier, M. André Perrenoud, enfant de Neuchâtel, ancien pasteur de langue française dans le canton d'Argovie. L'installation a été faite par le préfet du district de Moutier, M. Roger Macquat, qui en tant que représentant du gouvernement bernois a remis l'acte de nomination au nouveau pasteur.

BIENNE

Le petit village de Gléresse à l'honneur

Assemblée de la section Bienne-Seeland de la protection du patrimoine bernois

De notre rédaction biennoise :

La section Bienne-Seeland de la protection du patrimoine bernois a siégé récemment à l'hôtel Baeren à Anet.

L'affaire la plus importante, dont nous ayons eu à traiter depuis de nombreuses années, est sans aucun doute la lutte pour le maintien du paysage et du village de Gléresse, a relevé, entre autres, le chef du groupe seeländais, M. Hans Brogni, de Nidau, dans son exposé sur les activités de l'année passée. Gléresse, village vigneron des bords du lac de Bienne, est non seulement connu, hors des frontières cantonales, pour son excellent vin, mais également pour ses beautés architecturales et son paysage unique. Ce village adhère aux différentes organisations de «protection» qui souhaitent un tunnel pour la N5 et également pour la ligne de chemin de fer, afin que, comme le disait M. Hans Brogni, «On puisse sauver les derniers restes encore intacts de cette rive». Une décision existe également au niveau fédéral qui demande le passage du trafic de la N5 par la montagne à la hauteur de Gléresse. En ce qui concerne la ligne des chemins de fer fédéraux, la décision

tombera probablement cette année encore.

En attendant, Gléresse connaît les honneurs. Ses dépenses, ses efforts pour le maintien intact du village ont été couronnés de lauriers par le Conseil de l'Europe: Gléresse a reçu en effet le 12 février, en compagnie de onze autres communes, le «certificat of honour», une distinction décernée par le Conseil de l'Europe dans le cadre d'un concours international organisé pour l'année de la protection des monuments. Des efforts infatigables consentis durant des années par les autorités, les habitants et les diverses organisations de protection ont notamment permis la restauration de la magnifique église, le nouveau pavage de la ruelle du village, la rénovation de la «cour», qui abrite aujourd'hui un musée vinicole.

La bonne volonté ne suffisait pas pour mener à bien tous ces travaux. Il fallait aussi résoudre la question financière de deux millions de francs environ, que se partagent la Confédération, le canton, la protection du patrimoine suisse et bernois, l'Association pour la protection des rives du lac de Bienne, la commune de Gléresse et ses habitants.

Spectacle étonnant du «Bread and Puppet»

Les «Kulturtaeter» ont inscrit la semaine dernière un nouveau succès à leur palmarès en accueillant au Capitole la troupe «Bread and Puppet Theatre». Le public nombreux (plusieurs Neuchâtelois s'étaient déplacés pour l'occasion), assista avec délice à un spectacle scénique en

tout point extraordinaire. Sous le titre «Notre résurrection américaine», la troupe présente une création du monde entraînant, persifla la fondation des Etats-Unis d'Amérique, visa la société américaine actuelle et conduisit finalement les spectateurs dans les profondeurs mystiques de la mort et de la résurrection.

Avec des moyens simples (masques, foulards, acteurs sûr, échasses représentant des gigantesques oiseaux de la forêt vierge, marionnettes, etc.), la «Genèse» fut une véritable orgie de couleurs, de lumières, de mouvements et de musique.

La partie finale entraîne de façon irrésistible les spectateurs dans une ambiance difficilement describable mais d'une extrême intensité. Une spectatrice disait à la sortie: «On était comme dans un autre monde». Le «Bread and Puppet Theatre» est un mélange unique de véritable joie théâtrale, de génie et d'engagement social. **G.S.**

«L'île Saint-Pierre» a glissé dans les eaux du lac

(c) «L'île Saint-Pierre» a majestueusement glissé de la terre ferme dans les eaux du lac de Bienne, hier, en début d'après-midi. Un soleil radieux et de nombreux spectateurs, parmi lesquels on notait la présence de conseillers municipaux et de conseillers de ville, assistèrent le «nouveau-né» lors de sa mise à l'eau (voir notre édition de mardi). Deux vedettes de la police du lac ont veillé au bon déroulement des opérations, tandis que le «Berna» l'attendait au large à grands sons de trompe. «L'île Saint-Pierre» fut ensuite amarrée au flanc gauche du «Berna» et les deux bateaux s'en allèrent ensemble jusqu'au port, où leur arrivée fut vivement applaudie. Si les tests de fonctionnement sont parfaits, l'Office fédéral des transports donnera prochainement, le feu vert au nouveau bateau, qui pourra ainsi reprendre sa première course, le 3 avril.

Féministe acquittée

(c) Le juge Staehli a prononcé, hier matin, l'acquittement d'une des adhérentes du «Mouvement des femmes en lutte» qui était inculpée pour avoir exposé de la littérature sans autorisation.

Le 8 mars 1975, journée internationale des femmes, un stand avait été organisé à Bienne pour la vente d'une brochure sur les crèches. Dans la lettre adressée à la commune pour l'obtention de la patente de vente figurait, entre autres, un paragraphe signalant que «des panneaux, de la littérature et des brochures seraient exposés à titre informatif et non propagandiste». Ainsi quelques livres avaient-ils pris place sur le stand, outre les brochures sur les crèches. Or, la police accusait la prévenue d'avoir voulu vendre les dits livres sans autorisation!

L'audition des témoins n'apporta aucune preuve, les reproches n'étaient donc plus valables et la prévenue a été libérée. Les frais de la procédure, qui s'élevaient à 300 fr., vont à la charge de l'Etat. Une indemnité de 200 fr. sera en plus allouée à l'accusée.

COURTEMELON

A propos de l'Ecole d'agriculture

Nous avons fait état dans notre édition du 3 mars de certains avis divergents dans le nord et dans le sud du Jura à propos de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon. Nous rapportions notamment certaines déclarations affirmant que les jeunes Jurassiens du sud étaient mal accueillis à Courtemelon. Assertion à laquelle le directeur de l'établissement et le président de la commission de surveillance ont répondu par une énergique mise au point. A ce propos, M. César Voisin, de Corgémont, président de ladite commission, nous prie de souligner que la direction et la commission de surveillance de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon ont de tout temps fait leur possible pour accueillir les jeunes gens qui désirent acquiescer une bonne formation professionnelle agricole.

DELÉMONT

Décès du doyen des vétérinaires jurassiens

(c) Hier est décédé à Delémont M. Léon Choffat, âgé de 88 ans et, depuis 1942, doyen d'âge des vétérinaires du Jura. M. Choffat a pratiqué sa profession jusqu'à la fin de l'année dernière. Il fut député du parti démocratique au Grand conseil de 1922 à 1926, président des vétérinaires jurassiens de 1940 à 1946, président durant 30 ans du Syndicat chevalin de la vallée de Delémont, membre de la commission de surveillance de l'Ecole cantonale d'agriculture du Jura.

FRANCE VOISINE

Territoire de Belfort : désistements

(c) M. Paul Michailard, conseiller général sortant dans le canton de Delle, en ballottage dimanche soir, a fait savoir hier qu'il se retirait de la compétition. Il considère en effet que les élections cantonales ayant pris un caractère politique, il appartient à un homme politique engagé de descendre dans l'arène. M. Bernard Talon, qui est maire du petit village de Courcelle, près de Delle, reprend donc le flambeau pour le deuxième tour face à M. Bernard Maire, socialiste.

D'autre part, on apprenait hier également que les communistes avaient décidé de se désister pour le candidat socialiste le mieux placé dans les autres cantons. Les partis de gauche tiendront une assemblée vendredi dans chaque chef-lieu de canton.

Rénovation de l'hôtel Kreuz à Chules

Le canal de la Thielle n'est pas une frontière de langues, mais bien un trait d'union liant étroitement le district de Neuchâtel au Seeland bernois, a déclaré, lundi, lors de l'inauguration officielle de l'hôtel Kreuz, à Chules, le président de commune de ce village. Après d'importantes travaux de rénovation (cuisine, salle à manger, etc.), les nouveaux patrons du «Kreuz de Gals», M. et Mme Peter Schwab, avaient tenu à marquer l'événement par une réception groupant plus de 90 personnes, parmi lesquelles les représentants des autorités communales et bourgeoises de Chules.

Dans son allocution de bienvenue, M. P. Schwab rappela l'histoire de l'établissement. Il cita les quatre générations de la famille Schwab qui tinrent cet hôtel depuis 1889, date de la reprise de l'unique auberge du village par l'arrière-grand-père du tenancier actuel. Ce dernier se fit un devoir de rendre hommage à ses parents qui reprirent l'établissement en 1948. En effet, sans le travail et la persévérance de M. et Mme Ernest Schwab, l'hôtel Kreuz n'aurait jamais connu une telle renommée.

Avec ce nouveau départ, la famille Schwab saura maintenir l'ancienne tradition de sa cuisine et de son accueil chaleureux.

FRIBOURG

Quarante licenciements pour fin juin à l'usine Siporex SA d'Estavayer-le-Lac

L'usine Siporex SA, à Estavayer-le-Lac (FR), dépendante pour son financement de l'entreprise Tuileries zuricoises (société financière du groupe Schmidheiny) a décidé de licencier 40 de ses 60 travailleurs. L'entreprise déclare subir actuellement une forte régression de ses ventes, en rapport avec le redressement du volume général de la construction en Suisse. La production de l'usine Siporex SA est, essentiellement, centrée sur des matériaux caractérisés par une bonne isolation thermique, fabriqués selon les procédés qui mettent en œuvre des fours, d'où la nécessité d'avoir une production suffisamment importante pour assurer une continuité du processus de fabrication.

«Actuellement, les ventes ne permettent plus cette continuité, ce qui rend la production irréaliste», précise encore la maison svabicoise. Dans un communiqué, les Tuileries zuricoises indiquent qu'elles ont décidé de restreindre leur assortiment de produits et d'adapter le volume des fabrications aux possibilités de vente actuelles. Ces nouvelles mesures, faisant suite à des débauchages

antérieurs, entraîneront le licenciement d'une quarantaine d'ouvriers et d'employés à fin juin, sur les soixante qu'occupe actuellement l'entreprise. La direction se déclare consciente des difficultés que rencontrent les personnes licenciées, dans une région où l'industrie n'est pas très développée, et versera à chaque personne touchée, en plus du capital-épargne global de la Caisse de retraite, une allocation supplémentaire. Celle-ci sera calculée en fonction de l'âge, du nombre d'années de service et du nombre d'enfants. Ces mesures à caractère social ont été, à ce jour, discutées directement entre l'entreprise et les représentants du personnel. Des contacts auront lieu avec les syndicats au cours de la semaine prochaine.

INTERVENTION POSSIBLE

Le représentant de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), à Fribourg, indique qu'il a connaissance, le personnel de cette entreprise est relativement peu organisé (pourcentage d'affiliation à un syndicat), mais qu'une intervention est néanmoins possible.

Commémoration de la bataille de Morat Festivités et colloque scientifique

Des manifestations très diverses, étalées sur plus de six mois, marqueront cette année le 500me anniversaire de la bataille de Morat, ainsi que le huitième centenaire de la fondation de la ville qui a reçu sa charte il y a 725 ans. A l'occasion du carnaval, a commencé la diffusion du guide des fêtes commémoratives. Des fêtes qui n'ont pas été conçues comme de simples et faciles réjouissances. Au contraire, les organisateurs moratois ont voulu se distancier de l'autosatisfaction et faire du lieu de la bataille contre Charles le Téméraire, le carrefour d'une réflexion sur la Suisse dans le concert européen. Ainsi, l'université de Fribourg va-t-elle contribuer à cet effort. Sa contribution principale résidera dans un colloque scientifique.

Ce colloque, placé sous la présidence d'honneur du conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, se déroulera du 23 au 25 avril à Morat. Son organisation a été

confiée à l'Institut d'histoire médiévale de l'université et à la Société d'histoire de langue allemande du canton de Fribourg. Les événements de 1476 seront le pivot de sept conférences — qui seront publiées — données par le professeur Carl Pfaff, de Fribourg («L'Europe au temps des guerres de Bourgogne»), le professeur C. Grosjean, de Berne («La bataille de Morat comme événement»), le professeur P. Contamines, de Paris-Nanterre («La Bourgogne du XVe siècle»), le professeur H. Wiesflecker, de Graz («Les Habsbourg et l'Empire»), le professeur G. Soldi-Rondinini, de Milan («G. P. Panigarola, ambassadeur du duc de Milan auprès de Charles le Téméraire»), le professeur L.-E. Roulet, de Neuchâtel («La formation de la Suisse») et par le baron Snoy et d'Oppers, président du centre d'études burgondo-médiévales («perspectives européennes»). **M.G.**

A la Caisse d'épargne de la ville de Morat

La somme du bilan de la Caisse d'épargne de la ville de Morat a augmenté de 6,7 % pour atteindre 111 millions de francs, durant l'exercice 1975. En revanche, le bénéfice net a diminué de 5,1 %. Il s'est élevé à 570.000 fr. 220.000 fr. ont été attribués au fonds de l'école secondaire de Morat et d'autres attributions ont été faites en faveur de la Caisse d'assurance du personnel municipal, de la ville de Morat et de l'école secondaire de Chiètres.

Les radicaux fribourgeois contre la participation

Les délégués du parti radical fribourgeois ont pris position samedi face aux trois sujets fédéraux et aux deux objets cantonaux soumis au peuple le 21 mars. Ils ont proposé le rejet de l'initiative syndicale sur la participation ainsi que l'initiative pour l'abolition des privilèges fiscaux et ils demandent l'acceptation du contre-projet sur la participation. Les deux objets cantonaux font l'objet d'un «non». Les radicaux proposent donc non seulement de rejeter l'augmentation envisagée des impôts sur les véhicules à moteur, mais également le taux de l'impôt pour 1975.

Conférence monétaire

Sur invitation de la section des sciences économiques et sociales de l'université de Fribourg, le professeur H.G. Johnson, de l'université de Chicago, a donné à Fribourg une conférence sur les rapports entre politique monétaire et balance des paiements. Après avoir fait l'histoire des différentes théories énoncées à ce sujet, le professeur Johnson est arrivé à la conclusion que la discipline monétaire est une condition nécessaire pour un équilibre de la balance des paiements dans les différents pays et pour un fonctionnement normal du système international des paiements.

Les 80 ans de Louis Dupraz

Le juriste et historien fribourgeois, Louis Dupraz, Dr «honoris causa» de l'université de Fribourg, a fêté son 80me anniversaire. De 1947 à 1971, Louis Dupraz a appartenu au grand conseil fribourgeois qu'il a présidé en 1969. Elu au gouvernement en 1951, Louis Dupraz démissionna sans avoir exercé la fonction de conseiller d'Etat étant donné qu'on ne voulait pas lui confier le département des finances. M. Dupraz a également appartenu durant de nombreuses années au Conseil communal de la ville de Fribourg.

VAUD - VAUD - VAUD

Au tribunal correctionnel de Payerne Une affaire difficile à dénouer

Le tribunal correctionnel du district de Payerne, présidé par M. Jean-Pierre Nicollier, assisté des juges Cosendey et Petteur, s'est occupé, dans son audience d'hier matin, d'une affaire assez complexe d'escroquerie et de faux témoignages, dans laquelle sont impliqués un garagiste de Payerne et un habitant de Fribourg, ancien employé du garage payernois.

En avril 1973, le garagiste avait vendu à la partie civile une automobile Mercedes 280 S d'occasion, pour le prix de 13.000 fr. affirmant que le moteur était neuf (c'est du moins ce qu'affirme l'acheteur). Cette voiture est tombée, pour la seconde fois, en panne en juin 1973, et l'acheteur en a eu pour 5964 fr. de réparations dans un garage de Fribourg, après n'avoir pu se mettre d'accord avec le vendeur pour obtenir la réparation du véhicule sous la garantie de 10.000 km pour les pièces, prévue dans le contrat de vente. De son côté, le vendeur avait fait signer à l'acheteur une déclaration, apposée au bas d'une facture concernant des prestations antérieures sur le même véhicule, par laquelle ce dernier reconnaissait être entièrement responsable des dégâts survenus au moteur, annulant ainsi la garantie mentionnée sur la con-

traat, et une reconnaissance de dette pour la somme de 680 fr. 20. Le plaignant, qui n'est pas présent à l'audience, prétend n'avoir pas bien compris la signification de ce qu'il a signé, ne sachant pas lire le français à l'époque. D'où sa plainte pénale contre le vendeur!

Quant au second prévenu, A., ancien employé du garage payernois, il est accusé de faux témoignage ayant affirmé avoir entendu son ancien patron déclarer que le moteur de l'auto vendue était neuf. Ce que conteste formellement le vendeur!

L'audition de plusieurs témoins est plutôt favorable au garagiste. — Toute cette affaire tourne autour d'un moteur neuf ou remis à neuf!, affirme le défenseur de ce dernier dans sa plaidoirie.

— On ne peut condamner un chef d'entreprise sur la base du témoignage aussi négatif que celui de A., déclare encore le défenseur, qui demande la libération pure et simple de son client. Estimant qu'il y avait trop d'éléments de doute dans cette affaire, le tribunal a décidé finalement de mettre les deux prévenus au bénéfice du doute et les a libérés de toute peine, mettant les frais à la charge de l'Etat.

YVERDON

Vers la création d'un centre thermal

(c) Le Conseil municipal d'Yverdon vient de remettre au conseil communal un préavis en neuf points sur la remise en état des bains thermaux. Au cours d'une première étape, il s'agirait de créer un centre thermal qui serait inscrit dans le plan hospitalier vaudois. Ce rapport contient la position du service de la santé publique, la forme d'exploitation, l'implantation, le coût, le financement ainsi que la rentabilité, les propriétés de la source sulfureuse et les affections qui pourraient y être traitées.

Concours de pêche

(c) Dimanche, la Société des pêcheurs en rivière d'Yverdon a organisé son concours d'ouverture tôt le matin par une température de moins sept degrés. Une centaine de personnes de la région d'Yverdon y participa. Il faut bien reconnaître que la pêche fut moyenne, en raison du froid mais aussi pour des raisons de pollution. Voici le classement: 1. André Henrioud 5070 points; 2. Michel Bobillier, 4190; 3. Georges Mottaz, 3005.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le plan directeur de la défense nationale des années 80 approuvé par les Etats

BERNE (ATS). — Le plan directeur de la défense nationale des années 80, qui indique comment l'armée devra être organisée et engagée dans la décennie qui suivra, a été approuvé par le Conseil des Etats, par 34 voix. La Chambre a d'autre part octroyé un crédit d'ouvrage de 56,3 millions pour la réalisation de la première étape de construction d'un bâtiment administratif du département militaire (DMF) à Berne. Enfin, une subvention de 40 millions a été accordée pour les constructions destinées à compléter la 4^{me} étape d'agrandissement de l'aéroport international de Zurich-Kloten.

Au sujet du plan directeur, le conseiller fédéral Gnaegi a rappelé les objectifs stratégiques de l'armée: dissuader, livrer bataille et aider les autorités civiles. Mais il faudra, pour tranquilliser les esprits, régler la question de l'objection de conscience. Un rapport a été élaboré par le DMF à l'attention du Conseil fédéral: il en a été question au cours de la dernière séance du gouvernement, qui prendra position dans peu de temps.

Il apparaît qu'il ne sera pas facile de trouver une solution. Le message consacré à cette question — et en particulier à l'initiative de Muenchenstein — pourrait être traité par les Chambres en juin. Quant à la question des tribunaux

militaires, elle a fait l'objet d'études de la part d'un groupe de travail.

La révision du code pénal militaire et de la procédure judiciaire militaire est en bonne voie. Le projet de loi pourrait être prêt à la fin du mois d'avril. D'autre part, une nouvelle conception du règlement de service a été élaborée. Ce dernier sera allégé. Quant à la question de l'ombudsman, elle restera en veilleuse jusqu'à l'institution d'un médiateur civil. On y verra alors plus clair.

Notre armée sera-t-elle dépassée, en ce qui concerne son matériel et son équipement? Aurons-nous en 1985 l'armée que nous aurons dû avoir en 1975? Prendrons-nous du retard du fait de la course technologique effrénée et les besoins financiers dépasseront-ils de plus en plus nos possibilités? Ne va-t-on pas vers l'instauration d'une armée de métier? Toutes ces questions attendent une réponse qu'il est bien difficile de donner, affirme le socialiste de La Chaux-de-Fonds Pierre Aubert.

M. GNAEGI RÉPOND

Mais M. Gnaegi n'est pas d'accord. La mécanisation de notre armée nous rendra aptes, avec l'aide du terrain particulier à la Suisse, à résister à un ennemi technologiquement très avancé. L'ar-

mée suisse n'aura pas de grand retard dans ce domaine si l'on réalise les objectifs du plan. Il faudra bien 10 à 15 ans jusqu'à ce que les nouvelles armes soient opérationnelles. Mais à cet effet, il faudra bien consentir à des sacrifices financiers. A ce sujet, la Suisse est au niveau le plus bas. On devrait pouvoir consacrer les 2% du produit national brut aux dépenses militaires. Les citoyens et citoyennes doivent se rendre compte que la défense de notre liberté coûte cher. Mais c'est à ce prix que nous pourrions continuer à développer notre Etat avec toute la tranquillité d'esprit voulue.

A propos des nuisances et atteintes à l'environnement, le conseiller fédéral Gnaegi a reconnu que la question du dédommagement des inconvénients dus aux exercices militaires était fort délicate. Mais il doit être possible de trouver des solutions de compromis entre l'agriculture, le tourisme et l'armée. Au sujet de la guérilla, le ministre des armées a déclaré que le chef de l'instruction avait jugé que la tactique de la guérilla ne serait appliquée qu'en cas d'occupation du pays par un ennemi et qu'elle se justifierait pour empêcher la collaboration de la population avec l'ennemi. Seuls les grenadiers reçoivent à cet égard une formation minimale.

La situation économique en Suisse

BERNE (ATS). — La commission de recherches économiques du département fédéral de l'économie publique a publié mardi un extrait d'un rapport qui a paru comme supplément aux éditions de mars de la « Vie économique » et du « bulletin mensuel » de la Banque nationale suisse. On y lit que la demande globale dans notre pays demeure très faible. La baisse a toutefois ralenti ces derniers temps. En termes réels, la consommation privée et la formation privée de capital fixe, en particulier, sont nettement inférieures aux valeurs de l'année dernière, la demande de construction notamment continuant à baisser. La demande étrangère s'est plutôt stabilisée à un bas niveau. Notre industrie d'exportation n'a jusqu'ici encore guère été stimulée par une reprise de l'activité économique aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne fédérale.

était encore inférieur d'environ 1% au niveau correspondant de l'année précédente. La nette baisse du volume de production durant les trois trimestres précédents s'est dès lors pratiquement arrêtée avec une rapidité surprenante.

INVESTISSEMENTS: HESITATIONS

Les perspectives concernant le futur degré d'utilisation des installations de production dans l'industrie ne se sont pas améliorées. Il est si faible (environ 75%) que les entreprises hésitent à procéder à des investissements d'agrandissement. Sont également rares les investissements destinés à la rationalisation et qui impliquent très souvent une extension des capacités.

BALANCE COMMERCIALE EQUILIBREE

Bien que demeurant faible, la demande étrangère a cessé de diminuer au cours des derniers mois. Corrigées des fluctuations saisonnières, les valeurs d'exportation et d'importation sont restées à peu près stables depuis l'été 1975, de sorte que la balance commerciale est pratiquement équilibrée. Un revirement net des tendances n'est pour l'instant pas perceptible. La composition des importations et des exportations s'est en revanche légèrement modifiée. Par rapport à l'année précédente, le recul du volume des importations de biens d'investissement a été supérieur ces derniers temps à celui des matières premières et des semi-produits. La diminution des matières premières et semi-produits importés correspond approximativement à la baisse

de production, ce qui indique que la réduction des stocks dans ce domaine touche à sa fin. Les exportations ont évolué différemment d'une branche à l'autre. L'industrie des machines et appareils a été saisie plus tard que les autres branches par le ralentissement conjoncturel, mais elle perd maintenant du volume en regard des résultats de l'année précédente, tandis que l'industrie des textiles et de l'habillement a dépassé son niveau le plus bas. La situation de l'industrie horlogère demeure particulièrement précaire.

FAIBLE TAUX DE RENCHERISSEMENT

Le renchérissement a fléchi d'une manière générale. En raison de la situation défavorable de l'emploi dans le secteur de la construction, les coûts de constructions ont à nouveau fortement baissé vers la fin de l'année. Au terme de 1975, l'indice des prix à la consommation ne dépassait que de 3,4% le niveau correspondant de l'année précédente, ce qui représente actuellement le taux de renchérissement le plus bas des pays de l'OCDE à l'échelon de la consommation.

La précarité de l'emploi s'est également répétée sur l'évolution des salaires. La hausse des salaires, qui avait atteint 10 à 15% en 1974 selon les branches, a ralenti d'un trimestre à l'autre de 1975, et d'après la statistique des salaires des travailleurs victimes d'accidents, les salaires n'ont été relevés que dans la mesure approximative de l'augmentation annuelle des prix à la consommation.

Les principes généraux de la compensation économique dans le cadre de la loi sur l'aménagement du territoire

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a publié mardi les principes généraux de la compensation économique prévus dans le cadre de la loi sur l'aménagement du territoire en faveur de l'agriculture et de la sylviculture. Il s'agit en fait de dédommager ces deux secteurs pour leur apport à l'aménagement du territoire. En instituant la compensation économique, la Confédération remplit une tâche importante dans le domaine de l'aménagement du territoire, déclare le département fédéral de justice et police dans un communiqué publié mardi. L'obligation faite aux cantons de délimiter les territoires à urbaniser en sera facilitée.

La compensation économique doit en principe être réalisée en complétant les décrets existants relatifs à l'agriculture et à la sylviculture et en créant de nouveaux. Elle vise, d'une manière générale, à dédommager l'agriculture et la sylviculture des conséquences entrainées par des restrictions intervenant en faveur d'une occupation rationnelle du territoire ou à les indemniser de leurs apports en faveur de l'utilisation judicieuse du sol. Elle complète et renforce les mesures actuelles.

NOUVELLES MESURES

La compensation est réalisée par un relèvement des taux maximums de contribution pour certaines mesures exis-

tantes visant à l'amélioration des structures (relèvement de 40 à 50% pour les régions de montagne). De nouvelles mesures seront désormais subventionnées, telles que l'assainissement d'habitats ruraux. Les régions de montagne et autres territoires dont l'exploitation est rendue difficile pourront bénéficier de nouveaux subsides à la surface. Cette dernière mesure, d'un coût de 80 à 100 millions, devra faire l'objet d'une loi spéciale. Enfin les cantons se verront attribuer une partie du prélèvement de la plus-value dont ils pourront disposer librement. Pour la sylviculture, on prévoit un développement accru de l'infrastructure forestière et une aide au traitement sylvicole ainsi qu'à l'assainissement des forêts dont l'exploitation et l'existence sont menacées étant donné leur faible rendement.

PRÉLEVEMENT DE LA PLUS-VALUE

La loi sur l'aménagement du territoire exige, lorsque l'aménagement entraîne des plus-values importantes, que celles-ci soient prélevées de façon équi-

table au moment de leur réalisation. L'opération est du ressort des cantons, la Confédération édictant des principes d'harmonisation. La Confédération fixera la part qui lui revient. La compensation financière sera donc financée partiellement par les parts de la Confédération aux produits des prélèvements cantonaux des plus-values et, pour le surplus, par des fonds généraux de la Confédération. Ainsi sera assurée une meilleure compensation des inégalités matérielles et autres consécutives à la situation juridique de la propriété foncière qui est différente entre zone à bâtir et zone à maintenir libre de constructions.

Ces principes, mis au point par le Conseil fédéral, ont été élaborés par un groupe de travail présidé par le conseiller aux Etats L. Schlumpf. Le Conseil fédéral attendra cependant la votation du 13 juin prochain au sujet de la loi sur l'aménagement du territoire pour soumettre au parlement une proposition quant à la manière de réaliser la compensation économique en fonction de ces principes.

Succès de l'industrie suisse à l'étranger

BERNE (ATS). — L'entreprise Losinger SA à Berne a constitué avec une société autrichienne et une entreprise iranienne de construction un consortium pour l'érection d'un barrage de 130 m de hauteur à Jiroft-Sperre, en Iran. Cette commande, dont la réalisation devrait être chose faite en 1979, porte sur une somme d'environ 175 millions de francs.

Le gouvernement de l'Arabie saoudite a chargé la maison Georg Fischer SA de Schaffhouse, d'élaborer un programme de formation professionnelle dans le domaine des installations en matière plastique à l'intention des neuf écoles professionnelles de ce pays. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste mis au point par la République fédérale allemande qui est chargée d'organiser la formation professionnelle en Arabie saoudite pendant une période de cinq ans.

Une grande chaîne de distribution néerlandaise a commandé à la maison de Rheinfelden 60.000 montres du même modèle qui est inspiré en quelque sorte par le sport automobile et qui est dénommé « Continental formule 1 ». Ces montres ont commencé à être mises en vente dans toute la Hollande par l'intermédiaire d'une chaîne de 650 supermarchés.

Une entreprise suédoise vient de mettre en service la 500^{me} machine à tis-

ser Sulzer. Actuellement, on dénombre dans l'industrie textile scandinave quelque 1200 machines à tisser de la société de Winterthur et utilisées à part presque égales par des fabricants travaillant le coton, la laine et les fibres.

Signalons enfin que la maison « Electrowatt » de Zurich et la « Vetropack SA » de Bulach, ont été chargées par un institut iranien de construire une fabrique de verre d'emballage à Hamada, localité située à environ 250 km de Téhéran. Le mandat confié aux maisons suisses concerne également la formation de cadres iraniens et du personnel technique ainsi qu'à plus long terme la mise au point de la technique du verre.

Double imposition: accord italo-suisse

BERNE (ATS). — Une convention entre la Confédération suisse et la République italienne en vue d'éviter les doubles impositions et de régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune a été signée à Rome. Cette convention, qui doit encore être approuvée par les autorités compétentes des deux Etats, contractants s'appliquera après son entrée en vigueur aux années fiscales débutant le 1^{er} janvier 1974 ou après cette date.

Méfions-nous des centralisateurs

L'Alliance des indépendants, est un groupement politique qui a ses racines et fleurit outre-Sarine. Le fait que de ses onze élus au Conseil national, six proviennent du puissant canton de Zurich, (Bâle-Campagne et Ville - Bern, St-Gall et Argovie en fournissant chacun un), en témoigne si besoin était.

Il n'entre pas dans mon propos de critiquer le fait qu'un mouvement soit d'origine suisse alémanique. Mais, lorsqu'on nous propose un projet centralisateur, il importe de savoir d'où vient le vent... D'autant plus que ce projet concerne de très près tous les citoyens puisqu'il traite des impôts. Il s'agit en l'occurrence de « l'initiative populaire en faveur d'une position plus équitable et de l'abolition des privilèges fiscaux » que le peuple est invité à refuser lors du scrutin du 21 mars. A signaler que ce ne sont pas seulement les représentants de la Suisse romande qui ont recommandé le rejet de cette initiative. Le Conseil fédéral, et l'Assemblée fédérale, par 122 voix contre 15 au Conseil national et 27 voix contre 2 au Conseil des Etats se sont oppo-

sés au projet de l'Alliance des indépendants.

Ce que l'initiative propose, outre de nombreuses clauses faites pour plaire au plus large public, c'est une uniformisation des impôts sur le plan fédéral, les cantons étant chargés de récolter les fonds pour les remettre à Sa Majesté la Berno fédérale. Celle-ci, à son tour, versera à ce que les cantons puissent survivre en leur remettant une partie de cet impôt de manière, dit l'initiative, « à leur permettre de faire face dans une large mesure à leurs besoins financiers ».

Bien sûr, la Confédération, maîtresse de la législation fiscale, ne « nourrira pas les cantons sans y poser ses conditions, d'où perte d'une large part de leur souveraineté. Peut-être n'est-il pas si éloigné le jour où Lausanne (ou Sion, Neuchâtel, Genève ou Fribourg) aura de pouvoir construire une école, devant solliciter la permission de Berne!

Si encore la centralisation était digne de ce nom: tous les Suisses égaux en matière de fiscalité? Mais, le projet des « indépendants »

ne parvient même pas à ce but puisqu'il prévoit des surtaxes cantonales et communales de l'impôt uniforme, ce qui créerait à nouveau d'importantes différences dans l'imposition des contribuables.

Ainsi, l'initiative n'est même pas logue avec elle-même, et, pour changement réel, il n'y aurait que renforcement de l'esprit centralisateur et, gageons-le, des hausses d'impôts plus faciles à décréter. En effet, plus d'un politicien n'hésiterait pas à appuyer une hausse des impôts sur le revenu sur le plan fédéral, alors qu'il n'oserait pas, plus proche de ses électeurs, voter une hausse des impôts cantonaux.

Que la charge fiscale varie d'un canton à l'autre et d'une commune à l'autre, les besoins étant différents, cela est inévitable et même l'initiative parvient pas à modifier cet état de chose. Il est donc dangereux d'échanger l'autonomie des cantons qu'une saine concurrence engage à la sagesse fiscale contre les promesses d'une initiative qui n'est que poudre aux yeux. La bise nous vient du nord du pays. Gardons-nous d'y recevoir encore le diktat fiscal! R. G.

National: débat sur le plan de relance

Autre donnée significative, en ce qui concerne cette fois nos industries d'exportation: alors qu'entre les nations de l'OCDE, les échanges internationaux ont diminué de 5,5% en 1975, la réduction du commerce extérieur suisse pendant la même période a été de 5,4%. Nous ne sommes en tout cas pas, a déclaré le représentant du gouvernement, au-dessous du niveau international. En fait, ces chiffres montrent aussi que nous en sommes revenus, quant aux exportations, au niveau de 1973.

Le chômage a certes atteint un incontestable degré de gravité, a observé encore M. Brugger en conclusion de son appréciation générale, mais son taux d'accroissement tend à diminuer. La relance probable pourrait être retardée par certains facteurs, notamment la stagnation de l'effectif de la population de résidence, la saturation en matière d'équipements, et enfin les difficultés structurelles.

Puis, le conseiller fédéral a répondu à certains des orateurs du débat d'entrée en matière. S'adressant en particulier à M. Jean-François Aubert (lib-NE), qui avait déploré lundi que le gouvernement ne se préoccupe pas du niveau du franc suisse et surtout ne contrôle pas le marché des devises, il a souligné que la question monétaire fait l'objet de toute l'attention du collège exécutif, mais que ce dernier ne croit pas que les propositions du député neuchâtelois représentent le remède-miracle que d'ailleurs il serait bien agréable de trouver.

M. Brugger a aussi regretté que

M. Aubert ait cru devoir courir le risque de susciter de vains espoirs dans certains milieux, et qu'il entretienne ainsi une certaine méfiance vis-à-vis du Conseil fédéral, alors que c'est de confiance que nous avons besoin. Enfin, il a évoqué un colloque de professeurs d'économie et d'experts réunis à fin février par le gouvernement pour analyser la situation monétaire. Ce colloque, a montré le chef du département de l'économie publique, a abouti à des conclusions diamétralement opposées à celles de M. Aubert, considérant que, dans la situation actuelle, nulle autre méthode que celle utilisée maintenant ne serait applicable, surtout pas l'établissement d'un double marché des changes auquel la solution souhaitée aboutirait nécessairement.

Nous regrettons, a dit M. Brugger à M. Aubert, que vous soyez influencé par votre collègue, M. Juvet, professeur d'économie publique à l'Université de Neuchâtel, alors que nos experts sont convaincus que les thèses de ce dernier auraient pour premier effet de provoquer une hausse du taux de l'intérêt, c'est-à-dire exactement le contraire de l'objectif recherché.

LE FRANC

Le franc suisse est une importante préoccupation du Conseil fédéral. Son cours élevé est un avantage pour nos achats de matières premières, c'est un désavantage pour nos exportations. Le Conseil fédéral doit tenir compte de l'ensemble de l'économie, il ne peut pas se limiter à une seule branche. M. Brugger précise qu'un groupe d'experts a abouti il y a quelques jours à la conclusion que le flottement de notre franc était la meilleure solution actuellement.

En ce qui concerne les exportations, M. Brugger espère que l'on n'en verra pas à des mesures protectionnistes trop marquées qui nous obligeraient à revoir notre attitude. Quant aux exportations d'armes il rappelle que la loi en vigueur ne permet qu'une marge de manoeuvre très limitée. Il regrette aussi que l'on n'ait pas pu faire des économies en période de vaches grasses pour pouvoir disposer de ces ressources en période de vaches maigres.

M. Brugger a aussi demandé à ses auditeurs de reprendre le problème monétaire à l'occasion du débat sur le dernier rapport concernant le commerce extérieur. Il a évoqué encore les fameux problèmes structurels, mais a surtout fait état, à ce sujet, de la situation dans le secteur de la construction. Enfin, il a annoncé que le Conseil fédéral élabore un programme à moyen terme, comportant la réalisation d'objets d'importance nationale, et il a observé, que des efforts sont accomplis pour contribuer aux adaptations de structures par exemple les mesures prévues en matière de cautionnement des petites et moyennes entreprises.

INTERVENTION DE M. FELBER

L'un des conseillers nationaux ayant pris la parole durant la dernière partie

du débat d'entrée en matière fut M. Felber, socialiste, du Locle, qui a souligné certaines insuffisances de la politique du Conseil fédéral, puis évoqué ensuite en détail les problèmes structurels et les moyens d'y faire face.

Alors que les exportations revêtent pour l'économie suisse l'importance que l'on sait, M. Felber a souligné que chacun des plans de relance gouvernementaux s'est révélé jusqu'ici insuffisant, dans la mesure même où rien n'a été entrepris en ce qui concerne la parité de notre monnaie. Or, nous nous déclarons aujourd'hui que le mal ne provient pas de là, mais de l'état insuffisant de nos structures.

Qu'en est-il en fait, s'est demandé alors le député du Locle?

S'agit-il d'adapter ces structures à la situation actuelle? Evidemment non, puisque cette situation est essentiellement passagère: accuser les structures pourrait donc nous conduire, si nous suivions jusqu'au bout les thèses du gouvernement, à de coûteux gaspillages. Il est clair que les questions touchant la répartition de la population entre les diverses activités économiques et la répartition de ces activités à l'intérieur du pays sont de nature structurelles, et doivent être résolues.

Mais, cela n'est pas nouveau, et n'explique donc pas le caractère dramatique de la récession que nous subissons actuellement. En réalité, « en refusant d'agir sur le franc, le Conseil fédéral permet l'aggravation des déséquilibres qui marquent ces répartitions. »

Analysant ensuite les effets du 3^{me} plan de relance, M. Felber a observé que le canton de Neuchâtel, en particulier avec l'industrie horlogère, est un de ceux qui en bénéficieront le moins.

Enfin, il a examiné quelles mesures permettraient d'aménager les structures. Les deux possibilités principales, a-t-il déclaré à ce sujet, consisteraient à verser des primes aux entreprises (rabais d'impôts, prêts à des taux avantageux, subventions directes, afin de faciliter leur adaptation), et à verser des primes aux travailleurs (primes de mobilité, retraites anticipées, cours de recyclages, etc.). Les possibilités existent donc, a conclu le député du Locle. Il faut que les services fédéraux les transforment le plus vite possible en données concrètes.

«SKYGUARD»: DES REMOUS

Le projet d'acquisition des radars de conduite de tir « Skyguard » — l'un des investissements prévus dans le programme de relance — a suscité, lors du débat de détail certaines oppositions, auxquels a notamment répondu, dans un mouvement d'éloquence réelle assez rare dans ce parlement, le député indépendant de Bâle-Ville. M. Allgoewer, vivement applaudi, ce qui est rare également. L'opposition n'a pas été suivie.

Nous donnerons à l'issue de l'examen article par article des divers arrêtés, c'est-à-dire vraisemblablement aujourd'hui une vue d'ensemble des modifications apportées à ces textes par le Conseil national. E. J.

ECONOMIE ET FINANCES

Indice des prix de gros à fin février: une hausse de 0,2%

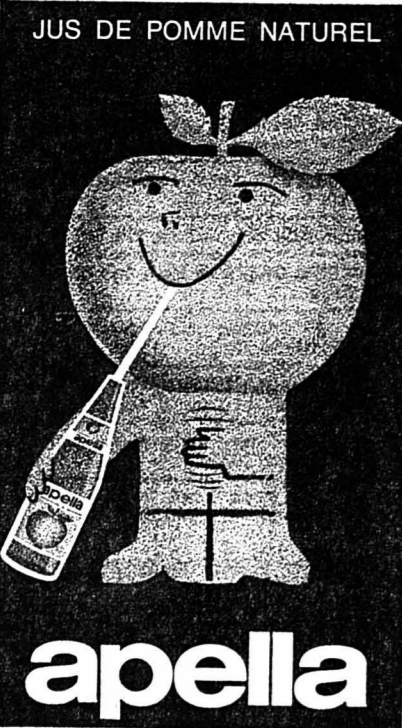
BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail et publié mardi reproduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation. Il s'est établi à 146,4 points à la fin de février 1976 (1963 = 100), d'où une hausse de 0,2% depuis la fin du mois précédent (146,1) mais une baisse de 3,8% par rapport au nombre de points qu'il atteignait l'année dernière à la même époque (152,2). La variation dans l'intervalle d'une année avait été un recul de 4,3% en janvier 1976 mais une avance de 5,5% en février 1975.

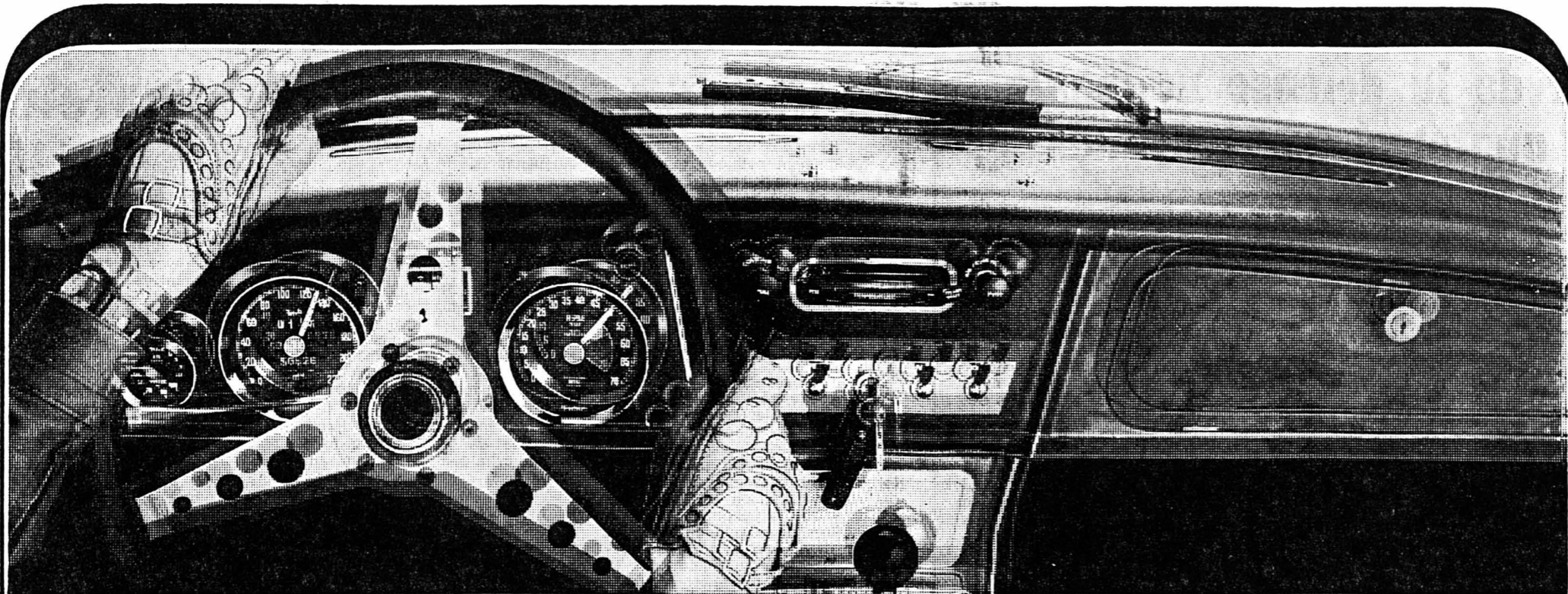
PREMIERE HAUSSE DEPUIS AOUT

C'est la première fois depuis août 1975 que l'indice général s'est remis à monter légèrement dans l'intervalle d'un mois. On constate en outre que cette progression s'est concentrée sur les marchandises importées, alors que les marchandises suisses sont devenues un peu meilleur marché en moyenne. Cette évolution s'explique essentiellement par des augmentations de prix considérables appliquées à différents produits agricoles, aux textiles et — dans une mesure sensiblement plus importante — au fer et à l'acier. Des prix majorés ont été notés spécialement pour le café, les

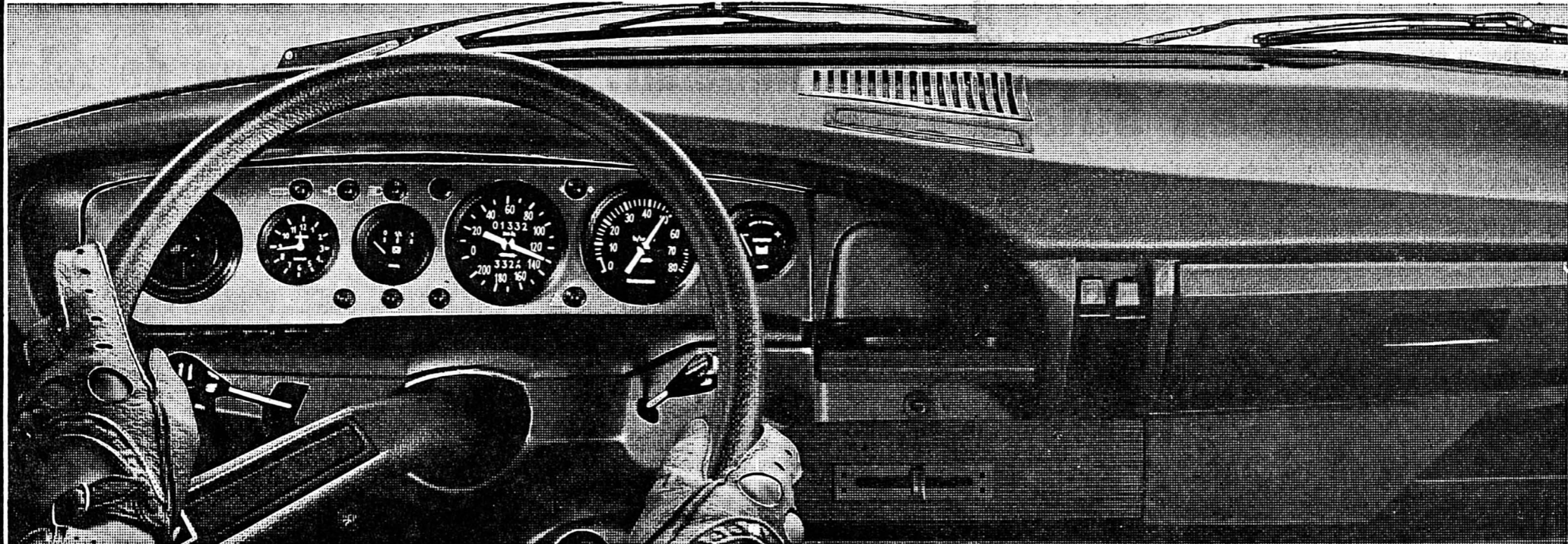
légumes, les fruits à pépins, les oranges, les fers ronds, le fer à béton, l'acier à béton et les toles d'acier. Ont également renchéri les fruits oléagineux, les bananes, les fils et tissus, les peaux, le caoutchouc brut, le fer en barres, le fer plat, les profilés en fer, le plomb et l'étain ainsi que l'huile de chauffage lourde et l'essence. En revanche, le riz, les citrons, la semoule de blé dur, le chocolat, les grumes et les bois résineux débités, les sacs en papier, le cartonage brut, le gravier et le sable, la céramique pour la construction ainsi que l'huile de chauffage extra-légère et les carburants diesel accusent en partie de très nettes réductions de prix.

Les indices des dix groupes de marchandises se situent, à la fin de février 1976, aux niveaux suivants (entre parenthèses: chiffres du mois de janvier 1976): produits agricoles 143,4 (141,0), produits énergétiques et connexes 189,2 (189,5). Produits alimentaires transformés, boissons et tabacs 149,2 (150,5), textiles 111,3 (110,0), bois et liège 139,4 (142,5), papier et ouvrages en papier 158,4 (159,0) peaux cuir caoutchouc et ouvrages en matière plastique 130,2 (129,6), produits chimiques et connexes 129,8 (129,8), matériaux de construction, céramique et verre 176,2 (176,9), métaux et ouvrages en métal 161,5 (159,9).





Une conduite sportive à 130 km/h sans...



Une conduite sportive à 130 km/h avec la suspension hydropneumatique.

En GSX2, sportivité veut aussi dire: stabilité dans les virages, vitesse et sécurité sur n'importe quelle route - même les plus cahoteuses - freinage équilibré et puissant. Cette capacité de faire face à toute éventualité, la GSX2 la doit surtout à sa suspension hydropneumatique. Plus souple, plus précise,

elle est insensible à l'état de la route et à la façon de conduire. Ce système est basé sur l'association ingénieuse d'une suspension pneumatique à transmission hydraulique et d'un compensateur de niveau automatique. De plus, il est presque inusable et ne nécessite aucun entretien. C'est encore une de ses

supériorités. Mettez vous-même la GSX2 à l'essai, à 130 km/h. Vous découvrirez la vraie sécurité et le confort que donne la suspension hydropneumatique.

Sièges-baquet avec appuie-tête incorporés, ceintures à enrouleur, 2 phares à iode supplémentaires, jantes sport, compte-tours. Moteur à 4 cylindres à plat opposés deux à deux, refroidissement à air, 1222 cm³, 64 CV DIN, 6,22 CV fiscaux, vitesse de pointe 155 km/h, traction avant, conduite d'admission remaniée, soupapes spéciales, nouveaux arbres à cames, nouveau carburateur, 4 freins à disque, système de freinage haute pression à double circuit avec répartition de la puissance en fonction de la charge, pneus radiaux 145-15 ZX.

GSX2



Citroën préfère **TOTAL**

CITROËN ^ GS

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12. Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. (038) 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22. Fontainemelon: W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. Pesoux: M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74. Saint-Blaise: Mme J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. (038) 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30.

Ces agents Citroën vous offrent une GS pour un essai de 2 jours. Gratuitement.

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

CITROËN ^

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

CITROËN ^

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

DEMANDES D'EMPLOIS

Horloger complet rhabilleur qualifié

cherche emploi en fabrique ou à domicile. Excellentes références. Adresser offres écrites à GX 543 au bureau du journal.

Jeune fille de 17 ans, ayant travaillé pendant 6 mois à la maison comme fille de buffet, cherche place dans tea-room, comme

fille de buffet

Mlle Béatrice Bucher, restaurant Hallergarten, Gesellschaftstrasse 24, 3012 Berne. Tél. (031) 23 17 77.

Allemande 22 ans possédant diplôme allemand d'AIDE-AVOCAT avec de bonnes connaissances d'anglais cherche place en qualité de

secrétaire

à Neuchâtel ou environs immédiats, libre tout de suite. Offres sous chiffres 87-135 à Annonces Suisses ASSA, case postale, 2001 Neuchâtel.

Assistant social

cherche du travail dans sa branche pour se perfectionner en français. Faire offres sous chiffres JA 546 au bureau du journal.

Jeune homme

20 ans, langue allemande, cherche place chez un artisan en Suisse française. Nourri et logé. Tél. (041) 36 88 23.

Jeune fille

cherche place dans bureau, pour début septembre. Adresser offres écrites à NE 550 au bureau du journal.

VÉHICULES A MOTEUR

Particulier vend **Renault R5L** bleu foncé, 1973, expertisée, de première main, 5300 fr. Tél. 41 23 62.

A vendre **1 Kawasaki 250** et 1 vélomoteur Puch pour cause de départ. Tél. 25 59 91.

A vendre **Alfetta 1800**

berline, année 1974. Etat impeccable. Tél. (038) 25 69 16.

A vendre **Suzuki 550**

modèle 1974, 16.000 km. Prix à discuter. Tél. 33 55 98, M. Sala, de 8 h - 14 h.

Occasions rares

FIAT 128 Wagon, 1972, 62.000 km
MAZDA 818 Wagon, 1973, 46.000 km
MAZDA 818 DX, 1974, 14.000 km
MAZDA 818 Coupé, 1972, 38.000 km
Voitures expertisées, excellent état. Prix très intéressants. Garage des Sablons, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

A vendre **NSU 1200 C**

année 1970, très bon état. Prix à discuter. Tél. 33 36 44, le soir.

A vendre **Citroën ID Break 23**

1974, bleue. Expertisée. Garage de la Station 2042 Valangin Tél. 36 11 30

A vendre **Austin 1100** 65.000 km, propre, expertisée. Bas prix. Tél. (038) 33 36 55, dès 19 heures.

A vendre **Simca 1301 S** 1972, 43.000 km. Expertisée, 5300 fr. Tél. 41 24 12.

A vendre **TRIUMPH** Spitfire 1966, expertisée, 2700 fr. Tél. 42 34 73.

URGENT Cause départ à vendre expertisées:

Ford Escort 1300 GT 1973, 47.000 km
Simca 1100 TI 1974, 38.000 km
Audi 80 L modèle spécial 1975, 4500 km. Facilités de paiement. Garage Beau Site, Cernier, tél. (038) 53 23 36.

2034 PESEUX Tél. (038) 31 75 73

DEMANDES À ACHETER

On cherche à acheter **petit coffre-fort** si possible à murer. Faire offres aux heures des repas. Tél. 42 11 20.

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DIVERS

A VENDRE ou à échanger, lave-vaisselle contre cuisinière électrique. Tél. 25 06 95.
MONSIEUR faisant voyage en France, en voiture, fin mars - début avril 1976, cherche compagnie de 45 à 55 ans. Discretion. Ecrire à 1003-795 au bureau du journal.
VEUF, 64 ANS, solitaire, désire faire la connaissance d'une dame du même âge, sincère ayant des goûts simples; mariage pas exclu. Ecrire à OP 537 au bureau du journal.

DEMANDES A ACHETER

JE CHERCHE A ACHETER d'occasion appareils à niveler et fers à équerrés pour échafaudages. Tél. (038) 42 27 63.
GUITARE en bon état. Tél. 24 06 52.
VELO GARÇON 8-10 ans. Tél. 42 26 44.

A LOUER

DANS UNE VILLA TRANQUILLE, appartement 3 pièces, tout confort, 350 fr. + 50 fr. charges, à personne tranquille ou bureau. Tél. 31 63 52, après 18 heures.

A FONTAINES, DANS FERME transformée, 2 pièces tout confort, avec jardin. Tél. 53 38 54.

LA COUDRE, dans villa, appartement d'une pièce, éventuellement deux, cuisine, salle de bains. Accès au jardin. Libre dès le 15 avril. Tél. 25 95 77.

DOMBRESSON, joli appartement 2 pièces, tout confort, eau adoucie, maison ancienne, cave, jardin, pour le 24 juin. Tél. 53 31 27, 12-14 heures de préférence.

195 FR. STUDIO MEUBLÉ, même pour courte durée. Tél. 41 28 15.

NEUCHÂTEL-EST, LOCAUX de 18 et 19 m² attenants, très bien situés. Tél. (038) 24 65 58.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, rue de l'Orée. Tél. 24 27 80.

AU CENTRE, belle chambre, confort, cuisine, à demoiselle. Tél. 25 17 76.

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES, 210 fr. par mois, charges comprises, dès le 1^{er} avril. Tél. 25 39 17, heures repas.

GARAGE aux Parcs, dès 1^{er} avril. Tél. 25 39 17, heures repas.

JOLI STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, bain, tout confort, 320 fr. Tél. 25 34 69.

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE à jeune homme. Prix modeste. Tél. 25 39 73.

AU LANDERON, appartement de 4 1/2 pièces, tout confort, près du lac, immédiatement ou à convenir. Loyer 570 fr. + charges (prix fixe durant 3 ans). Tél. 51 37 30.

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, centre. Tél. 31 24 85.

PRÈS LEYSIN, dans chalet, appartement 4 lits. Tél. (025) 6 25 54.

VILLIERS, appartement 3 pièces, douche, garage, jardin. Adresser offres écrites à LZ 545 au bureau du journal.

A BOUDRY, pour le 24 mars ou date à convenir, dans villa avec jardin, appartement de 3 pièces, cuisine, 540 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à CS 539 au bureau du journal.

2 PIÈCES remis à neuf, confort, près du centre, ouest; vue, tranquillité. Libre; 325 fr. + charges. Adresser offres écrites à LC 548 au bureau du journal.

CHAMBRE INDÉPENDANTE au centre. Eau chaude; libre immédiatement. Tél. 25 61 14.

STUDIO MEUBLÉ, Hauterive, cuisinette, douche, électricité. Charges comprises. Tél. 33 25 35.

CHAMBRE MEUBLÉE à monsieur, rue des Beaux-arts. Tél. 25 47 23.

SERRIÈRES, 2 1/2 PIÈCES, dès le 24 mai 1976; cuisine agencée; grand balcon; vue. Tél. 31 36 59, dès 17 heures.

AUVERNIER, appartement une pièce, très confortable. Rez de jardin, dans villa. Tél. 31 78 76.

LE SÉPEY-AIGLE, meublé avec confort. Prix raisonnable. Tél. (038) 31 26 00.

GRAND STUDIO non meublé avec tout confort. Loyer 200 fr. + charges. M^{me} Zybach, Etoiles 14, Cornaux. Tél. 47 18 06.

STUDIO NON MEUBLÉ avec tout confort, laboratoire agencé. Loyer 200 fr. + charges. S'adresser à M^{me} Buschini, Adoz 38, Boudry. Tél. (038) 42 13 67.

2 PIÈCES tout confort, à Hauterive, 390 fr., charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 33 13 72, interne 17, heures de bureau.

BOUDRY: immédiatement et à convenir deux 3 pièces, cuisine agencée, 445 fr., tout compris. Case postale 78, Boudry.

DEMANDES A LOUER

FAMILLE 2 ENFANTS, cherche chalet, lac de Neuchâtel, du 10 juillet au 1^{er} août. Tél. (038) 53 38 87.

ETUDIANTE cherche 1-2 pièces non meublées, cuisine, environ 150 fr. Tél. 33 19 27.

PROFESSEUR DU GYMNASSE cherche 1 pièce, cuisine, douche, comme pied-à-terre, quartier Beaux-Arts ou centre ville. Tél. 57 17 64, dès 18 heures.

POUR UN MOIS (juin 1976), appartement de 2 ou 3 chambres dans villa avec confort, situation tranquille et à proximité immédiate de Neuchâtel (région Vignoble). Adresser offres écrites à BR 538 au bureau du journal.

APPARTEMENT 5 à 6 PIÈCES pour le 24 juin, à Colombier ou Boudry. Adresser offres écrites à MD 549 au bureau du journal.

COUPLE, ENFANT, cherche appartement Neuchâtel ou environs, minimum 4 pièces, jardin dans maison ancienne. Loyer modéré. Adresser offres écrites à HX 533 au bureau du journal.

A VENDRE

TRAIN ÉLECTRIQUE complet. Etat neuf. Bas prix. Tél. 41 32 76, aux heures des repas.

POUR CAUSE DE DÉPART, lave-vaisselle Gehrig, en très bon état. Prix intéressant. Tél. 25 40 06, dès 18 heures.

CAUSE DÉPART à l'étranger: chambre à coucher, literie, linge de lit, philodendron, contrat de prêt-à-porter Pfister-Amueblement, buffets avec marqueterie. Tél. (038) 31 62 54.

TAPIS mécanique (Orient), descentes, rideaux, jets de divan, coussins. Tél. 31 18 03.

LAVABO avec marbre, glace, tables, 1 démontable, lampe clignotante; accessoires auto; tuyau brosse éponge pour lavage, arrosage. Prix liquidation. Tél. 25 47 54.

VÊTEMENTS DAMES 46-48, costumes, ensembles, robes, manteaux, chaussures Vasano N° 38. Tél. 25 99 42.

2 HOUSSES EN PEAU de mouton, synthétique, pour Ford Capri, état de neuf, cédées à 80 fr. Tél. 42 41 15 (heures des repas).

CROCHET REMORQUE, filtres huile, pour Fiat 124, 1300-1500. Tél. 61 14 41.

COMBINAISON MOTO, 2 pièces, deux couleurs, neuve. Taille 48. Prix à discuter. Tél. 31 80 14.

AQUARIUM COMPLET 100 litres. Tél. (038) 31 78 83.

CUISINIÈRE À GAZ, 4 feux, pour cause de double emploi, 200 fr. Tél. 24 41 38.

DEUX KIMONOS de judo, taille 140. Tél. 24 15 68.

CUISINIÈRE À GAZ, trois feux, bon état, 100 fr. Tél. 25 30 28.

VOILIER À CABINE, dériveur-lesté, Edel 2. Tél. (038) 31 73 58.

CHAÎNE HI-FI stéréo 160 W., garantie; vente par éléments séparés ou groupés. Tél. 24 72 88.

A PRIX RÉDUIT: une armoire + une chambre à coucher. Tél. (038) 24 08 57.

VOILIÈRE SUR ROULETTES long. 93, hauteur 1 m 32, largeur 53. Tél. 25 86 03.

DEMANDES D'EMPLOIS

INSTITUTRICE DIPLOMÉE donnerait cours mathématiques, rattrapage primaire ou secondaire. Tél. 31 70 23, toute la journée.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU BRACELET OR (Maladière). Récompense. Tél. 25 22 95.

Maculature blanche au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

Le confort total: Audi
Vue panoramique, sièges confortables, équipement de luxe

football

Les championnats à l'étranger Moenchenglbadbach dans le doute

Rien ne va plus pour l'orgueilleux Borussia Moenchenglbadbach, qui vient de perdre la face sur le terrain de Bochum après avoir fait pleurer toute l'Allemagne fédérale à la suite de son décevant match nul contre Real Madrid.

Victorieux face à Cologne, Hambourg est revenu à trois points du chef de file que l'on voyait déjà champion avec dix ou douze points d'avance...

ESPRIT FRONDEUR

Les sportifs anglais sont comblés: Crystal Palace, équipe de troisième division, s'est qualifiée pour les demi-finales.

A voix basse

On sait combien l'ami Gilbert Fachinetti est doté d'un bon sens de l'humour. Comme son entraîneur ne l'est, paraît-il, pas moins, notre équipe nationale est entre les mains de deux gais compagnons, ce qui est fort réjouissant.

de la Coupe d'Angleterre en battant Sunderland dans son fief. Fait surprenant, Crystal a gagné trois fois à l'extérieur...

En championnat, on se réjouit également de l'affirmation de Queen's Park Rangers, qui a pris la tête devant Liverpool et Manchester United.



MAUVAISE PASSE. - Heynckes (à droite), Wimmer et leurs coéquipiers de Borussia traversent une période défavorable. (Téléphoto AP)

championnat; son retard n'est que de deux longueurs sur Queen's Park Rangers.

GUERRE OUVERTE

Si les actions de Real Madrid sont à la hausse (victoire sur Valencia par 2-0 et défaite d'Atletico Madrid à Séville), celles de Barcelone ne trouvent plus d'acheteurs. Le malentendu entre Johan Cruyff et son entraîneur prend des allures de guerre ouverte.

Gérald MATTHEY

Astuces et promesses ne suffisent plus à satisfaire le public

L'incurable maladie de LS

Caissier, ton public fout le camp. Ce cher public adoré, peloté, alléché par astuces et promesses en tous genres, a fini par comprendre que le ballot, c'était lui. Balancer des ballons dans les rangs, tirer des numéros de loterie, organiser des voyages à prix réduits, créer un hymne du club, instruire les chorales, distribuer des fanions, c'est très beau, c'est grand, mais, en définitive, cela peut n'être qu'une merveilleuse foutaise.

QUEL ESPOIR RESTE-T-IL ?

Or, aux yeux des spectateurs, ce qui est essentiel, principal, primordial, fondamental et tout ce que vous voudrez, c'est qu'il leur soit procuré du plaisir. En jouant bien, en gagnant, sinon, comme c'est le cas aujourd'hui, ils se borneront à suivre « l'événement ».

LA MEILLEURE EXPLICATION

Au soir de l'inattendu élimination de leur équipe en Coupe de Suisse par une petite équipe biennoise, les gens sont rentrés chez eux littéralement écorchés, eux qui avaient à peine « digéré » l'élimination de la Coupe de la ligue, contre Sion.

plaisir des braves gens à monter à la Pontaise, où ils s'abreuvent de désillusions à longueur de matches? Faut-il rappeler les résultats du championnat? Sur sept rencontres à domicile, Lausanne n'en a gagné que trois. Lourd passif, expliquant mieux que tout discours la rogne et la grogne dont sont habités ceux qui, souvent, parcourent de nombreux kilomètres pour une joie trop parcimonieusement comptée.

UN MAL INCURABLE

Telles sont les réactions humaines et normales à l'endroit de joueurs au cours de bourse chancelant. N'oublions pas que Lausanne possède dans ses rangs, cinq internationaux ou anciens, soit Burgener, Chappuisat, Ducret, Loichat et Vuilleumier, plus deux candidats, Piccard et Parietti.

athlétisme

CHAMPIONNATS SUISSES DE CROSS

Deux titres aux coureurs du CEP

Lors des championnats suisses de cross-country organisés à Tenero, les athlètes du CEP Cortaillod se sont mis particulièrement en évidence puisque deux d'entre eux sont parvenus à s'imposer dans leur catégorie.

tégorie cadets B où Jean-Marc Haussemer, du CS Les Fourches, dut se contenter de la vingt-sixième place sur 61 classés.

CLASSEMENTS DES NEUCHÂTELOIS

- Ecoliers A 1964/1965 1200 m: 1. Jacqueline Dumoulin CA Sion 5'11"1; puis 13. M. Linder Neuchâtel-Sports 5'31"3; 20. F. Ferrier CS Les Fourches 5'45"9; 27. C. Wehrle CS Les Fourches 5'54"2.

- ner CEP 5'31"1; puis 13. P. Gerber CEP 5'49"8; 14. M. Staub CEP 5'51"1; 30. C.-L. Martin CEP 6'46". - Dames Juniors 3000 m: 1. Elsbeth Liebi ST Bern 11'28"8; puis 15. J. Laperrouza CEP 14'19"5.

Italie: Juventus, dix ans après...

A la lecture des résultats, on serait tenté de conclure qu'il ne s'est rien passé lors de la vingtième journée, tout au moins en ce qui concerne la course au titre, les trois premiers étant restés sur leurs positions.

DEPUIS DIX ANS

Et pas n'importe lequel, croyez-vous. C'est sur le stade olympique romain que le chef de file s'est imposé face à Lazio

qu'il n'avait plus battu depuis... une décennie. Or, même si les maîtres de céans occupent actuellement les basses couches du classement, on se gardera d'oublier qu'il y a moins de vingt-quatre mois encore, ils pouvaient s'enorgueillir du titre de champion de la péninsule.

deux buts) et ses coéquipiers ne craignent personne et sont quasiment imbattables. Mais, pour eux aussi, les choses pourraient être plus compliquées dimanche prochain, lors de leur déplacement à Naples.

RÉSULTAT D'ABORD

Le succès acquis par Milan face à son hôte, Rome, ne constitua pas non plus qu'une simple formalité. L'importance de l'enjeu prima, d'ailleurs, la beauté du spectacle et les amateurs de football n'y trouveront pas leur compte.

L'Italie s'entraîne aujourd'hui à Florence

L'équipe d'Italie joue aujourd'hui un match d'entraînement, à Florence, contre le club danois de Bold Klub. Les seize joueurs suivants ont été réunis en camp d'entraînement à Coverciano:

boxe

Mohamed Ali le 24 mai à Munich?

Mohamed Ali, champion du monde des poids lourds, rencontrera le Britannique Richard Dunn le 24 mai à Munich, si ce dernier remporte le titre européen le 6 avril, à Londres, face à l'Allemand Bernd August.

olympisme

Nouveau refus de M. Trudeau

Le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, a de nouveau refusé d'accorder une aide financière au gouvernement provincial québécois, pour l'aider à éponger une partie du déficit prévu des Jeux olympiques de Montréal, actuellement évalué à près de 800 millions de dollars.

Neuchâtel Xamax gagne le tournoi du Parc

Douze équipes ont participé au tournoi organisé par les vétérans du Parc. Cette compétition avait lieu dans une salle de la Métropole horlogère. Lors de la finale, Neuchâtel Xamax a battu Les Geneveys-sur-Coffrane 4-3.

Tournoi des étrangers à Yverdon

A Yverdon, le 3ème tournoi officiel des étrangers de Suisse s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Antonucci (Neuchâtel), Kocis (Baden), Caputo (St-Gall) et Mammaro (Soleure) ont fait la meilleure impression.

Ligue nationale C

Résultats du week-end. - Groupe est: Bâle - Winterthour 0-1; Young Fellows - Gossau 3-0; Zurich - Aarau 1-0; Saint-Gall - Lugano renvoyé.

patinage artistique

Cranston se retire

Le Canadien Toller Cranston, âgé de 27 ans, a annoncé à Goeteborg son retrait de la compétition. Le patineur de Toronto, qui a participé à deux Jeux olympiques, a obtenu deux médailles au cours de sa carrière: bronze aux championnats du monde de 1974 à Munich et aux J.O. d'Innsbruck en 1976.

patinage de vitesse

Krienbuhl à Medeo

Le Zuricois Franz Krienbuhl a répondu favorablement à l'invitation de la fédération soviétique de participer aux épreuves de vitesse de Medeo. Le « recordman » helvétique quittera la Suisse samedi, après avoir résolu tous les problèmes financiers qui se posaient.

LE RETOUR DE CHRISTIANE

Les cadettes A du CEP, C. Sandner, P. Gerber, M. Staub, purent trop distancées au passage de la fosse déjà. C'était oublier que Christiane « éclate » habituellement à 400 m du but.

Dominique Mayer, elle, dut subir l'affront d'être « coiffée » sur la ligne pour la troisième place, après avoir longtemps convoité la deuxième! A noter que cette ligne d'arrivée paraissait bien curieusement située juste avant l'étranglement du couloir de sortie.

Citons enfin les trois treizièmes rangs de Myriam Linder, de Neuchâtel-Sports, qui aspirait à mieux, de Pascale Gerber, du CEP, un peu effacée, et de son camarade de club Michel Hunkeler dans la ca-

Ryun abandonne la compétition

Jim Ryun, ancien détenteur des records du monde du mile et du 1500 mètres, a annoncé qu'il abandonnait la compétition professionnelle. Au cours d'une conférence de presse pleine de nostalgie, Ryun a déclaré que ses nombreuses blessures l'obligeaient à quitter le circuit des « pros », auquel il appartenait depuis 1972.

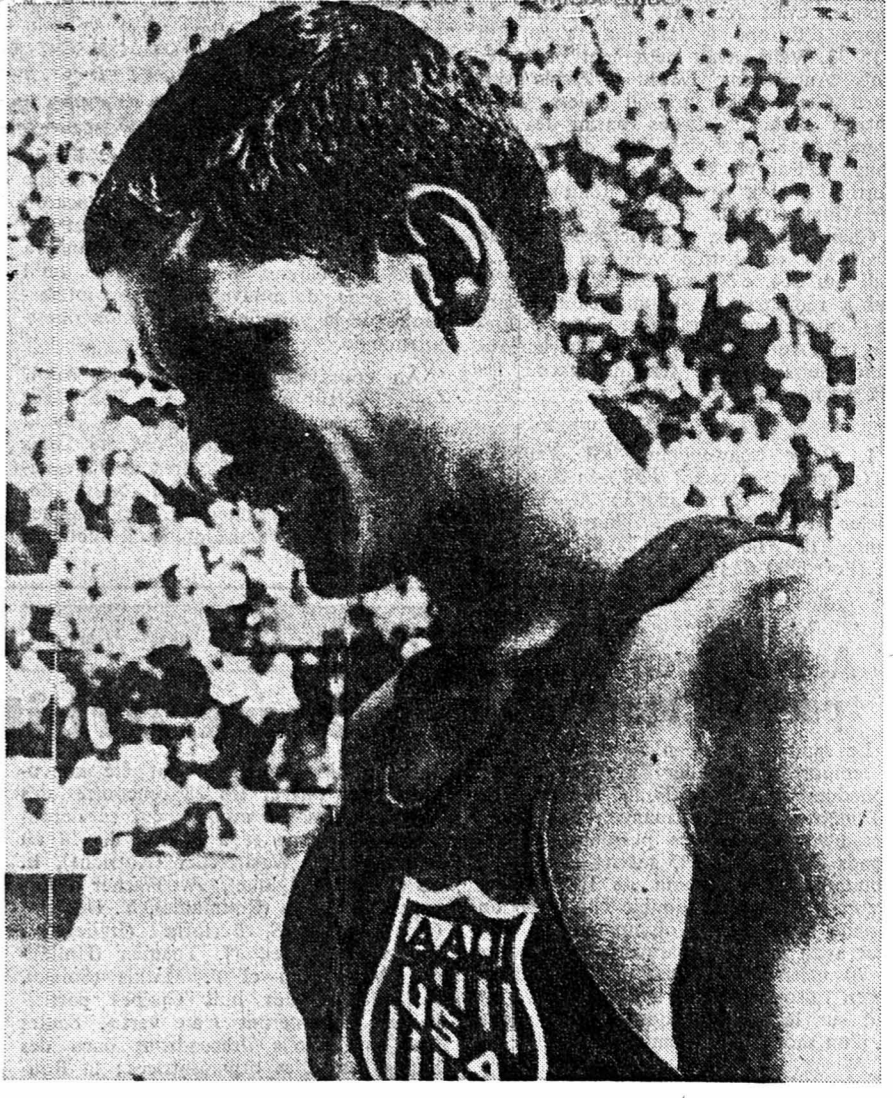
C'est en priant un soir, à dit Ryun, qu'il a entendu le Christ lui conseiller d'abandonner. « Le Christ m'a parlé. Il m'a dit que j'avais bien lutté, que j'avais bien couru, mais que l'épreuve était maintenant terminée ».

Heinz Schenker (33 ans), triple champion suisse du lancer du disque, a décidé de quitter le LV Winterthur pour le LC Zurich. Il espère, ainsi, profiter des conseils du Yougoslave Rack, afin d'améliorer encore ses performances.

billard

Toujours Ceulemans

Le Belge Raymond Ceulemans a remporté pour la quatorzième fois le championnat d'Europe à trois bandes, qui s'est déroulé à Valence.



RYUN. - Il a durant plusieurs années défrayé la chronique par ses exploits en demi-fond. (Archives)

escrime

Tournoi de l'épée Trois Neuchâtelois à Besançon

Trois tireurs de Neuchâtel, Denis Thiébaud, Jérôme de Montmolin et Bénédicte de Cerjat, ont participé, dimanche dernier, au tournoi international senior à l'épée de Besançon. Ce tournoi, traditionnellement organisé par la Ligue d'escrime de Franche-Comté, fut d'un très haut niveau.

coup plus de peine à s'imposer en 16ème de finale et fut éliminé au stade suivant du concours par le Bisontin Siess. C'est quand même un bon résultat pour son retour à la compétition internationale.

BON RETOUR

Les représentants de Neuchâtel ont fait bonne figure dans la capitale franco-comtoise. Denis Thiébaud fut le meilleur d'entre eux. Il montra énormément d'aisance dans les deux premiers tours, remportant 11 matches sur 12. Il eut beau-

RÉSULTATS

- 1. Codoumi (Belfort); 2. Levavasseur (Belfort); 3. Gindrat (Zurich); 4. Guglilmez (Bâle); 5. Cuenot (Besançon); 6. Rabot (Epinal); 7. Siess (Besançon); 8. Ruchonnet (Genève); 15. Thiébaud (Neuchâtel); 19. de Montmolin (Neuchâtel).

cyclisme

Malgré l'absence de Merckx... la course Paris-Nice bloquée!

Maertens remet les choses en place

Freddy Maertens, dont on dit qu'il a les dents longues cette saison, a confirmé ses ambitions en remportant la 2ème étape de Paris - Nice. Le sprinter belge a fait valoir une nouvelle fois sa pointe de vitesse à Saint-Etienne où il a dominé le Hollandais Raas, les Français Danguillaume, Fussen, Esclassan ainsi que Gerben Karstens. Cette performance lui permet évidemment de conserver son maillot de « leader ».

déclanchèrent les hostilités en démarrant au 164ème kilomètre. Ils furent rejoints. Dans la longue côte du Chasseur, Maertens, Thurau, Zoetemelk, Thévenet, Chalmel, Wesemael, Raas et Ocana se détachèrent à leur tour et pendant cinq kilomètres, la lutte fut chaude. Une fois le regroupement opéré, Thurau, puis Raas, puis Bracke, attaquèrent. A 8 km de l'arrivée, Bracke était seul en tête mais il rata un virage dans une descente et il fut repris.

Danguillaume et Van Katwijk tentèrent en vain leur chance en vue de l'arrivée. Pas plus que les autres, ils ne purent éviter que cette étape se termine par un nouveau sprint massif. On attendait beaucoup de la troisième étape, d'aujourd'hui qui devait conduire les coureurs à travers les gorges de l'Ardeche pour atteindre Valence. Hélas, on a appris qu'il serait impossible de franchir le col de Tourniole, enneigé. Placée en fin de parcours, cette côte aurait sans doute créé la décision. En revanche, il est vraisemblable que l'on pourra franchir à vélo le col de la République, au départ de Saint-Etienne.

CLASSEMENT

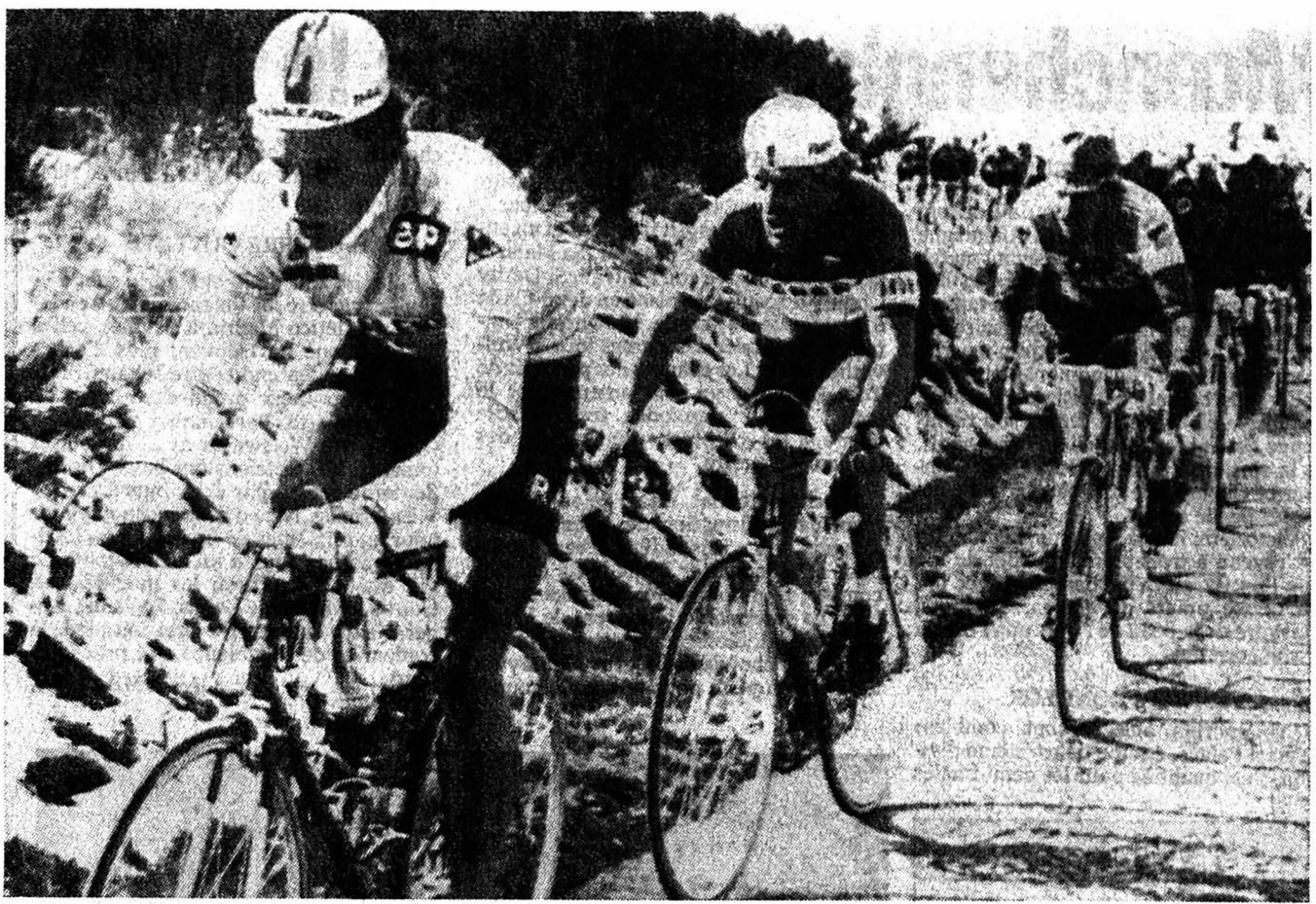
2ème étape Varennes-sur-Allier - Saint-Etienne, 187 kilomètres : 1. Freddy Maertens (Be) 4 h 58'38 (moyenne 37,176 kilomètres/h); 2. Jan Raas (Ho) même temps; 3. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) même temps; 4. Jean-Jacques Fussen (Fr); 5. Jacques Esclassan (Fr); 6. Ger-

ben Karstens (Ho); 7. Dietrich Thurau (RFA); 8. Luc Lemman (Be); 9. Herve Inaudi (Fr); 10. Martinez Heredia (Esp); 11. Hubert Mathis (Fr); 12. Jean-Luc Van Den Brouck (Be); 13. Régis Ovion (Fr); 14. De Wall (Ho); 15. Zoetemelk (Ho), tous dans le même temps.

Classement général : 1. Freddy Maertens (Be) 11 h 13'19; 2. Dietrich Thurau (RFA) 11 h 13'21; 3. Jean-Luc Van Den Brouck (Be) 11 h 13'23; 4. Hennie Kuiper (Ho) 11 h 13'28; 5. Roy Schuiten (Ho) 11 h 13'33; 6. Ferdinand Bracke (Be) 11 h 13'34; 7. Jan Raas (Ho) 11 heures 13'35; 8. Gerrie Knetemann (Ho) 11 h 13'37; 9. Yves Hézard (Fr) 11 heures 13'39; 10. Jesus Manzaneque (Esp) 11 h 13'39; 11. Wilfried Wezemael (Be) 11 h 13'41; 12. Michel Laurent (Fr) même temps; 13. Bert Pronk (Ho) même temps; 14. Gerben Karstens (Ho) 11 h 13'42; 15. Van Den Hoeck (Ho) 11 heures 13'43; 16. Zoetemelk (Ho) 11 h 13'44; 17. Pesarrodona (Esp) 11 h 13'45; 18. Thévenet (Fr) 11 h 13'46; 19. Ocana (Esp) même temps; 20. Pollentier (Be) 11 h 13'47.

Pour la troisième fois après 1971 et 1974, la station grisonne de Lenzerheide -Valbella accueillera, le dimanche 13 juin, la caravane du Tour de Suisse. En fin de matinée sera jugée l'arrivée de la 4ème étape. Celle-ci partira de Vauduz. Les coureurs devront aborder une montée terminale de 16 kilomètres avec 900 mètres de dénivellation à partir de Coire. L'après-midi sera organisée une course en circuit sous une forme nouvelle.

Les championnats du monde 1976 (route et piste) seront officiellement présentés à Milan le 18 mars, soit la veille de la classique Milan - San Remo. Ils se dérouleront dans le sud de la péninsule : à Ostuni (Brindisi) pour les épreuves routières et sur la nouvelle piste de vélodrome de Monteroni (Lecco). Seuls les professionnels seront engagés, les amateurs (à l'exception des spécialistes de demi-fond) étant aux prises aux Jeux olympiques de Montréal.



COURSE BLOQUÉE. — Thurau, Tabak et Zoetemelk (de gauche à droite) contrôlent la course... (Téléphoto AP)

GP suisse de la route à Vaulion

Les contacts se poursuivent pour mener à bien la 15ème édition du Grand prix suisse de la route qui se courra du 26 au 30 mai. Ainsi Vaulion a accepté pour la quatrième fois de recevoir la caravane au soir de la troisième étape. Celle-ci partira de Genève. Elle sera longue de 140 km et comprendra l'ascension du col du Marchairuz.

Le Grand prix suisse de la route 1976 prendra son départ à Sion en direction d'Arzier. Le deuxième jour, une halte est prévue à Genève avec arrivée aux

Vernets. Les deux derniers jours de course auront pour cadre le Valais. Une épreuve continue la montre est prévue le samedi 29 mai. Le parcours tel qu'il se présente actuellement :

mercredi 26 mai : 1re étape, Sion - Arzier, 140 km. Jeudi 27 mai : 2ème étape, Arzier - Genève, 130 kilomètres. Vendredi 28 mai : 3ème étape, Genève - Vaulion, 140 kilomètres. Samedi 29 mai et dimanche 30 mai : programme à établir.

ski

Sur le front de la Coupe d'Europe

Triplé suisse au « géant » de Jasna

Les skieurs helvétiques ont largement dominé le slalom géant de coupe d'Europe à Jasna (Yougoslavie). Un triple probant a même été enregistré grâce à Peter Schwendener, Christian Sottas et Christian Hemmi. La 10ème place de Werner Rhyner donne encore plus de poids à l'excellente performance des Suisses.

3'00"75; 8. Elio Presazzi (It) 3'01"10; 9. Ewald Zurbisegger (Aut) 3'01"12; 10. Werner Rhyner (S) 3'01"20.

COUPE D'EUROPE

1. Bartl Gensbichler (Aut) 92 p; 2. Engelhard Pargaetzi (S) 75; 3. Andrea Arnold (Aut) 65; 4. Arnold Senoner (It) 56; 5. Tino Pietrogiovanna (It) 52; 6. Karl Anderson (EU) 50; 7. Erwin Josi (S) 47; 8. Christian Hemmi (S) 46; 9. Bruno Nockler (It) 45; 10. Jean-Manuel Fernandez-Ochoa (Esp) 42. Puis

les autres Suisses : 11. Peter Muller 38; 17. Heini Hemmi 30; 35. Ernst Good et Christian Sottas 20; 41. Karl Eggen 19; 43. Werner Rhyner 18; 53. Jean-Luc Fournier 11, etc.

Slalom géant (après 6 épreuves) : 1. Engelhard Pargaetzi (S) 75 p; 2. J.M. Fernandez-Ochoa 42; 3. Heini Hemmi (S) 30; 4. Pietro Giovanna 28; 5. Hubert Berchtold (Aut), Torsten Jacobson (Sue) et Peter Schwendener (S) 25; 8. Christian Hemmi (S) 23.

FSS - Roscher: continuité

La Fédération suisse de ski et Ewald Roscher (RFA), l'entraîneur de l'équipe nationale de saut, sont tombés d'accord pour une prolongation de contrat de deux ans. Ewald Roscher poursuivra donc son œuvre en Suisse alors qu'il avait reçu de nouvelles offres intéressantes de la part de la Fédération ouest-allemande.

Au cours de l'entretien entre Adolf Ogi, directeur technique de la FSS, Hans Zimmermann, chef du saut, et Ewald Roscher, des propositions ont été faites pour modifier les structures de la discipline concernée. Ainsi au cours des deux prochaines années, Ewald Roscher disposera d'un assistant qu'il choisira personnellement.

C'est Adolf Ogi qui s'est chargé de donner satisfaction à Ewald Roscher. Celui-ci est à la base des succès internationaux de Walter Steiner, Hans Schmid et Ernst von Gruenigen notamment. Désormais la continuité est assurée sans pour autant que la FSS n'ait eu à faire d'importantes concessions sur le plan financier.

Les championnats d'Europe juniors de ski alpin se sont poursuivis à Gaellivare (Suède). Dernière épreuve inscrite au programme, le slalom spécial masculin est revenu au Bulgare Peter Popangelov alors que l'Autrichienne Michaela Schaffner s'est imposée côté féminin.

Aschenbach battu par un Canadien

Le sauteur canadien Slavomir Kardas a remporté à Thunder Bay (Ontario) un concours international au tremplin de 90 mètres. Sa performance est particulièrement prometteuse puisqu'avec deux bonds de 114,5 et 115 mètres il a battu, notamment, l'Allemand de l'Est Hans-Georg Aschenbach, double champion du monde et champion olympique. Ce dernier avait enlevé auparavant le concours à 70 mètres. Il faut toutefois signaler qu'en raison du vent, le classement s'est fait sur les résultats de la 1re manche et d'un saut d'entraînement.

CLASSEMENT 1. Slavomir Kardas (Can) 254,3 pts (114,5 et 115 m); 2. Hans-Georg Aschenbach (RDA) 249,3 (112 et 112,5); 3. Jarmo Kalso (Fin) 227,6 (115,5 et 102,5); 4. Bernd Eckstein (RDA) 201,7 (96,5 et 99,0). Puis : 7. Hans Millonig (Aut) 183,6 (87 et 99,5). 38 classés.

hockey sur glace

« Mondiaux » B Deux arbitres suisses

Les arbitres suivants ont été convoqués pour diriger les 28 rencontres des championnats du monde, qui se dérouleront à Bienne et à Aarau, du 18 au 27 mars : H. Westreicher (Autriche), B. de Paep (Belgique), A. Fischer (Norvège), O. Barbu (Roumanie), Y. Hegedus (Yougoslavie), S. Berloffia (Italie), V. Popov (Bulgarie), N. Toemen (Hollande), M. Fattori et P. Mathis (Suisse). La plupart des huit équipes participantes séjourneront « au vert ». Seules trois formations descendront dans des hôtels des villes organisatrices : la Rou-

« Mondiaux » B

Deux arbitres suisses

manie au Club-Hôtel (Bienne), le Japon et la Yougoslavie à l'hôtel Aarauehof (Aarau). Les cinq autres délégations logeront à l'hôtel Bären de Suhr (Hollande), à l'hôtel Storchen de Schönenberg (Bulgarie), à l'hôtel Krone d'Aarberg (Norvège), à l'hôtel Worbenbad de Worben (Italie) et à l'École fédérale de gymnastique et de sports de Macolin (Suisse). L'École de sports de Macolin aura l'honneur d'accueillir les équipes, les officiels et les représentants de la presse à l'occasion de la journée de repos, jeudi 25 mars. Son directeur, M. Kaspar Wolf, sera d'autre part le représentant du Conseil fédéral à Bienne, tandis que M. Hans Moehr, de Coire, président de la Commission fédérale de gymnastique et de sports, sera délégué à Aarau. Dans les deux villes, les championnats seront déclarés officiellement ouverts par leur maire respectif.

Des retransmissions télévisées en Europe sont prévues en Norvège, en Yougoslavie et en Hollande, les sociétés de télévision de ces trois pays dépêchant, à Bienne et à Aarau, leurs propres commentateurs.

Garanties

Le gouvernement du canton d'Argovie a décidé de verser une garantie de 40.000 francs pour le tournoi mondial du groupe B de hockey sur glace. La ville d'Aarau a également décidé de verser une garantie de 40.000 francs.

« Mondial » C

A Gdansk, le tournoi mondial du groupe C a commencé par une large victoire de la Hongrie sur la Grande-Bretagne. En revanche, l'Autriche a peine pour venir à bout du Danemark qui menait 3-0 après le premier tiers-temps. Le tournoi prendra fin samedi. Résultats de la 1re journée : Hongrie - Grande-Bretagne 11-0 (2-0 4-0 5-0); Autriche - Danemark 4-3 (0-3 1-0 3-0). Au repos : France.

automobilisme

Nouvelles des quatre coins du monde De la « six roues » Elf-Tyrrell à Ferrari

L'équipe Elf-Tyrrell, après avoir créé la « Project 34 » à six roues M voiture qui n'était qu'expérimentale car non conforme aux normes de la CSI — vient d'annoncer que deux bolides dérivés de ce modèle inédit — mais cette fois compétitifs — venaient d'être mis au point et feraient leurs débuts officiels le 2 mai à Jarama à l'occasion du Grand prix d'Espagne de formule 1. Une voiture sera confiée au Français Dépailler, l'autre au Sud-Africain Scheckter.

Depuis hier, Dépailler est à Silverstone pour y faire les premiers essais. Il est possible que l'une des deux voitures participe déjà le 11 avril prochain sur ce même circuit de Silverstone au trophée international.

« Richmond 400 »

Dave Marcis a remporté le « Richmond 400 », couru sur le circuit de Richmond, en Virginie, et comptant pour

le championnat de la NASCAR. Au volant de sa Dodge, il a battu Richard Petty. Lennie Pond (Chevrolet), qui était en tête à 50 tours de l'arrivée, a été contraint à l'abandon à la suite d'un accrochage avec la Dodge d'Ed Negre.

CLASSEMENT

1. Dave Marcis (Dodge) les 400 tours en 3 h 07'22" (moyenne 117,15); 2. Richard Petty (Dodge) à 2"; 3. Bobby Allison (Mercury) à un tour; 4. Cale Yarborough (Chevrolet) à 12 tours; 5. Terry Bivias (Chevrolet) à 14 tours.

Rallye du Portugal

Soixante-dix concurrents seront présents au départ du Rallye du Portugal (10-13 mars). Sandro Munari (Lancia), triple lauréat du rallye de Monte-Carlo, est évidemment le grand favori. Il sera associé à Silvio Maiga. Sont également à prendre en considération les équipa-

ges suivants : Andersson-Hertz (Toyota), Rohrl-Bilstam (Opel), Mikkola-Toot (Toyota), Ragnotti-Jaubert (Alpine Renault), Kullang-Andersson (Opel), ainsi que deux anciens vainqueurs de l'épreuve : Pinto-Bernachini (Lancia) et Romati-Bernardo (Citroën).

L'épreuve se déroulera sur 2'121,2 kilomètres. Elle sera divisée en trois parties : 1. Estoril-Porto, 751,3 km avec 12 épreuves spéciales; 2. Porto-Estoril, 1'118,8 km avec 15 spéciales; 3. Estoril-Estoril, 251,1 km avec 12 spéciales.

Nouvelle Ferrari

La nouvelle Ferrari 312-T2 fera, comme prévu, ses débuts en compétition le 14 mars sur le circuit de Brands Hatch à l'occasion de la course des champions. Cette épreuve ne compte pas pour le championnat du monde de conducteurs. La voiture italienne sera pilotée par Niki Lauda.

tir

Assemblée générale des Neuchâtelois Quelques modifications du règlement

Renonçant à leur rendez-vous annuel de Corcelles-Cormondrèche, les tireurs neuchâtelois ont tenu cette fois-ci leur assemblée à Saint-Sulpice, sous la présidence de M. Emile Amstutz.

Contrairement à ce que l'on supposait, les délégués y furent nettement plus nombreux que l'an passé puisqu'on recensa 163 au lieu de 139! Cette augmentation sensible laisse augurer de la présente saison, dont l'ouverture officielle a maintenant sonné.

SIGNE DE SANTE

L'assemblée n'a pas duré deux heures : c'est un signe de santé avant tout, comme on pu le relever en particulier le brigadier Gilles Chavaillaz, commandant de la brigade-frontière 2, le lieutenant René Petitpierre, officier fédéral de tir, et le premier secrétaire du département militaire neuchâtelois, M. Roger Sandoz. Les deux premiers nommés ont pris la parole pour souligner l'un la né-

cessité d'une tradition, l'autre les exigences qu'implique la sécurité des places de tir.

Présents aussi pour l'occasion les présidents des autres associations cantonales de tir, soit MM. Alfred Dapples, des vétérans, Edmond Giroud, des matheurs, et Albert Matile, des tireurs au petit calibre, aux côtés du président d'honneur des tireurs neuchâtelois, le Dr Bernard Ledermann, et des membres d'honneur de la fédération que sont MM. Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat, Théodore Müller et Arthur Grossenbacher. Venus encore à Saint-Sulpice, les délégués des tireurs romands, MM. André Bertholet (Vaud), Fernand Montavon (Genève), Simon Bersier (FR) et Firmin Bertholet (VS). Leur porte-parole, M. André Bertholet, a invité ses auditeurs à demeurer fidèles aux stands communaux et à renoncer,

chaque fois que faire se pouvait, aux lignes régionales : l'esprit y est différent!

DÉMISSION DE M. MONARD

L'assemblée a dû enregistrer la démission de M. Michel Monard, des Pons-de-Martel, qui fut pendant onze ans le distingué chef cantonal des jeunes tireurs neuchâtelois. Il est aujourd'hui membre d'honneur de la Société cantonale comme il se doit, tout en ayant trouvé un successeur en la personne de M. Hans Steinemann, jusque-là responsable du championnat de groupes à 300 m. Elu au comité cantonal par acclamations et par la même occasion, M. Marcel Berner, du Locle, s'occupera justement de cette affaire.

L'assemblée, en outre, a admis une participation plus élargie des sections à l'activité des matheurs, de même que plusieurs modifications du règlement du concours inter-districts. En outre, le championnat cantonal au pistolet de gros calibre, dont l'essai a été tenté en 1975 à toutes fins utiles, a été « institutionnalisé », tandis que la cotisation cantonale passera de 1 fr. 70 par membre à 2 fr. En quittant le comité cantonal, M. Michel Monard a tenu à prendre la parole, muni de sa nouvelle médaille d'honneur. Emu, reconnaissant, il a invité ses auditeurs à donner toujours plus de poids au recrutement des jeunes tireurs, l'avenir même des sociétés de tir. On doit, en retour, lui rendre cet hommage : il s'est tenu scrupuleusement à son « sujet », guerroyant fort et ferme pour maintenir en pays neuchâtelois la tradition des cours de jeunes tireurs. On lui doit, entre autres, la création d'un concours cantonal ad hoc, qui a largement tenu ses promesses. Merci! L.N.

SPORTS dernière

gymnastique

Rendez-vous... sur des skis!

La réunion cantonale des gymnastes-skieurs a obtenu un beau succès. 49 concurrents ont pris part à la course de fond le samedi et 82 au slalom géant le dimanche. Un froid très vif a tenu compagnie à ces sportifs complets, qui ont manifesté une combativité de bon aloi. Les gymnastes ont modernisé leur compétition annuelle de ski. Alors qu'ils se contentaient jusqu'à présent d'un concours organisé en toute simplicité, ils ont donné cette année à leur réunion le caractère d'une vraie course, avec piquetage du slalom par J.-P. Besson sur le stade de ski de la Vue-des-Alpes et chronométrage électronique.

Au fond (6 km), les meilleurs temps ont été réalisés par deux juniors de la SFG Couvet, M. Vanello et T. Bouquet. Si cette section avait eu en lice un troisième coureur, elle aurait certainement remporté également la victoire au classement par équipes. Celle-ci a récompensé les efforts de la SFG Les Pons-de-Martel, dont la formation était la plus homogène.

Au slalom géant en deux manches, les juniors de Couvet se sont à nouveau distingués; E. et D. Fivaz et T. Jeanneret ont dominé à la fois le classement individuel et le palmarès par équipes. Cette réunion était organisée à la perfection par les sections de Fontainemelon et de Fontaines, dans le cadre du 125ème anniversaire de cette dernière. PAH

HOCKEY

Deux victoires devant Forward Morges III (10-6) et l'Anbersson (12-3) ont permis au HC Jonction Genève d'obtenir sa promotion en 2ème ligue. En douze matches, le club genevois a marqué 202 buts pour n'en recevoir que 27. Vainqueur (10-3) de l'Anbersson, Forward Morges III accède également à la 2ème ligue.

Vancouver. — Université de Thunder Bay - RFA 4-4 (1-0 1-2 2-2). L'égalisation allemande est survenue à la dernière minute grâce à un but de Koerberle. La rencontre fut acharnée. Au total, 57 minutes de pénalisation ont été prononcées. Le héros du match fut le gardien allemand Weisshaupt. Match amical : Davos - SC Berlin 2-8 (0-5 2-2 0-1).

BOXE

L'italien Vito Antuofermo mettra volontairement en jeu son titre européen des superwelters face au champion de France Jean-Claude Warusfel. Le combat, définitivement conclu, se déroulera le 26 mars sur le ring du nouveau palais des sports de Milan. Ce sera la première fois qu'Antuofermo défendra sa couronne. Il l'a conquise le 26 janvier dernier à Berlin où, au terme d'un très dur combat, il avait battu l'Allemand Eckard Dage.

L'italien Marco Scano et le Gallois Pat Thomas s'affrontent le 26 mars à Cagliari pour le titre européen, actuellement vacant, des poids welters. Celui-ci appartenait au Britannique John Stracey qui avait renoncé à le défendre avant de s'attaquer victorieusement à la couronne mondiale de la catégorie.

VOLLEYBALL

L'équipe de Volero Zurich a perdu son premier match joué dans le cadre de la poule de demi-finales de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. A Turin, Etoile Rouge Belgrade domina nettement la formation zuricoise. Résultats : Etoile Rouge Belgrade - Volero Zurich 3-0 (15-3 15-3 15-3). — Klippan Turin - Partizan Belgrade 3-0.

football

Président enlevé

Trois inconnus ont enlevé lundi à Guadalajara le président de la Fédération mexicaine de football, M. Juan Dios de la Torre. Les motifs de cet enlèvement sont encore inconnus. Les ravisseurs n'ayant pas encore fait connaître leurs exigences.

M. de la Torre détient des intérêts dans l'industrie de la construction. Il préside également le club « Atlas », qui évolue en première division du championnat mexicain de football professionnel.

Allemagne. — Championnat de la « Bundesliga » : Kaiserslautern - F.C. Cologne 1-1. Addis Abeba. — Coupe d'Afrique : Maroc - Egypte 2-1 (1-1); Guinée - Nigéria 1-1 (1-1). Angleterre. — Championnat de première division : Leeds United - West Ham United 1-1.

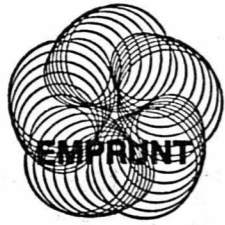
PARFON Fonds de Participations Foncières Suisses Genève

Rapport N° 20

Le rapport annuel PARFON pour 1974-1975 vient de paraître. Il contient les résultats du dernier exercice et divers renseignements sur une importante opération immobilière effectuée en 1975. Le rapport illustré et en couleurs sera envoyé sans frais sur demande.

A SOFID - 114, rue du Rhône - Genève. Veuillez me faire parvenir votre rapport PARFON N° 20.

Nom : Adresse :



GRANGES AB

Stockholm

7%

**Emprunt 1976-91
de fr. s. 80 000 000**

Le produit est destiné au financement partiel du programme d'investissement de la Société, principalement en Suède.

99 1/2%

Prix d'émission

No de valeur: 612 192

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Remboursement: rachats annuels de 1980 à 1990 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 1^{er} avril

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

**Délaï de souscription
du 10 au 15 mars 1976, à midi**

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription

Société de Banque Suisse **Crédit Suisse**
Banque Populaire Suisse **Banque Leu SA**
A. Sarasin & Cie **Société Privée de Banque et de Gérance**
Union des Banques Cantoniales Suisses

Union de Banques Suisses
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Quel est le prix de la beauté?

La ligne bleue de Jana: Le traitement pour peau normale.

Le matin:
pour nettoyer, rafraîchir, hydrater, protéger:
Lait démaquillant Fr. 2.60
Tonique facial Fr. 2.60
Emulsion hydratante Fr. 3.-
Crème de jour Fr. 2.-

Le soir:
nettoyer, rafraîchir, hydrater (comme le matin); pour nourrir la peau:
Crème nourrissante Fr. 3.-
Total Fr. 13.20

La ligne jaune de Jana: Le traitement pour peau sèche.

Le matin:
pour nettoyer, rafraîchir, hydrater, protéger:
Lait démaquillant Fr. 2.60
Tonique sans alcool Fr. 2.60
Emulsion hydratante Fr. 3.-
Crème de jour Fr. 2.-

Le soir:
nettoyer, rafraîchir, hydrater (comme le matin); pour nourrir la peau:
Crème nourrissante Fr. 3.-
Total Fr. 13.20

Cela dépend de vous.

Pour rester jolie, il faut dépenser joliment. Avec un tel point de vue, on en a rarement pour son argent.

Voilà pourquoi la Migros vous propose une ligne de cosmétiques conçue à la fois pour votre beauté et votre porte-monnaie!

Grâce à Jana, vous pouvez pratiquer vos soins de beauté avec méthode. Chaque produit de la ligne Jana a été créé en fonction des particularités spécifiques du type de peau à traiter. Il vous est donc facile de rester belle sans faire de grandes dépenses.

Les cosmétiques Jana ont été élaborés dans nos laboratoires d'après les plus

récentes découvertes de la science. Les compositions des substances de haute qualité entrant dans la fabrication des produits sont minutieusement testées au point de vue dermatologique et restent constamment sous contrôle, afin qu'une qualité supérieure, toujours égale, puisse être assurée.

Vous pouvez d'ailleurs aussi compter sur la fraîcheur des produits Jana. Sur chaque emballage, on trouve non seulement la composition précise, mais aussi la mention Migros-data qui garantit la fraîcheur du produit.

Jana est donc bien un traitement de beauté sans fausse note et pas seulement en ce qui concerne le prix.



MIGROS

Le traitement de beauté sans fausse note. En exclusivité à la Migros.

Jana vous propose encore les produits suivants:
crème vitaminée Fr. 4.50,
masque de beauté au soufre Fr. 4.-, lait de toilette Fr. 3.50.-,
crème de luxe pour le corps Fr. 10.-, crème de parfum Fr. 4.-.

Garages en béton
Grand choix - 25 000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● **Vous déterminez le prix** ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

Réparations machines à laver
toutes marques, partout!
Déplacement minimum à forfait.
SUPERMÉNAGER Service
Tél. (039) 22 13 24 - (021) 62 49 84.

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
couleurs & vernis
Seyon 15
Dépositaire des produits **SIKKENS ET CAPAROL**
Tél. (038) 25 40 50

A vendre, pour cause de départ,

une machine à café Cimbali

neuve. Montage gratuit. Service garanti.

Tél. (037) 77 12 52.

A vendre **points Silva**
Mondo-Avant
Prix avantageux.
Ecrire à :
case postale 433
1401 Yverdon.

Baux à louer
au bureau du journal

L'initiative fiscale rendra:

La bière plus chère

L'acceptation de l'initiative entraînera une hausse de l'impôt sur la bière. Le prix de la bouteille pourra augmenter de environ 40 centimes.

Le vin plus cher

L'initiative prévoit un impôt sur le vin qui pourrait dépasser Fr. 2.- par litre! Veut-on par là décourager les vignerons et tondre les consommateurs?

Le Kirsch plus cher

Aujourd'hui déjà, les eaux-de-vie et les liqueurs sont fortement imposées. Si l'initiative est acceptée, ces taxes deviendront les plus lourdes du monde!

21 mars

Non
à l'initiative fiscale
Comité d'action contre la centralisation fiscale

En 1975, les impôts prélevés sur les boissons alcooliques ont rapporté presque 500 millions à la Confédération!

Désirez-vous

connaitre le prix d'une petite annonce?

Ecrivez votre texte à insérer sur le bulletin ci-dessous et envoyez-le à notre service des annonces qui vous répondra par retour du courrier et sans engagement de votre part.

Nom et prénom

Adresse

Texte

A envoyer au service des annonces

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Case postale
2001 NEUCHÂTEL

au Salon en salon

CFF

Salon de l'Auto Genève
11 - 21 mars 1976
Billets à prix réduit

Demandez au guichet ou à votre agence de voyage un billet à prix réduit pour le Salon et timbrez-le au Salon à l'un des appareils automatiques CFF. Une fois timbré, il vous donne droit au retour dans les 6 jours.



Service de publicité CFF

Relation rapide
avec wagon-restaurant

13, 14, 20, 21 mars

7.27
7.55
8.15
8.40
9.33

7.48
8.17
8.39
9.03
9.33
10.06

dp
ar

Delémont
Biene
Neuchâtel
Yverdon
Lausanne
Genève

13, 14, 20, 21 mars

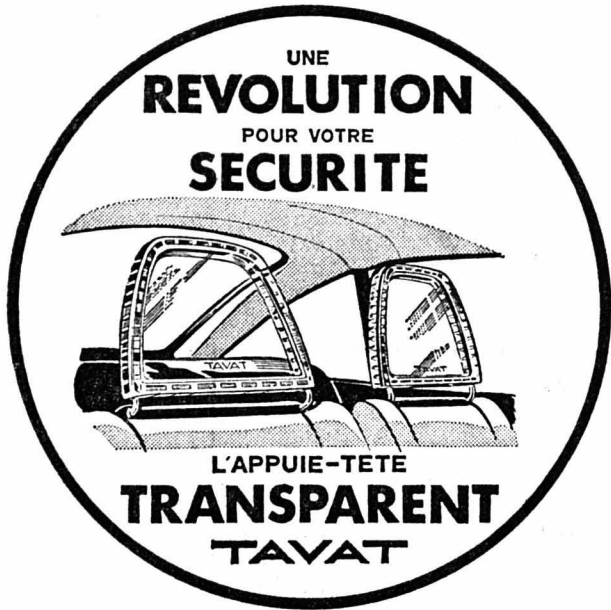
18.31
18.02
17.39
17.13
16.23

18.56
18.22
17.59
17.34
17.05
16.32

2^ocl.
1^o cl.

36.-
32.-
26.-
18.40
13.-
53.-
48.-
39.-
28.-
20.-

Autobus direct Gare-Salon



UNE
REVOLUTION
POUR VOTRE
SECURITE

L'APPUIE-TETE
TRANSPARENT
TAVAT

Chez votre garagiste ou dans votre auto-shop
Salon de l'auto, Genève : MEYER-BARCA, Stand 713

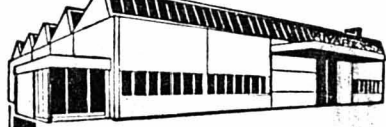
**MACHINES
A LAVER**

le linge et la vaisselle. Nouvelles, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50%. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.



Tunnel 3, Lausanne.
Tél. (021) 23 52 28,
le soir (021) 91 64 92.
Succ. Neuchâtel
Tél. (038) 25 82 33.

RIVAREX S.A.



Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77

Nous cherchons à engager tout de suite ou pour date à convenir

chef-magasinier

capable et énergique sachant travailler seul et à qui nous pouvons confier des responsabilités concernant le stockage et les expéditions. Permis de conduire nécessaire.

Place stable. Avantages sociaux.

Veillez prendre contact par téléphone ou vous présenter à l'usine.

Fabrique de meubles de camping - Atelier de galvanoplastie

Cherchez-vous une

situation indépendante

et des possibilités de gain plus grandes ?

Nous vous offrons un poste de représentant dans dans notre organisation (assurance-vie) pour le secteur de Neuchâtel et environs.

Une formation scolaire spéciale n'est pas absolument nécessaire.

La mise au courant est faite par nos soins. Nous vous fournissons des adresses.

Fixe, commissions, frais. Prestations sociales étendues.

Renseignez-vous, sans engagement, à case 50, 2022 Bevaix, ou par téléphone au No (021) 20 33 81.

ENTREPRISE COMMERCIALE DE LA VILLE
cherche

employé

pour l'entretien et le nettoyage de ses locaux de service.

Entrée immédiate ou à convenir. Salaire à fixer selon convenance.

Ecrire sous chiffres KB 547 au bureau du journal, en joignant certificats.

Nous engageons
**une bonne
décalqueuse**

Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres 28-20275 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

SACO S.A., LAINERIE

et ses matières pour l'artisanat



cherche
**employée
de bureau**

stable, consciencieuse, ayant de l'expérience, pour entrée immédiate. Joli bureau, bonne ambiance, activités diverses : comptabilité, correspondance, commandes, téléphone, etc. Nous exigeons : sténodactylographie, allemand parlé. Habitant la région. Adresser offre complète, avec prétentions de salaire. Ecrire avant visite s.v.p. Chemin des Valangines 3, 2006 Neuchâtel.

Plage de Boudry
cherche pour
le 1er avril

sommelière

Téléphoner au
42 39 90.

A toute demande
de renseignements
prière de joindre
un timbre pour
la réponse.
Feuille d'avis
de Neuchâtel

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

mécanicien-auto

Faire offres au Garage A. Waldherr,
Neuchâtel - Parcs 147. Tél. 24 19 55.



Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir un

ÉLECTROPLASTE

ou

LABORANTIN

ayant de bonnes connaissances en physique et chimie pour exécuter, dans notre laboratoire, des travaux spéciaux et diversifiés.

Les candidats sont priés de prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel pour fixer un rendez-vous.

JEAN SINGER & Cie S.A.
Fabrique de cadrans
Crétets 32, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 42 06, interne 293

Par suite de démission du titulaire, l'Union instrumentale de Sainte-Croix met au concours le poste de

directeur

Entrée en fonction au plus tôt. Demander le cahier des charges au président,
M. W. Joseph, Gittaz 5,
Sainte-Croix, où les offres doivent parvenir pour le 31 mars 1976.

au printemps

La Chaux-de-Fonds
cherche pour ses
TABLES-RECLAME

**ANIMATEUR (TRICE)
de vente**

capable de vendre toutes sortes d'articles et d'animer les tables-reclame.

● Poste bien rémunéré (fixe plus commission)

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats, semaine de 5 jours par rotations.

Adresser offres au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Restaurant du Littoral neuchâtelois, renommé pour ses spécialités italiennes, engage tout de suite ou pour date à convenir

chef de cuisine

sachant travailler de façon indépendante, avec expérience de la cuisine italienne. Conditions de travail exceptionnelles. Bons gains, congés réguliers.

Ecrire sous chiffres 87-137 aux
Annonces Suisses S.A. « ASSA »,
2001 Neuchâtel.

DEL S.A. engage

vendeurs (euses)

débutants (tes) acceptés (ées).
Age minimum : 20 ans.

Nous offrons :

- fixe élevé
- conditions sociales d'avant-garde
- toutes assurances payées par la société
- 30 jours de vacances payées.

Pour un rendez-vous, téléphoner au (038) 24 22 03.

Grand garage de Neuchâtel engage tout de suite ou pour date à convenir :

1 mécanicien auto qualifié
1 aide-mécanicien
1 laveur-graisseur

Suisse ou permis C. Les candidats doivent être au bénéfice d'un permis de conduire. Place stable - Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Garage des Trois Rols - Neuchâtel.
Tél. (038) 25 83 01.

Restaurant de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

CUISINIER

sachant travailler seul ;

GARÇON OU FILLE D'OFFICE
GARÇON OU FILLE DE MAISON

Tél. (038) 24 08 22.

Pavillon des Falaises, au bord du lac. Nous cherchons pour la saison d'été (15 avril - début octobre)

sommelière (ier)

de métier, gain élevé, ambiance agréable.
Prière de téléphoner le matin au 24 58 42.

Agence immobilière de Genève cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**un employé de
formation commerciale**

qui devra, après une période de mise au courant, seconder efficacement le chef de gerance. Faire offres sous chiffres V 920123-18 à Publicitas, 1211 Genève 3, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire.

COMMERCES

Salon-lavoir

— blanchissage
— à remettre à Genève
Fr. 68.000.—
Crédit TABACS
Divers - à partir de Fr. 25.000.—

Se renseigner chez
Mme O. Huber,
11, rue Céard,
Genève.
Tél. (022) 21 81 66.

A VENDRE :

LES VERRIÈRES (NE)

à 300 mètres de la frontière CH/F

station-service

avec ou sans contrat d'essence, terrain 2200 m².
Prix : Fr. 150.000.—, facilités de paiement. Libre tout de suite.

LAC DES BRENETS (NE)

à 150 mètres de la frontière CH/F

**solide immeuble
jurassien**

en maçonnerie de pierre, avec magasin (sans reprise), belle cave, jardin attenant au lac (pêche) et colonnes à essence. Pour commercer libre et dynamique, occasion à ne pas manquer.
Prix : Fr. 195.000.—, facilités de paiement. Libre tout de suite.

Demande de renseignements sous chiffres N 920139-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

MARIAGES

**Laissez une fois
parler votre cœur...**

Si vous vous sentez seul et si vous désirez un avenir heureux, avec un partenaire, nous nous occupons de la recherche selon vos indications. Adressez-vous confidentiellement à nous. Discretion absolue. Institut PRO PARTNER, votre partenaire pour un heureux avenir à deux.

Institut



Rue Centrale 99a
2500 Bienne
Tél. (032) 23 32 34

APPRENTISSAGES

Félix Pizzera, menuiserie,
Colombier, engagerait

apprenti menuisier

Téléphoner au (038) 41 24 35.

Bureau d'architecture de Colombier engagerait

**apprenti dessinateur
en bâtiment**

Faire offres sous chiffres EV 541 au bureau du journal.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



JEUNES GENS de 20 à 27 ans

LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

UN EMPLOI STABLE

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- Si vous
 - êtes de nationalité suisse
 - avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 1/2)
 - êtes incorporés dans l'élite (hommes)
 - jouissez d'une bonne santé
 - mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
 - avez une instruction suffisante

devenez

**GENDARMES
AGENTES DE CIRCULATION**

Délai d'inscription : 15 avril 1976

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police : Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. FAN 5

Nom : Prénom :

Adresse :

Localité : No postal :

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, Hôtel de police, 1211 Genève 8.

Prix MIGROS!

Actualités **M**TV

tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
dans les spots publicitaires
de la TV romande.
A ne pas manquer!

Multipack

Boîte de 425 g
(poids égoutté 260 g) 1.60

2 boîtes

Petits pois
extra-fins



Une conserve d'excellente qualité!

260
(100 g = -.50,0)
au lieu de 3.20

Lors de votre achat,
observez ce sigle:



Il vous garantit que
ces petits pois ont été cultivés dans
des conditions optimales, équilibrées
et surveillées en permanence.

Une nouvelle
prestation MIGROS

Multipack



A partir d'un achat de
2 sachets,
vous économisez

Potages
en sachets

-20
sur chaque potage

Multipack



Brique de 1 litre 1.40

2 litres

Lait UP

Les produits laitiers upérisés
se conservent plus longtemps,
même sans réfrigération.

230
au lieu de 2.80

MIGROS
data

Offre spéciale

Les 100 g

MIGROS
data

M-Steaky surgelé,

préparé avec de la viande de bœuf
émincée et pressée. A griller ou rôtir rapidement.

150
au lieu de 1.75



Baisses de prix

Cornichons

jusqu'à présent nouveau prix Migros
Bocal de 205 g 1.20 **1.10** (100 g = -.88)

Cornichons *

Bocal de 800 g 3.60 **3.40** (100 g = -.72,3)

Oignons perlés

Bocal de 205 g 1.10 **1.-** (100 g = -.80)
Comparez!

Pour une bonne sauce tomate.

Triple concentré de tomate

ital.

Tube de 200g

-70

Remarquez
la qualité et le prix!

jusqu'à épuisement du stock!

Cake aux fruits



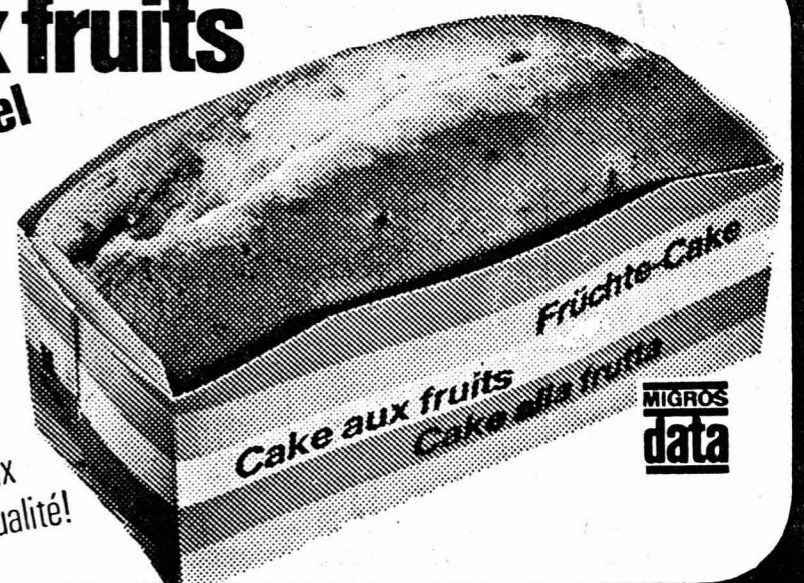
Actuel

Cake de 450g

230

(100 g = -.51,1)

Comparez le prix
et la qualité!



MIGROS
data

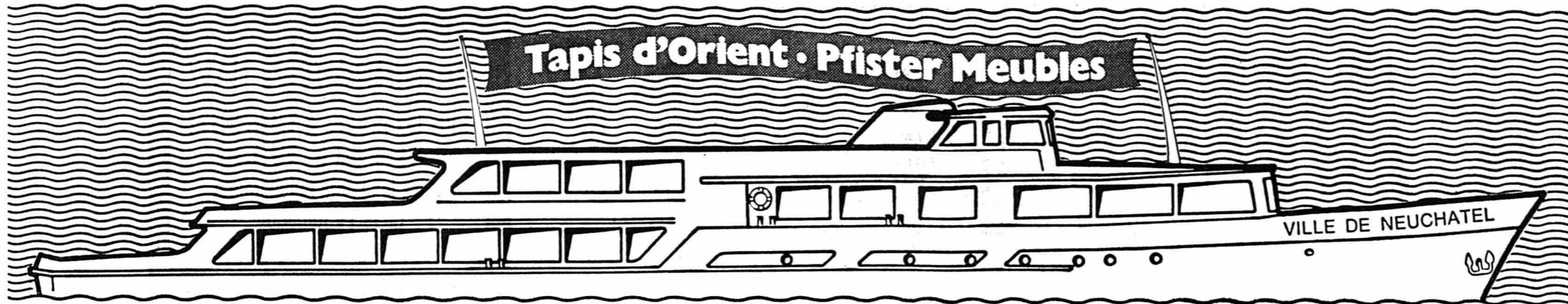
Baisse de prix

Spaghetti «Agnesi»

Paquet de 500g
jusqu'à présent
1.35

nouveau
prix Migros

120



Du 5 au 11 mars 1976

à bord du
«Ville de Neuchâtel»

au débarcadère du

port de Neuchâtel

départ du

«Circuit oriental»

Sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

A bord du bateau vous attend un choix fabuleux de tapis d'Orient y compris de véritables chefs-d'œuvre de l'art noué. — Tous prêts à embellir votre foyer et de vous garantir des investissements

sûrs à des prix raisonnables grâce à des achats, importations et vente directs. Chaque tapis est muni d'un certificat de garantie!

Entrée libre!
Lundi - vendredi de 13.30 à 22 h
Samedi + dimanche de 10 à 22 h

Pfister Meubles
vous souhaite la bienvenue à bord!

AE 13

ÉCHEC À LA RÉCESSION!



Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité. La publicité, c'est la reine du commerce. Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre. Vendre, c'est choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.



LUNA-PARK

Place de la Poste
Neuchâtel

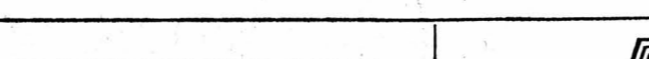
AUJOURD'HUI

JOURNÉE POPULAIRE 3 pour 2



NOTRE SUCCÈS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES:
LUGANO
VACANCES AU TESSIN, 6 JOURS
Du 5 au 10 avril dès Fr. 298.-
Du 10 au 15 mai dès Fr. 298.-
Du 13 au 18 septembre dès Fr. 338.-
Du 4 au 9 octobre dès Fr. 298.-

VOYAGES Neuchâtel, St-Honoré 2
25 82 82
Couvot, St-Gervais 1
63 27 37



Les téléskis
des
Prés-d'Orvin

fonctionnent chaque
jour.
Tél. (032) 22 00 97.

DAIM
Pour le nettoyage
(veste 30 fr.,
manteau 33 fr.,
canadienne 35 fr.),
une bonne adresse :
PRO-DAIM,
Rue des
Fortifications 23,
1944 Villeneuve.
Téléphone
(021) 60 15 46.

Vendredi 12 mars à 20 h 15
TEMPLE DU BAS
La route
vers Harmagedon

Un film terrifiant, presque incroyable raconté par David Wilkerson, l'auteur de « La croix et le poignard ». Vous pourrez partager sa vision qui prédit la dernière guerre mondiale à Harmagedon.

Vacances en Espagne

Cullera à 40 km de Valencia direction Alicante, logement et pension complète à 20 fr. suisses, tout compris, ou appartements pour 2-4-6 personnes, de mai à octobre. A vendre des appartements face à la mer.

S'adresser à Robert Béguin à Cullera, Avenida Alicante No 10. (Valencia).

A vendre
commode ancienne

noyer, face galbée, avec 3 tiroirs. Ebénisterie D. Tœtli, Crêt-Taconnet 22, Neuchâtel.

antiquités

vente de gré à gré, stock considérable de meubles, bibelots, lampes, sabres, fusils, képis, livres, jouets. Plus de 1000 articles vous attendent à des prix des plus intéressants, car nous désirons vider les locaux.
J. SCHENK, 1425 ONNENS, près de Grandson, dès le 12 mars de 9 h à 18 h. Tél. (024) 71 17 49 - 71 17 45. Gros rabais sur lots.

5 millions
d'amandiers en fleurs

Majorque

une merveille de la nature! il faut l'avoir vu pour y croire
1 semaine de Frs 360.-
à Frs 565.- Vols par avion Jet - Coronado au départ de Bâle, Zurich ou Genève, transferts inclus. Pension complète. Numéro de chambre confirmé pour chaque réservation. Piscine intérieure d'eau de mer chauffée à 30 degrés.

prochains départs:

14 mars - 21 mars
28 mars - 4 avril

Prospectus à envoyer à:

Le spécialiste de Majorque
UNIVERSAL AIR TOURS
4002 BALE 061 / 221544



HERMÈS - PRECISA INTERNATIONAL

Au 11, faubourg du Lac - sur la place Piaget - vous trouvez le plus grand choix de machines à écrire HERMÈS



à partir de Fr. 226.-

Reymond

Neuchâtel - Faubourg du Lac 11
La Chaux-de-Fonds - Serre 66
Delémont - Rue des Moulins 9

Votre chance
pour de bonnes vacances!



Pour vos vacances airtour suisse, Marti vous propose:

Majorque
Hôtel Pinos Playa, Cala Santanyi. 1 semaine, pension complète Fr. 605.- / Fr. 731.-. Offre minimale: Hôtel Miraflores, Can Pastilla. 1 semaine, chambre/ petit déjeuner **245.-**

Iles Canaries
Bungalows Biarritz, Playa del Ingles. 1 semaine, chambre/ petit déjeuner (4 personnes) Fr. 695.- / Fr. 793.-. Offre minimale: Residencia Pelayo, Las Palmas. 1 semaine, logement seulement **555.-**

Tunisie
Hôtel Le Paradis, Hammamet. 1 semaine, demi-pension Fr. 717.- / Fr. 822.-. Offre minimale: Village de bungalows Lido, Nabeul. 1 semaine, logement seulement (4 personnes) **420.-**

Yougoslavie
Monténégro, hôtel Maestral, Milocer. 1 semaine, demi-pension Fr. 714.- / Fr. 1106.-. Offre minimale: Villas Lapad, Dalmatie du Sud. 1 semaine, chambre/ petit déjeuner **395.-**

Grèce

Hôtel et bungalows Elounda Beach, Agios Nicolaos, île de Crète. 1 semaine, demi-pension Fr. 1064.- / Fr. 1281.-. Offre minimale: Hôtel Achillon, île de Rhodes. 1 semaine, chambre/ petit déjeuner **595.-**
* Avant-saison/ Haute saison. Prix pour 2, 3 ou 4 semaines sur demande.

airtour suisse



Priorité à la qualité!

2001 Neuchâtel
Rue de la Treille 5
Tél. 038 / 25 80 42

TÉL. (038) 25 88 62
TÉL. (038) 55 27 77

Deux numéros à retenir en cas de panne de votre TV
RADIO - TV - HI-FI

Réparation Vente Location

VUILLIOMENET ET HOFER
Parcs 54, Neuchâtel
Gorgier

Problèmes d'argent?

Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA, y compris assurance solde de dette. Rapidement et sans formalités.

Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____
remboursable en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____ FN
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
NP: _____ Lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38
ORCA, institut spécialisé de l'UBS



Renault 4 TL 7777*
Renault 4 TL 8'800*
Renault 5 L 8995* (+ frais de transport)
Voici trois voitures en dessous de 10'000.-
VOTRE AGENT RENAULT VOUS OFFRE:
Plan de financement et reprise immatérielle garantie anti-rouille de 3 ans + services après-vente efficaces et rapide

RENAULT
C'est maintenant qu'il faut venir nous rendre visite!

Garage des Falaises S.A. Neuchâtel
94, route des Falaises. Tél. (038) 25 02 72

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins de Martin et Martine

SUISSE ALÉMANIQUE
17.00 (C) Les Gammas
17.30 Kalif Storch
18.10 TV culturelle

FRANCE I
12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités

FRANCE II
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) Opération Danger

16.20 (C) Un sur cinq
18.25 (C) Isidore champion
18.30 (C) Flash journal
18.40 (C) Palmars des enfants

FRANCE III
12.15 (C) Relais de T F 1
18.25 (C) Points de repère
19.00 (C) Trois contre X

SVIZZERA ITALIANA
18.00 (C) Per i bambini
18.55 Incontrì
19.30 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I
16.15, téléjournal. 16.20, Cindy et Bert et leurs hôtes.

ALLEMAGNE II
16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales.

RADIO ROMANDE 2
7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et contre la pollution du français.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront réalistes et auront le sens des responsabilités.
BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail: Vous êtes également apte aux sciences et à tout ce qui est nouveau.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail: Les enfants de ce signe sont difficiles à orienter. Amour: Les caractères qui semblent vous comprendre font partie de la même grande famille intellectuelle.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail: Pour les intellectuels, la chance est très forte de trouver un rôle de tout premier ordre. Amour: Vous retrouvez vos anciens amis qui sont disposés à vous aider dans votre projet.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail: N'abandonnez pas les avantages que vous venez d'acquérir. Amour: Vous vous entendez très bien avec le Lion.

LION (24-7 au 23-8)
Travail: Moment propice à la réalisation de vos projets. Force peu commune grâce à de nombreux appuis.

VERGE (24-8 au 23-9)
Travail: Vos soins savent donner une note très personnelle à tout ce que vous entreprenez. Amour: Exaltation de vos sentiments.

Santé: Votre tempérament est solide, accordez-lui certains ménagements.
BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail: Une rencontre qui pourrait être décisive est possible. Amour: Vous êtes partagé entre deux sentiments, mais il vous semble impossible de choisir.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail: Vous aimez les carrières indépendantes qui respectent vos initiatives. Amour: Fin de vos soucis de maison ce qui allégera beaucoup le climat conjugal.

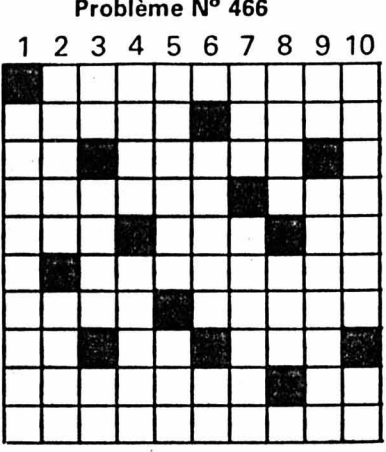
SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail: Vous aimez les entreprises grandioses où vous pouvez vous imposer par votre énergie. Amour: Une excellente journée qui vous mettra en relation avec plusieurs de vos amis.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail: Vous avez plus de chance dans les arts que dans le commerce. Amour: Peut-être avez-vous raison, la personne que vous aimez traverse une période de soucis.

VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail: Vous devez considérer avec sévérité votre administration financière. Amour: Ce sont les questions sérieuses que vous allez aborder avec la personne aimée.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail: Les voyages vous attirent et vous semblent nécessaires. Amour: Votre caractère indépendant ne se lie pas volontiers.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT
1. Nelson y périt victorieux. 2. Aigu et faible. Victoire de Napoléon. 3. Il donne le ton.

VERTICALEMENT
1. Sorte de dictionnaire. 2. Quantité minimale. Trop sûr. 3. Ile. Le dernier périt tragiquement.

Solution du N° 465
HORIZONTALEMENT: 1. Alouettes. - 2. Car. Nurses. - 3. Ci. Eau. No. - 4. Oite. Soin. - 5. Mer. Notion. - 6. Prends. Ere. - 7. Ai. Auto. St. - 8. Génie. Ma. - 9. Enseigne. - 10. Este. Usées.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Quiches aux poireaux
Salade verte

LE PLAT DU JOUR:

Quiches aux poireaux

Faites cuire des blancs de poireaux coupés en petits morceaux avec du beurre, ceci lentement afin que ce dernier ne se colore pas trop. Evidemment vous devrez les avoir ébouillantés au préalable, et ce pendant cinq bonnes minutes.

Conseils pratiques

Comment nettoyer les fours
C'est une besogne peu agréable qu'on arrive à repousser de jour en jour. Pourtant, rien n'est plus nécessaire lorsqu'il s'agit de conserver une cuisinière en bon état.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Danger public

Arrêté à Metz, sur l'autoroute alors qu'il roulait sans permis, Faysal Abdou, un Syrien de 24 ans, s'est présenté aux gendarmes comme dentiste.

Vive la fourmi!

En URSS, on ne détruit plus les fourmis: on transporte massivement les fourmières au pied des jeunes sapins. Dans la région de Brest-Litovsk, on en a ainsi aménagé 1500.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois: 20 h 15, Conférence par M. C. Barattelli.
Grand auditoire des Terreaux: Conférence par M. André Tissot.
Place du Port: Attractions foraines.

AUVERNIER

Galerie Numaga II: Art Ifugao, Philippines. Antonio Charrua, peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Le gendarme se marie.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Armande Oswald, peintures, dessins, gravures.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Un justicier dans la ville.

DESTINS HORS SÉRIE

L'OR À L'ÉPREUVE



« Ah... attendez, dit Bigler en fouillant dans sa poche, avec ça, on va peut-être pouvoir se faire une idée ! » Il sort une pièce de cinq dollars en or.



Pour finir, on va voir M^{me} Weimar qui, dehors, active le feu sous la lessiveuse dans laquelle bout le linge des ouvriers.

JEAN-AUGUSTE SUTTER

RÉSUMÉ: Marshall, qui dirige la construction d'une scierie hydraulique pour Sutter, découvre des parcelles d'or dans le bief du moulin.



Pendant les trois jours suivants, les travaux continuent normalement. On creuse le roc pour approfondir le bief.



Les mauvais temps qui avait connu une accalmie depuis quelques jours, reprend de plus belle. Le 28 janvier, quand Marshall quitte la vallée de Columa, la pluie tombe avec violence.

Demain: Marshall devient-il fou?

NOTRE FEUILLETON

PAR AMOUR POUR ELLE

par Philippe About
EDITIONS DES REMPARTS

Gabriel prit tout son temps pour entrer dans la maison à la suite de la jeune fille. Il attendit qu'elle soit installée pour exposer l'objet de sa visite sur un ton calme:

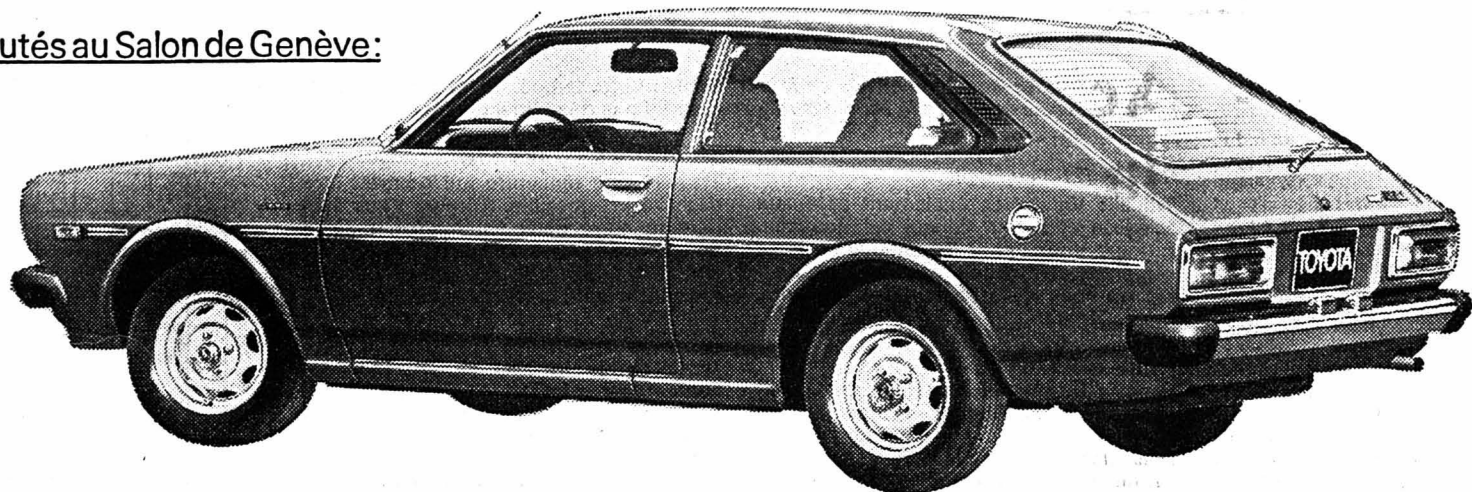
- D'après ce que vous savez, lui dit-il, votre tante serait restée seule entre l'heure du départ de M^{me} Clément à dix heures du matin et votre arrivée à quatre heures de l'après-midi?
- C'est exact, dit laconiquement Sylvie.

- Pardon, interrompit la jeune fille, M^{me} Jambier vous a appelé de sa propre initiative!
- Exact... Pendant ce temps vous vous proposez de faire une piqûre à la malade... Et bientôt votre voisine remonte et vous signale qu'elle a appelé Police-secours... Sur ce, vous l'envoyez à l'autre bout. Et pourquoi m'avez-vous dit que vous n'avez, vous, pas fait cette piqûre en question?
- Je me suis rendu compte que c'était inutile.

- ... Seulement, poursuivit le jeune homme, je ne suis qu'un petit inspecteur débutant et je dois rendre des comptes à mon supérieur hiérarchique: le commissaire Descaze; tout à l'heure il m'a fait venir dans son bureau et m'a demandé de lui communiquer le dossier de...
Il hésita, mais ne trouvant pas le mot qu'il cherchait, poursuivit en employant le jargon policier:
- ... de l'affaire! Quand il l'aura étudié, il me dira: « Gaby, je ne comprends pas, tu as une coupable sous la main et tu ne l'arrêtes pas? » Eh bien, je vous l'avoue, je serai incapable de lui répondre! Dans notre métier les convictions intimes n'ont pas cours! Il faut des preuves, à la rigueur, des indices, or, je n'ai strictement rien pour vous innocenter!

- Non, non, non! s'écria Sylvie en éclatant en sanglots, je ne veux pas que vous pensiez cela, je ne veux pas, je ne veux pas!
Tandis qu'elle pleurait toujours Gabriel s'approcha d'elle et lui parla presque à voix basse:
- C'est cela, n'est-ce pas? Et vous ne voulez pas l'avouer par amour pour elle, mais réfléchissez bien à la bêtise énorme que vous allez faire et lorsque vous aurez eu le temps de vous calmer je reviendrai vous voir.

Nouveautés au Salon de Genève:



La nouvelle Toyota Corolla 1600 Liftback - la vedette qui s'est refait une beauté - est exposée en première au stand n° 50.

(Tout près de l'entrée no 1, Quai Ernest-Ansermet)

Le côté sportif sous son plus beau jour, voilà la nouvelle Toyota Celica Liftback. Egalement visible à Genève, pour la première fois: la Toyota 1000 Copain break, une voiture aussi économique que pratique.

Autres nouveautés parmi les 28 modèles Toyota: la Toyota Corona 2000 à moteur renforcé, de 2000 cm³, la Toyota Carina 1600 et la Toyota Celica 1600 ST Hardtop (toutes deux à empattement allongé), ainsi que la Toyota Land Cruiser à nouveau moteur de 4,2 litres.

En plus, tous les véhicules Toyota sont assortis de la multigarantie de 3 ans, sans limitation de kilométrage, absolument unique en son genre. Nous serions ravis de vous accueillir à notre stand, au Salon de l'auto, à Genève, du 11 au 21 mars 1976.



Toyota Celica 2000 GT Liftback



Toyota 1000 Copain Break



TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

Toyota SA, 5745 Safenwil tél. (062) 679311

LE PARADIS DES VACANCES COMMENCE CHEZ

AVY VOYAGES BAGGIOLINI

AVY

VOYAGES

airtour suisse



plages au soleil

Pour réussir vos vacances, partez à la mer et jouissez des plaisirs que vous offrent les plus belles plages au soleil

CORSE

8 jours dès Fr. **555.-**

L'île de Beauté avec ses grandes plages de sable blanc et ses eaux limpides vous offre un vrai paradis de vacances

YUGOSLAVIE

8 jours dès Fr. **395.-**

Grand choix, aussi riche que varié, de vacances balnéaires sur les îles de la côte est de l'Adriatique, en Dalmatie ou au Monténégro.

ALGARVE

8 jours dès Fr. **595.-**

Lieu de séjour balnéaire fort apprécié, avec ses plages propres, ses baies pittoresques et ses paysages d'une beauté sauvage particulière.

EGYPTE

9 jours dès Fr. **895.-**

Séjour au Caire ou circuit visite des hauts lieux de l'Antiquité avec, notamment, la Vallée des Rois.

Nous vous suggérons également:

Ibiza dès Fr. 370.-
Corfou dès Fr. 570.-
Costa-Brava dès Fr. 330.-
Sicile dès Fr. 495.-

Tunisie dès Fr. 420.-
Rhodes dès Fr. 580.-
Canaries dès Fr. 530.-
Majorque dès Fr. 260.-

Pour d'autres programmes de vacances, demandez les brochures spéciales:

- City Charter - Clubs de vacances
- Circuits - Croisières
- Voyages en car ou en train - etc.

Votre centrale de réservation à

NEUCHÂTEL Moulins 9 24 46 86

GENÈVE, MEYRIN, LAUSANNE, NEUCHÂTEL, ORBE, SAINTE-CROIX, VEVEY, YVERDON

Si vous oubliez

de faire de la publicité
vos clients
vous oublieront

Les syndicats suisses

Avoir son mot à dire
grâce à l'initiative sur la
Participation
OUI

... ou la boucler
avec le
Contreprojet
non



Pommes et poires

dès Fr. 1.30 le kg
prises à notre dépôt.
FRUITS ROETHLISBERGER,
Wavre. Tél. (038) 33 21 33.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Dates: 16.3.76 0800 - 2200
17.3. 0800 - 2200

Zone dangereuse: (Carte nationale 1:50.000 N° 232)
Grande et Petite Sagneule
Mt Racine - Pt 1277 - Pt 1336,4 - Gd Coeurie -
Cucheroud Dessus - Pt 1401
Tête de Ran - Les Neigeux
Pt 1360,8 - Les Neigeux - Pt 1333 - Pt 1341,6 -
Pt 1346

Troupe: Rgt inf 44

Armes: d'infanterie (sans lance-mines)

Demandes concernant les tirs: (038) 53 30 15

Mise en garde: Vu le danger, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. Pendant les tirs, des drapeaux rouges et blancs seront placés dans la zone dangereuse. On est prié de ne pas quitter les chemins et sentiers

Poste de destruction des ratés:

Cp GF 2 Neuchâtel
(038) 24 43 00
Yverdon, le 26.2.76

Office de coordination I
Yverdon Caserne
(024) 21 28 73

Croisières de Pâques KUONI

Cap sur la Grèce et Israël.
«ROMANZA», du 10 au 24 avril.

Venise - Pirée - Rhodes -
Limassol - Haïfa - Crète -
Katakolon - Corfou -
Dubrovnik - Venise

dès Fr. 2385.-

Cap sur Madère et les Îles Canaries.
«REGINA PRIMA», du 14 au 26 avril.

Gênes - Mahon - Ibiza -
Gibraltar - Funchal - Ténériffe -
Lanzarote - Tanger -
Alicante - Gênes

dès Fr. 1290.-

Train 1^{re} classe Suisse-Venise ou Suisse-Gênes et retour.
Places réservées. Déjeuner wagon-restaurant. Transferts à Venise et à Gênes, croisière.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 24 45 00. Bienne: Dufour 17/Colège 22 14 22. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.



Les vacances - c'est Kuoni

Presse minute

Le spécialiste
de la reproduction rapide, soignée
et à bon compte de:

- lettres publicitaires
- rapports
- certificats
- convocations
- listes de prix
- menus
- thèses
- procès-verbaux
- soumissions
- papillons
- tarifs
- brochures
- papiers en-tête
- circulaires

2x

Presse minute

Photocopie minute

sur papier blanc non chimique

Un extrait de notre tarif:

1 photocopie	25 c la pièce
10 photocopies du même original	24 c la pièce
50 photocopies du même original	20 c la pièce
100 photocopies du même original	16 c la pièce
200 photocopies du même original	14 c la pièce

Nos clients fidèles utilisent nos abonnements
qui leur accordent sur ces prix des rabais jusqu'à 12%.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Tél. 038 25 65 01

Département rapide de l'Imprimerie Centrale SA
6, rue du Concert 2001 Neuchâtel

A TRAVERS LE MONDE

Jérusalem: position du Vatican inchangée

CITÉ DU VATICAN (AFP). — Le Saint-Siège n'a pas changé d'attitude à propos de l'Etat d'Israël, de Jérusalem et des Lieux-saints, a affirmé mardi le porte-parole du Vatican. Il répondait aux questions posées par les journalistes à la suite des interviews accordées par le RP de Contenson, dominicain, secrétaire de la commission pour les rapports religieux avec le judaïsme, à un quotidien et à la radio israélienne.

raël du fait du voyage de Paul VI en Terre sainte en janvier 1964 et de la visite de Mme Golda Meir au chef de l'Eglise, le 15 janvier 1973. Il avait aussi affirmé que le Vatican avait renoncé au projet d'internationalisation de Jérusalem.

tés par les agences ne relèvent pas de la compétence du secrétariat pour l'Union des chrétiens chargé du dialogue religieux entre chrétiens et juifs.

Accident de téléphérique dans les Alpes italiennes: 42 morts

TRENTE (AFP-AP). — Quarante-deux personnes ont trouvé la mort mardi soir à la suite de la chute d'une cabine du téléphérique qui assure la liaison entre le sommet des Alpes de Tschermers, entre Trente et Bolzano, et la ville de Cavalese.

Les autorités judiciaires sont arrivées peu après pour tenter d'identifier les corps des victimes. On croit savoir qu'une grande partie d'entre elles sont des skieurs autrichiens et allemands qui fréquentaient habituellement la station. Quatre seulement sont italiens.

Un seul des occupants de la benne a survécu. Il est grièvement blessé. La benne avait une capacité de 40 personnes.

Informations suisses

Maitre chanteur arrêté à Genève

GENEVE (ATS). — Auteur d'une dizaine d'appels téléphoniques anonymes accompagnés de menaces et de tentatives d'extorsion de fonds adressés à des entreprises de la place de Genève, un publiciste de 38 ans, Valaisan, a été arrêté par la police genevoise après une enquête de près de six mois.

sin à succursales multiples ou de l'établissement bancaire alerté par un coup de fil anonyme.

Escroquerie de 350.000 fr.

ZURICH (ATS). — La police et le ministère public de Zurich ont terminé leurs investigations dans des affaires d'escroquerie pour un montant de quelque 350.000 francs, dans lesquelles un commerçant de 23 ans est impliqué.

Les arts et métiers et les votations du 21 mars

Placée sous la présidence de M. Rudolf Etter, président du Conseil national, la Chambre suisse des arts et métiers s'est occupée des deux objets qui seront soumis au peuple le 21 mars.

Catastrophe aérienne en Arménie?

MOSCOU (AFP). — Un avion soviétique se serait écrasé près d'Erevan en Arménie, causant la mort de près de 120 personnes dans la nuit de vendredi à samedi a-t-on appris mardi de source soviétique non officielle.

L'indice Dow Jones a franchi la barre

NEW-YORK (AFP). — L'indice Dow Jones, le baromètre de Wallstreet, a franchi mardi matin la barre des 1000 pour la première fois depuis janvier 1973.

Ce franchissement était attendu depuis plusieurs semaines. Wall street faisait en effet preuve d'une remarquable fermeté depuis le début de l'année, en raison de la nette amélioration des perspectives économiques et notamment du ralentissement de l'inflation.

La crainte d'un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale avait freiné le mouvement la semaine dernière mais la hausse avait repris lundi à bonne allure, plusieurs analystes ayant écarté au cours du week-end la perspective d'un renversement total de la politique de la « fed ».

L'OLP et Israël

TEL-AVIV (AP). — Selon le chef du parti communiste israélien, l'Organisation pour la libération de la Palestine est prête à reconnaître Israël et à « coexister » avec l'Etat juif si Jérusalem autorise la création d'un Etat palestinien.

A son retour de Moscou, où il vient d'assister aux travaux du 25me congrès du PC soviétique, M. Meir Vilner a déclaré mardi que le « ministre des affaires étrangères » de l'OLP M. Farouk Kaddoumi, lui a dit que les Palestiniens « ne visent pas la destruction d'Israël ».

En septembre dernier, cet homme téléphonait anonymement au bureau de poste du quartier des Charmilles et annonçait qu'une bombe y était déposée ajoutant que l'un des facteurs attachés à ce bureau avait été enlevé. Pour sa libération, l'inconnu demandait qu'une somme d'argent soit déposée dans un immeuble voisin.

SUISSE ALÉMANIQUE

Ferme détruite par le feu

NIEDERGLATT (ZH) (ATS). — Un incendie s'est déclaré lundi soir dans une ferme de Niederglatt (ZH), habitée par sept travailleurs étrangers. Le bâtiment a été complètement détruit et les dégâts sont considérables.

CERNIER

Passante renversée

Une auto conduite par M. U.S., de Cernier, circulait rue F. Soguel en direction de Chézard. A la hauteur du magasin Randal, il s'est trouvé en présence d'une passante, Mme Lucie Giardini, née en 1902, de Chézard.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHES

La livre en sursis

La baisse continue de la devise britannique l'a amenée jusqu'à son prix le plus bas de l'histoire vis-à-vis du franc suisse, du deutsche Mark et du dollar notamment. A ce niveau de moins de deux dollars par livre sterling et d'une livre contre un écu suisse, une intervention des principales banques centrales, dont les gouverneurs sont réunis à Bâle, a enrayer le mouvement.

native, de Fischer, d'Alusuisse et de Sulzer. A notre place locale, Dubied s'est traité à 240. Stabilité également sur le marché des obligations et sur celui de l'or.

PARIS supporte assez difficilement la progression relative des socialistes aux élections cantonales. Les banques, les grands magasins et les titres de la chimie sont en repli. Pourtant, le franc français, tout comme la livre, se ressaisit.

MILAN accuse des baisses de cours sur toute la ligne des principales actions italiennes et la tenue des fonds publics n'est pas meilleure.

FRANCFORT qui avait montré une évidente lassitude en début de séance, a fini par se redresser sous l'influence de New-York.

NEW-YORK est entré dans la phase nerveuse traditionnelle de la période préparatoire de l'élection présidentielle de novembre prochain. Après une semaine de baisse au début de mars, la Bourse de Wall Street vient d'opérer un remarquable bond en avant de seize points au Dow Jones durant la journée de lundi.

Le trafic de drogues s'intensifie

BERNE (ATS). — Le nombre de personnes arrêtées à la frontière suisse pour contrebande de stupéfiants a décuplé en l'espace de cinq ans: en 1970, 36 contrevenants ont été appréhendés, contre 375 en 1975, révèle le journal « La revue des douanes ».

La drogue sujette au plus important trafic est le cannabis: 265 kg ont été saisis en 1970, contre 324 kg en 1975.

Mais il faut surtout relever l'intensification de la contrebande de drogues dures (héroïne, cocaïne, LSD). Seul 1 gramme d'héroïne a été saisi par les douaniers en 1972, pour 20 kg en 1975.

Seul l'opium est en baisse, après avoir connu une forte poussée en 1971. 408 grammes ont été saisis en 1970, 2700 g en 1971 et 606 g en 1975.

NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various banks and their financial data.

LAUSANNE

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various banks and their financial data.

GENÈVE

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various banks and their financial data.

BÂLE

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various banks and their financial data.

ZURICH

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various banks and their financial data.

FRANCFORT

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various banks and their financial data.

ZURICH (act. étrang.)

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various international companies and their financial data.

LAUSANNE

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

GENÈVE

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

BÂLE

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

ZURICH

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

FRANCFORT

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

AMSTERDAM

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

TOKIO

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

PARIS

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

LONDRES

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

NEW-YORK

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various companies and their financial data.

Indice Dow Jones

Table with 2 columns: 8 mars, 9 mars. Lists various indices and their values.

Cours des billets de banque

Table with 2 columns: Achat, Vente. Lists various bank notes and their exchange rates.

Cours des devises du 9 mars 1976

Table with 2 columns: Achat, Vente. Lists various currencies and their exchange rates.

COMMUNIQUÉS À TITRE INDICATIF PAR LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTOISE

Table with 2 columns: Achat, Vente. Lists various financial data.

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

Table with 2 columns: Achat, Vente. Lists various gold and silver prices.

Le Liban est en proie à une nouvelle tension alors que la Syrie tente une autre médiation

BEYROUTH (AFP). — La tension était très grande mardi au Liban, à la suite de la prise, lundi, par des militaires dissidents, de l'une des principales places fortes du Liban-sud, le fort « d'Arroune », où se trouve une batterie d'artillerie, et l'ont occupé, en collusion avec quelques éléments qui se trouvaient à l'intérieur. Toujours selon le texte officiel, un soldat aurait été blessé au cours de cet incident.

Cependant, d'après la presse de gauche mardi, les militaires en poste dans le fort se sont mutinés à l'aube de lundi, proclamant leur ralliement à « l'armée du Liban arabe », créée en décembre dernier par le lieutenant déserteur, Ahmed al Khatib.

Les mutins auraient décidé de demeurer dans le fort pour « continuer à assu-

mer leur devoir ». Ils seraient en possession de batteries d'artillerie de 155 mm, ainsi que de deux blindés, d'un char et de plusieurs jeeps militaires, sur lesquels ils auraient inscrit : « armée du Liban arabe ».

Leur chef serait le sergent chef Hassan Jaber, qui, selon le quotidien « Al Nahar » (indépendant), aurait déclaré que son action est une « riposte aux positions du commandement de l'armée, notamment après l'occupation de la caserne de Sarba à une quinzaine de km au nord de Beyrouth par les forces de droite ».

Selon « Al Safir » (gauche), le président de la République, M. Frangié, aurait exprimé son inquiétude au cours du Conseil des ministres en disant : « Ces militaires ne savent pas ce qu'ils font ».

Leur action pourrait faire tache d'huile. Ce qui serait plus grave encore c'est que leur agissements provoquent une occupation par Israël du sud du Liban entraînant les pays arabes, la Syrie notamment, dans une guerre dont le moment n'aurait pas été décidé par eux ».

Selon ce journal, alors que le commandant en chef de l'armée et le chef d'état-major conseillent la « prudence », M. Camille Chamoun, soutenu par les phalanges, réclame des sanctions sévères contre les mutins.

« Al Amal », organe des phalanges, écrit mardi : « Nous croyons que tout ce qui se déroule actuellement vise à changer le système politique libanais et non à le consolider ».

En revanche, les « partis et forces progressistes » considèrent que les derniers événements intervenus au sein de l'armée « sont le signe d'une crise qui ne saurait être résolue par des promesses d'amnistie, mais par la reconstruction de l'armée sur des bases patriotiques, garantissant le respect par le Liban de ses engagements arabes ».

Dans ce climat de tension générale, M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, et le général Najji Jamil, commandant en chef de l'aviation syrienne, sont arrivés mardi à Beyrouth et ont été immédiatement reçus par le président Frangié. Ils reprennent leur mis-

sion de médiation et tenteront de trouver une solution à l'affaire des mutins.

Dans ce contexte, les avis divergent sur le point de savoir si le Liban retrouvera jamais la place prospère privilégiée qu'il occupait au Proche-Orient, après ses dix mois de guerre civile qui ont fait plus de 10.000 morts et fait fuir de chez eux 2 millions et demi d'habitants (10 % de la population).

Pour l'heure, les Libanais ne sont pas encore très sûrs de ce que leur a coûté la guerre civile au plan matériel. Les estimations varient entre près de onze milliards et vingt-cinq milliards de livres libanaises, ce dernier chiffre représentant grosso modo la moitié du produit national brut.



Karamé le chef du gouvernement libanais : bien des soucis. (Téléphoto AP)

L'agitation se poursuit en Espagne

MADRID (AP). — La police a arrêté plus d'une centaine de personnes au pays basque alors que l'on craignait mardi de nouveaux désordres à la suite de l'annonce du septième décès en deux semaines de manifestations anti-gouvernementales.

La situation tendue au pays basque s'est également fait sentir dans le sud de l'Espagne où un garde civil a abattu un homme dans un train de voyageurs près de Valence. Le garde a affirmé avoir été attaqué par la victime.

La police était toujours très présente au pays basque où l'on se préparait à enterrer le jeune étudiant tué lundi par des gardes civils.

Des milliers d'ouvriers restaient en grève après la « journée de lutte » de lundi qui, d'après les syndicats non-gouvernementaux, a impliqué un demi-million de travailleurs.

Suivant les autorités, 50 personnes ont été arrêtées à Bilbao, 30 autres à Saint-Sebastien. La garde civile a annoncé par sa part l'arrestation de 20 personnes. Des sources syndicales clandestines, les arrestations seraient au nombre de 200.

En Catalogne, plus de 60.000 ouvriers des textiles ont fait grève mardi pour réclamer des augmentations de salaires, selon une estimation de source syndicale.

Une centaine d'usines de Barcelone, Sabadell, Tarrasa, Mataro et Manresa ont été touchées.

A Gérone, autre province de Catalogne, plusieurs milliers d'ouvriers du bâtiment ont poursuivi une grève commencée lundi. La police a arrêté douze personnes.

flours sans nombre s'accablent. Des barrières improvisées ont été posées pour dévier la circulation.

Enfin, cinq postiers espagnols qui, mobilisés par décret après une semaine de grèves sporadiques, avaient refusé de se mettre sous les ordres des autorités militaires, ont été condamnés à six mois de détention pour faute « très grave ».

En ce qui concerne trois autres postiers accusés des mêmes délits, la justice militaire s'est désistée en faveur du tribunal d'ordre public (juridiction civile d'exception).

DEUIL

A Bascuni, au pays basque, les habitants ont reçu pour consigne d'arborer aux fenêtres et balcons des draps blancs frappés d'un crêpe noir. De nombreux passants circulent avec des brassards noirs en signe de deuil.

Dans la rue où le jeune ouvrier a été tué, la population a reconstitué le « monument » élevé à la mémoire du disparu et que la police avait rasé. Il s'agit d'un petit monticule de terre surmonté d'une croix au pied de laquelle est déposée une balle. Autour, des bouquets de

UN FAIT PAR JOUR

La grogne

L'Espagne saigne. L'Espagne s'agite. L'Espagne murmure. Dans l'Espagne de l'après-franquisme, certains lauriers sont déjà coupés. Il est dur d'être roi. Il est difficile d'écouter battre le cœur de la rue. Pendant des années, des gens se sont tus. Pendant des années, ils n'ont pu crier, chanter les refrains qui leur montaient aux lèvres. Pendant tant et tant de jours, ce ne fut qu'un silence, qu'ils ont pu épeler le mot effrayant et lumineux : liberté. Alors maintenant, ils le crient.

Deux phrases, tout à coup, se croisent dans ma mémoire. Deux phrases qui résument bien la situation d'aujourd'hui. Et qu'il faut bien comprendre afin qu'elles servent de leçon. Toutes les deux datent de 1969. C'est d'abord Fraga Iribarne qui parle. Fraga aujourd'hui ministre. Et voici ce qu'il disait le 24 janvier 1969 : « Luttons contre les actions minoritaires qui veulent embarquer la jeunesse dans les orgues de nihilisme et d'anarchie ». Cœur du pays basque, et ceux de Navarre, ceux de Madrid et ceux de Bilbao, pour la plupart, ne savent pas ce que veulent dire ces mots savants. Seulement, ils veulent vivre. Comme on vit en Suisse, en France. Comme on vit en Europe occidentale. Parfois mal. Parfois bien.

Ils veulent que l'Espagne soit un pays de tous les jours. Ils veulent que leur patrie soit vraiment une nation de lumière. Et voici ce que disait Franco. Le 17 septembre de la même année. « Pendant longtemps, notre pays aura besoin d'être gouverné avec une infinie prudence, et aussi, avec compréhension et amour ». Toute la situation de l'Espagne d'aujourd'hui se trouve résumée dans ces mots d'outre-tombe. Le chemin est difficile qui conduit à autre chose. La porte longtemps close peine à tourner sur ses gonds. De l'hiver à l'été, il se passe bien des mois. Et devant cette foule, chaque jour plus nombreuse, plus impatiente et plus résolue, il semble qu'à Madrid, on hésite et l'on craigne.

Il semble que personne encore veuille vraiment prendre la barre. Qu'aucun fier travailleur de l'Etat n'ose prendre la charrie, pour que le soc, enfin, trace de vrais sillons. J'ai là bien des documents. Avec des graphiques à ne savoir qu'en faire. Des documents officiels disant par exemple, que « l'économie espagnole a besoin d'un pouvoir politique ouvert aux réalités ». C'est vrai que le gouvernement espagnol, fait ses premiers pas et qu'il hésite. Il est si difficile d'apprendre à marcher quand, pendant 30 ans, on est demeuré immobile. C'est pourtant cette hésitation qui fait monter les colères. Ce sont les paroles attendues, et que l'on n'entend pas, qui, ici et là, déchainent les passions.

Une chose est sûre, certaine irrévocable. Sauf à noyer le mouvement revendicatif dans le sang, sauf à instaurer en Espagne un état d'exception plus draconien que le premier, personne n'arrêtera l'éveil du pays. Personne n'arrêtera plus cette machine encore trop fougueuse. Et qui rêve d'arracher les barrières du passé l'une après l'autre. Le véritable après-franquisme, ce n'est pas le début du règne. C'est ce qui se passe sous nos yeux. Au jour le jour. Et la question se pose déjà : qui fera l'Espagne de demain ? Le roi et son gouvernement à l'allure incertaine, ou la rue qui, déjà, a commencé sa longue marche ?

Je sais bien que l'industrie espagnole a, elle, déjà franchi les mers. Que celle de l'acier ne cesse de passer des accords. Ici avec le Brésil. Là avec le Japon. Je sais que l'Espagne s'en va jusqu'en Guinée pour gagner, à tout le moins, le pari économique. Mais, ce n'est pas pour cela que l'Espagne bouge. Alors, qu'en combat douteux s'affrontent toujours ultras et modérés, ce que confusément attendent les Espagnols, c'est une réponse. Después de Franco quoi ? Après Franco quoi ? Ce qu'attend l'Espagne, c'est seulement, et enfin, de pouvoir, elle aussi, respirer son printemps.

L. GRANGER

Sadate croit à un autre désengagement

BADEN-BADEN (AFP). — (AFP). — M. Sadate, chef de l'Etat égyptien, estime que les pays d'Europe occidentale doivent garantir, aux côtés des Etats-Unis et de l'URSS, une solution pacifique au Proche-Orient et que cette solution ne pourra être négociée qu'à Genève après création d'un Etat palestinien. M. Sadate exprime cet avis dans une interview diffusée mardi par Radio Baden-Baden à l'occasion de sa prochaine visite en RFA, fin mars.

qu'en ce qui concerne son pays la politique, des « petits pas » était terminée. « Pour nous, il n'y a plus que la conférence de Genève, ce sera le dernier pas, la solution définitive et la vraie paix ».

Questionné sur les sujets qu'il abordera avec le chancelier Schmidt, le président égyptien a mentionné qu'il soulèvera la question d'une assistance à fournir à son pays.

LE COMLOT

Les autorités égyptiennes ont arrêté 20 agents des services secrets libyens qui auraient reçu pour mission d'assassiner des personnalités égyptiennes et d'enle-

ver deux anciens membres du Conseil de la révolution libyen, a annoncé mardi le ministre de l'intérieur.

L'ancien ministre tunisien des affaires étrangères, M. Masmoudi, suspecté d'être impliqué dans le complot, a été relâché après interrogatoire, mais les autorités lui ont demandé de ne pas quitter l'Egypte en attendant la conclusion de l'enquête.

Selon de bonnes sources, parmi les personnalités égyptiennes qui devaient être assassinées figurent le genre du président Sadate, M. Wafia, également membre de l'Assemblée du peuple, M. Amin, rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Akhbar-el yom » et M. Koudoss, directeur du quotidien « Al Ahram ». Toutes ces personnalités ont critiqué le colonel Kadhafi.

Lyon: un des auteurs de l'enlèvement du petit Mérieux abattu par la police

LYON (AP). — Jean-Pierre Marin, suspecté d'être l'un des auteurs de l'enlèvement du petit Christophe Mérieux, a été abattu mardi à Champagne-aumont-d'Or par les policiers sur lesquels il avait ouvert le feu.

Depuis plusieurs jours déjà, la surveillance policière s'exerçait très discrètement dans ce secteur habituellement calme de la banlieue. La police judiciaire de Lyon, cherchait à surprendre dans une éventuelle « planque » un très dangereux bandit, Jean-Pierre Marin, âgé de 29 ans.

Dans la matinée de mardi, un piège était monté à proximité immédiate d'une allée qui est bordée de plusieurs petites maisons particulières. Vers 13 heures, en marche arrière, une « DS-23 » à injection sortit de l'allée et manœuvra pour partir.

C'est alors que, dans les quelques dizaines de secondes qui suivirent, la souricière se mit à fonctionner. Du côté opposé de la rue, une estafette utilisée

par les policiers déboîta pour venir coïncider à l'arrière la « DS ». Dans le même temps, une « 4-L » arriva en face pour tenter également de lui barrer le passage.

POUR FINIR

Le pilote de la « DS » réussit à éviter la « 4-L » et voulut poursuivre sa route. C'est à ce moment-là qu'une « R-16 », surgissant d'un coude formé par le chemin, vint heurter violemment l'avant de la « DS », la bloquant ainsi sur place. Le pilote de la « DS » sortit de sa voiture et tira plusieurs coups de feu à l'air d'un parabellum.

Aussitôt, c'était le tir de riposte des policiers. Un tir particulièrement nourri, puisqu'on a relevé plusieurs impacts dans les portes, la carrosserie et même à l'intérieur de la « DS ».

Littéralement criblé de projectiles, le chauffeur de la « DS », qui n'était autre que Jean-Pierre Marin, s'écroula sur la chaussée. Il succombait quelques instants plus tard.

Lockheed incapable d'honorer ses échéances

BURBANK (Retuer). — La société de production aéronautique américaine Lockheed, contre laquelle une information pénale est ouverte concernant le paiement de pots-de-vin, ne pourra vraisemblablement pas honorer ses échéances financières conclues avec un consortium de 24 banques. L'entreprise a fait savoir que le retard était dû à « certaines exigences légales ».

Ainsi, il se révèle que la société est soumise à une enquête approfondie sur les pots-de-vin versés à des membres de gouvernement étrangers, cela à la demande de la commission fédérale de surveillance des banques (SEC).

Une assemblée extraordinaire des actionnaires doit encore se réunir pour décider la diminution du capital actions (130 millions de dollars) en compensation des dettes générales de la société, lesquelles se montent à environ 595 mil-

lions de dollars (plus d'un milliard et demi de francs suisses).

AVEU

Par ailleurs, M. Kodama, l'une des figures-clé de l'affaire des pots-de-vin de la firme « Lockheed » au Japon, a reconnu devant les enquêteurs qu'il n'interrogeait à son domicile, qu'il a dissimulé une somme de 500 millions de yens (1,66 million de dollars).

Cet aveu renforce les suspicions pesant sur M. Kodama, qui aurait reçu, en 1972, 1100 millions de yens (3,66 millions de dollars) de la compagnie « Lockheed » pour faciliter les ventes des appareils « Tristar », sans déclarer ce revenu.

Par ailleurs, la police a décidé de poursuivre M. Clutter, ancien directeur des bureaux de Tokio de la compagnie « Lockheed », dans le cadre de son en-

quête sur les pots-de-vin. Selon la police, M. Clutter a joué un rôle de premier plan dans le transfert illégal de fonds pour promouvoir la vente d'appareils de la compagnie « Lockheed » au Japon. Cependant, M. Clutter se trouvant aux Etats-Unis, la police a précisé qu'il sera difficile de l'interroger à moins qu'il n'accepte de retourner au Japon.

Les sénateurs américains qui mènent l'enquête sur les sociétés multinationales et les pots-de-vin veulent entendre M. Hodgson, ambassadeur des Etats-Unis au Japon, et ancien vice-président de Lockheed, apprend-on de source proche du département d'Etat.

L'ambassadeur, qui a été secrétaire au travail de 1970 à 1973, n'a pas été lié au scandale qui émeut plusieurs pays étrangers, notamment le Japon, et l'on ignore pourquoi les sénateurs veulent l'entendre.

Mauvaise journée pour Patricia Hearst

SAN-FRANCISCO (AFP). — La parole était à l'accusation, lundi au procès de Patricia Hearst, et un médecin a présenté la jeune femme sous un jour défavorable, affirmant notamment qu'elle avait participé de plein gré à l'attaque de banque pour laquelle elle passe en jugement.

Le témoin, le docteur Joël Fort, spécialiste en psychiatrie, a déclaré que la jeune héritière était devenue « un membre consentant » de l'armée de libération sionniste (SLA), le groupe terroriste qui l'avait enlevée en février 1974. « Elle est devenue leur égypte, a-t-il ajouté, car elle leur a apporté une renommée internationale ».

De son côté, elle appréciait particulièrement son statut (au sein de la SLA) et sa célébrité ». Démarrant le témoignage d'un psychiatre de la défense, le docteur Fort a précisé que, selon lui, Patricia Hearst n'avait pas dans la SLA le rang de « simple soldat dans une armée de généraux ».

Le médecin a, d'autre part, contredit les précédentes déclarations de la jeune femme selon lesquelles elle aurait été violente par deux membres de la SLA.

Le docteur Fort a indiqué qu'au cours de ses entretiens avec l'accusée, celle-ci lui avait dit qu'elle avait accepté d'avoir des relations sexuelles avec Willie Wolfe et Donald de Freeze, deux membres du groupe terroriste tués en mai 1974 dans une fusillade avec la police de Los-Angeles.

Patricia Hearst, a-t-il précisé, lui avait déclaré avoir adopté cette attitude « pour sauver sa vie ».

EN COLERE

A ce point de la déposition du médecin, l'accusée a manifesté les signes d'un grand agacement, semblant sur le point de bondir de son siège. Son défenseur, Me Lee Bailey, a alors posé une main ferme sur son épaule pour la calmer.

La déposition du docteur Fort est un point perdu pour la défense, qui avait

souhaité qu'elle ne soit pas entendue par le jury. Le praticien avait été appelé à la barre par le procureur Browning pour dire si selon lui, la jeune femme avait participé volontairement ou non à l'attaque à main armée dont on l'accuse. Me Bailey avait protesté, déclarant que la réponse à cette question appartenait aux seuls jurés. Le juge Olivier Carter en avait décidé autrement, autorisant le médecin à témoigner.

Paris: union de la gauche

PARIS (AP). — Le comité de liaison de la gauche qui s'est réuni mardi, au siège du parti socialiste, a appelé dans une déclaration commune les électeurs et les électrices « à confirmer et à amplifier le succès du premier tour en votant massivement pour le candidat de la gauche placé en tête par le suffrage universel et qui devient partout, au second tour, le candidat d'union de la gauche et de tous les démocrates ».

Autour du monde en quelques lignes

AMÉRIQUE

Les dollars de la « Gulf Oil »

PITTSBURG (Reuter). — La « Gulf Oil Corporation », qui exploite les gisements de pétrole de l'enclave du Cabinda, a débloqué cent deux millions de dollars représentant le montant des redevances et taxes dues à la République populaire d'Angola, annonce la compagnie. Des négociations s'engageront prochainement avec les autorités angolaises pour définir les modalités dans lesquelles la « Gulf Oil » reprendra les forages dans l'enclave.

Attentats à New-York

NEW-YORK (AP). — « La résistance armée juive » (JAR) est responsable de l'attentat à la bombe qui s'est produit lundi soir peu avant minuit dans les bureaux des compagnies aériennes soviétique et tchécoslovaque en plein Manhattan, à New-York, a affirmé un correspondant anonyme au journal « The New-York Post ».

L'attentat, qui s'est produit alors que les bureaux étaient déserts, n'avait pas fait de victimes.

Il s'agit d'un geste de représailles contre un certain nombre d'événements survenus au Proche-Orient, a indiqué le correspondant sans autre précision.



Perquisition au siège de la société japonaise Marubeni. (Téléphoto AP)

Otages au tribunal de Francfort

FRANCFORT (AP). — Pour obtenir la libération d'un homme accusé de cambriolage, un inconnu armé d'un pistolet s'est emparé mardi en début d'après-midi au palais de justice de Francfort de deux otages et a exigé une somme d'argent équivalente à 2 millions de dollars ainsi qu'une place sur un avion à destination de Cuba.

L'homme, selon la police, a également demandé que soit mis à sa disposition et à celle de l'accusé un hélicoptère ou une automobile équipée de vitres pare-balles pour les conduire à l'aéroport de Francfort, distant de 12 km du palais de justice, qui a été encerclé par d'importantes forces de police en armes.

Les deux otages, seraient, croit-on savoir, un employé du tribunal ainsi qu'un membre du jury qui doit statuer sur le cas de Gerhard Linden, accusé d'avoir attaqué, il y a deux ans, un véhicule de transport d'une banque de Francfort, attaque qui a rapporté 2 millions de marks.

L'accusé est resté en prison après la prise d'otages, un garde ayant réussi à le contraindre à gagner une pièce voisine du prétoire.

Outre deux millions de dollars, l'inconnu a réclamé des devises allemandes, françaises et suisses.



La police à pied d'œuvre (Téléphoto AP)



Entre deux policiers, Patricia arrive à l'audience (Téléphoto AP)

La vie difficile du sterling

LONDRES (AP). — La livre sterling, qui avait battu des records de faiblesse en cotant 1,9275 dollars avant de remonter légèrement pour être échangée à la fermeture des marchés des changes contre 1,944 dollar, s'est stabilisée mardi à 1,9475 dollar.

D'après un cambiste, le « sentiment » à l'égard de la monnaie anglaise s'est amélioré depuis lundi. Il a déclaré être persuadé que la banque d'Angleterre n'était pas intervenue pour soutenir le sterling en achetant des livres.

Mais, cet avis n'est pas partagé par tous les cambistes. Si certains pensent que la Banque centrale s'est tenue à l'écart du marché, laissant la livre faiblir pour faciliter les exportations britanniques, les « Times » assure, mardi, que la Banque d'Angleterre a procédé à des

achats (entre 50 et 75 millions de livres) pour arrêter la chute.

Le Trésor et la Banque d'Angleterre n'ont publié aucun communiqué à ce sujet. Mais, des responsables ont assuré en privé qu'ils n'avaient pas provoqué délibérément la chute de la livre afin de faciliter une reprise de l'économie britannique par un coup de fouet donné aux exportations.

On estime que trois milliards de livres ont changé de main, lundi à Londres, soit le double des opérations faites par les banques britanniques, américaines et européennes de Londres un jour normal.

Par ailleurs, la lire et la livre sterling se sont maintenues mardi sur le marché des changes de Milan, la pression des spéculateurs paraissant s'être relâchée sur ces deux monnaies.